



Volet 3 - Guide de recommandations Mai 2025

Charte patrimoniale, architecturale et paysagère du pays du Mont-Blanc



La réalisation de la charte patrimoniale, architecturale et paysagère est soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc

Préambule

1/ La montagne agro-sylvo-pastorale

1.1. PRÉSERVER ET RENFORCER LES CARACTÈRES DE LA MONTAGNE AGRO-SYLVO-PASTORALE

1.1.1 Maintenir et préserver l'étagement montagnard et les complémentarités de milieux et d'usages

1.1.2 Accompagner la mutation des paysages montagnards pour protéger la diversité des habitats

1.1.3 Maîtriser et préserver les usages de la montagne agro-sylvo-pastorale

1.2. PRÉSERVER LES CARACTÈRES DES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES ET MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES HAMEAUX

1.2.1 Préserver et valoriser les espaces ouverts de versant, les chalets de remue et granges d'alpage

1.2.2 Maîtriser les extensions en continuité des hameaux linéaires

1.2.3 Maîtriser les extensions en continuité des hameaux en peigne

1.2.4 Valoriser les espaces publics des hameaux et ensembles agro-pastoraux

1.3. PRÉSERVER LES ÉLÉMENTS BÂTIS

1.3.1 Patrimoine agricole

1.3.2 Petit patrimoine

2/ La montagne habitée : villes et villages

2.1. MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS : LES VILLAGES DE VERSANT

2.1.1 Les villages de versant

2.1.2 Les villes de fond de vallée

2.1.3 Les villes-stations

2.2. PRÉSERVER LES ÉLÉMENTS BÂTIS

2.2.1 Patrimoine religieux

2.2.2 Patrimoine civil et militaire

3/ La montagne, paysage de découverte et de tourisme

3.1 VALORISER ET MAÎTRISER L'ACCUEIL DU PUBLIC :

UN PARCOURS ALTITUDINAL À QUALIFIER

3.2 VALORISER ET MAÎTRISER L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR LES SITES NATURELS

3.3 PRÉSERVER LES ÉLÉMENTS BÂTIS

3.3.1 Patrimoine touristique et « de santé »

3.3.2 Patrimoine résidentiel

4/ La montagne exploitée : des risques aux ressources

4.1 GÉRER ET PRÉSERVER LES COURS D'EAU

4.2 PRÉSERVER LES ÉLÉMENTS BÂTIS

4.2.1 Patrimoine industriel

5/ Prendre en compte et préserver les caractères architecturaux et paysagers

5.1 IMPLANTATION ET VOLUMÉTRIE

5.2 TOITURE ET CHARPENTE

5.3 FAÇADE

5.4 BAIES

5.5 AMÉLIORATION THERMIQUE

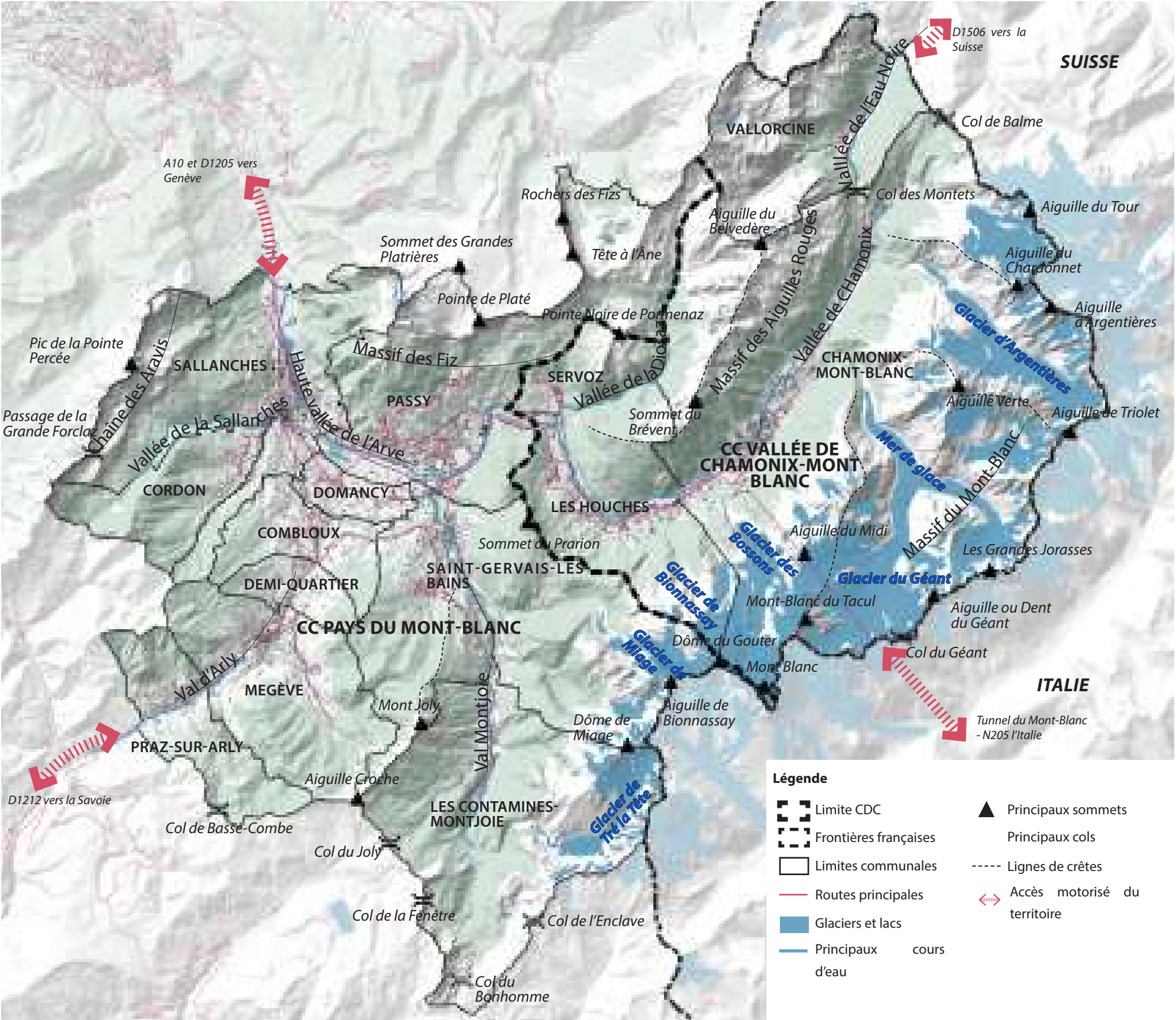
5.6 ÉNERGIE

5.7 CLÔTURES

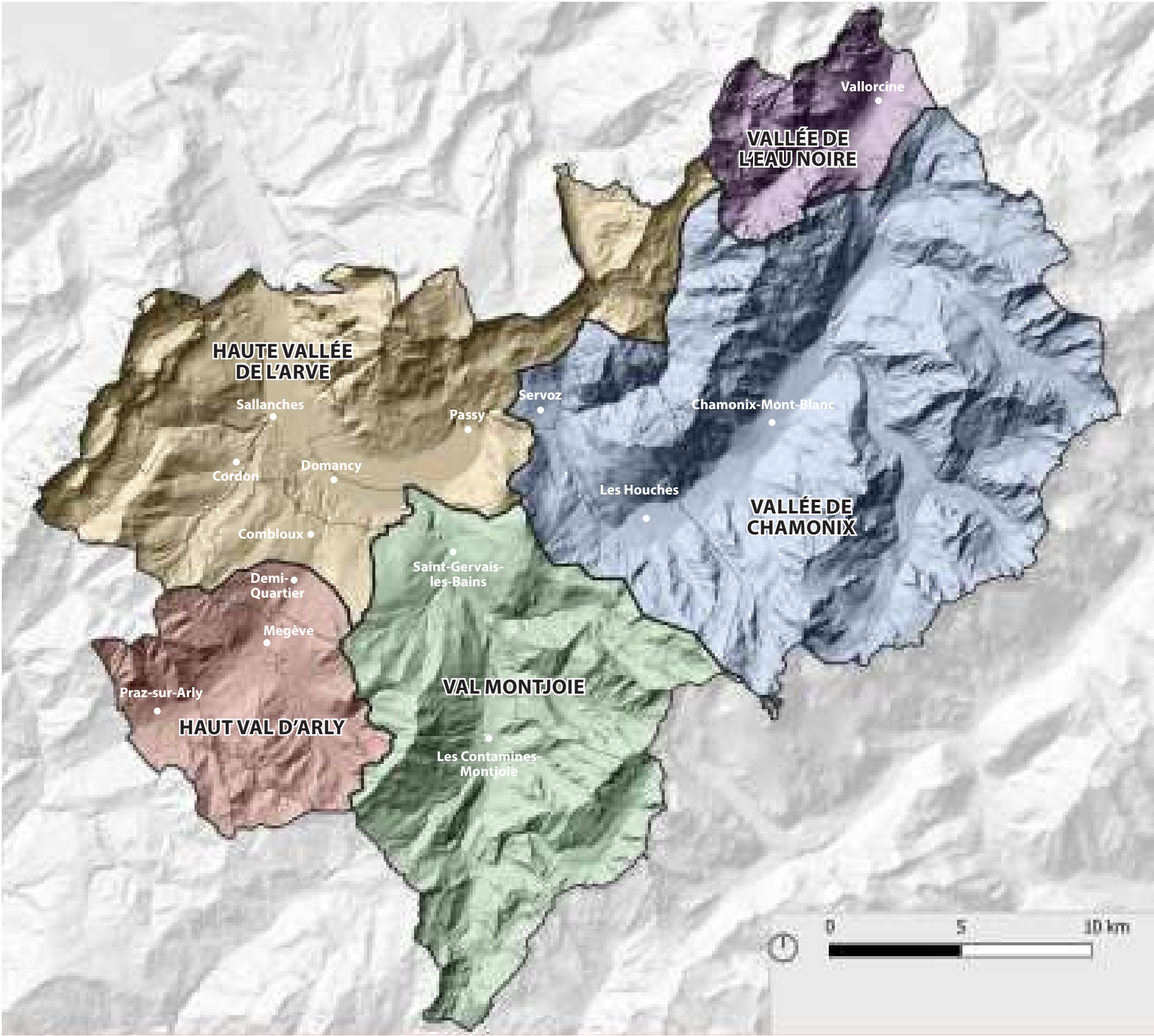
5.8 REVÊTEMENTS DE SOLS

5.9 FIGURES VÉGÉTALES

Conclusion



CARTE - CONTEXTE ADMINISTRATIF



CARTE - LES CINQ ENTITÉS PAYSAGÈRES

INTRODUCTION

La charte patrimoniale, architecturale et paysagère est la première action conduite à l'échelle du Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc, depuis sa labellisation en 2023. Cette charte est le fruit d'un travail de repérage de terrain, de rencontre des acteurs locaux et de recueil des données existantes à l'échelon communal et intercommunal (documents d'urbanisme, inventaires patrimoniaux, actions en cours de valorisation et préservation patrimoniales, etc.) et de recollement et d'analyse de ces informations. **Elle a pour objectif, d'une part, de faire un état des lieux des spécificités patrimoniales, architecturales et paysagères du territoire et, d'autre part, d'envisager les conditions de leur préservation et de leur évolution.**

Le premier volet est un **diagnostic**, établi pour l'ensemble des 14 communes qui constituent le du Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc. Il a permis de dégager les thématiques relatives à l'analyse patrimoniale, architecturale et paysagère du territoire, et de relever les éléments constitutifs de ces thématiques de l'échelle paysagère, urbaine et architecturale. Cinq unités paysagères ont également été définies, suivant le système des vallées dessinées par les cours d'eau principaux, et caractérisées dans leurs spécificités. Enfin, à l'issue du diagnostic, 11 enjeux principaux ont été fixés en concertation avec les acteurs locaux.

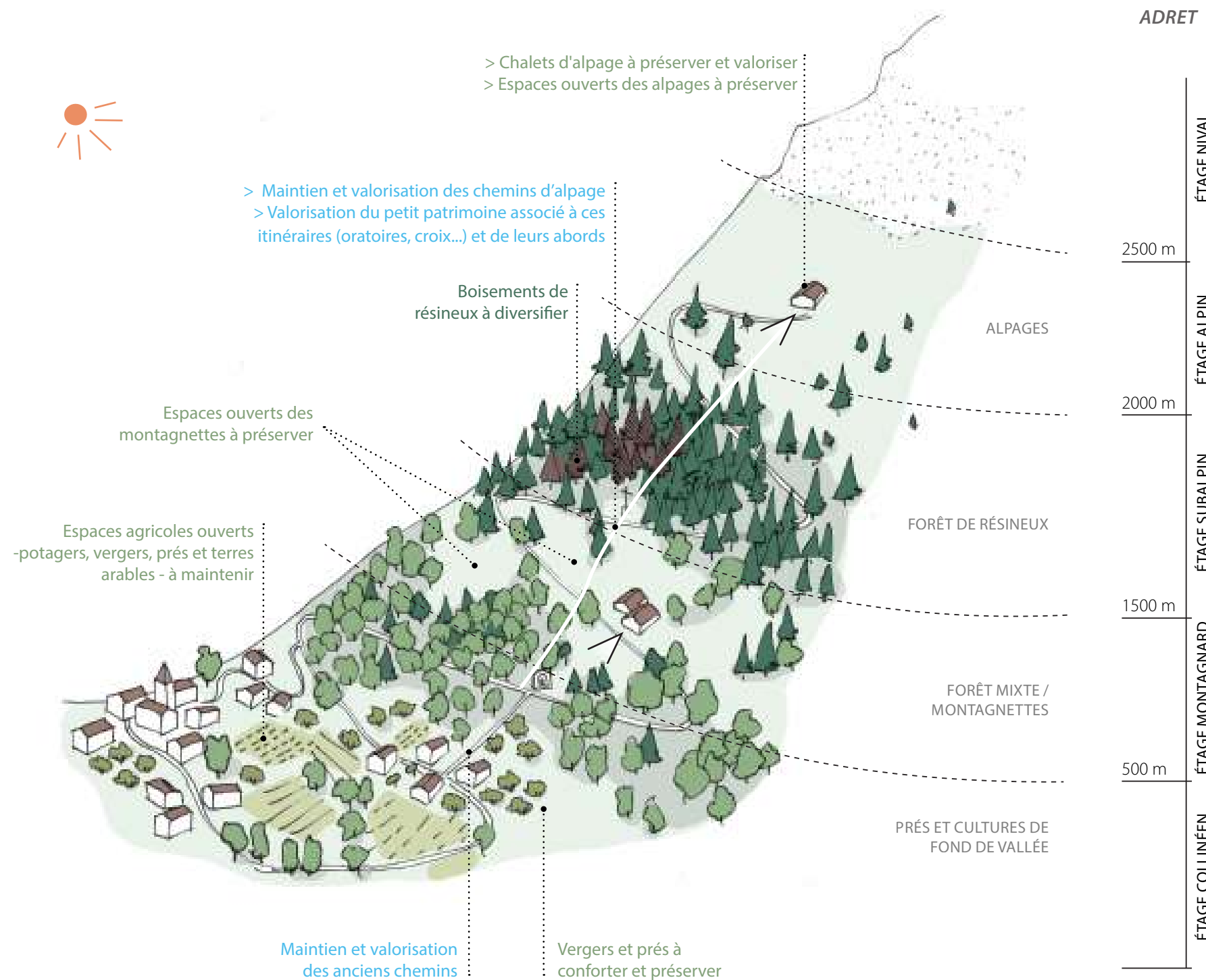
Le second volet de la charte est constitué de **14 schémas communaux**. Construits dans une démarche participative associant élus et techniciens des Communes et Intercommunalités, et déclinant à l'échelle communale les éléments issus du diagnostic, ces fiches sont conçues comme des outils mis à disposition de chaque Commune en tant qu'élément spécifique dans l'ensemble cohérent qu'est le territoire du Pays d'art et d'histoire.

Le présent document constitue le troisième volet de la charte et propose des **recommandations par thématiques et par éléments**. Ces recommandations s'appuient sur les constats et enjeux ressortis au cours de l'étude. Il s'agit de voir concrètement les moyens de préservation et de valorisation du patrimoine et du cadre de vie du territoire, du petit élément patrimonial au paysage, en passant par l'espace public et la maison individuelle. **Ce document a pour vocation de servir à l'enrichissement des documents de planification et être un support à l'élaboration de politiques communes et cohérentes.** À destination des élus, techniciens des collectivités (notamment en charge des questions patrimoniales, d'urbanisme, architecturales, environnementales, etc.), il a également pour ambition de servir d'outil aux paysagistes, urbanistes et architectes conseils, architectes concepteurs, artisans, pétitionnaires et toute personne impliquée dans l'aménagement du territoire, la réhabilitation ou la construction sur le territoire.



1/ LA MONTAGNE AGRO-SYLVO-PASTORALE

1. PRÉSERVER ET RENFORCER LES CARACTÈRES DE LA MONTAGNE AGRO-SYLVO-PASTORALE
2. PRÉSERVER LES CARACTÈRES DES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES ET MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES HAMEAUX
3. PRÉSERVER LES ÉLÉMENTS BÂTIS



1.1.1. MAINTENIR ET PRÉSERVER L'ÉTAGEMENT MONTAGNARD ET LES COMPLÉMENTARITÉS DE MILIEUX ET D'USAGES

L'organisation du pastoralisme s'articule avec les caractères climatiques des milieux montagnards. Cet étagement altitudinal de milieux très différenciés est fondamental de l'identité des paysages.

Les pratiques agro-pastorales ont permis de maintenir l'ouverture des milieux : espaces de culture en vallée, prés de fauche sur les montagnettes et alpages.

Avec l'accroissement de la fréquentation touristique, le déclin de l'économie agro-pastorale et la fermeture des milieux, combinés au dérèglement climatique, des transformations importantes des paysages sont à l'œuvre. Ces évolutions nous interrogent à court terme sur le devenir du patrimoine issu de ces modes de faire-valoir.

OBJECTIFS

- Préservation et valorisation des particularités paysagères et architecturales issues de l'organisation agro-pastorale, avec le maintien de l'étagement et des espaces ouverts, de la vallée aux alpages.
- Préservation de la diversité des pratiques agro-pastorales et de leur répartition étagée, vecteurs de productions traditionnelles et de lien social (AOP fromages,...).
- Maintien des espaces ouverts en vallée et des figures agricoles : prés, terres arables et vergers.
- Maintien et valorisation des chemins d'alpage, des chemins anciens et préservation du petit patrimoine associé à ces itinéraires (oratoires, croix...).
- Maintien et préservation des espaces ouverts des montagnettes et des alpages.
- Maintien et préservation des constructions anciennes : chalets de remue et chalets d'alpage.
- Maîtrise des conflits d'usage sur les espaces pâturés (prairies et alpages) en sensibilisant les visiteurs à leur valeur économique et écologique.

SCHÉMA : ÉTAGEMENT MONTAGNARD (ÉTAT ACTUEL)



Megève - bois du Creux St-Jean - dépérissement des résineux



Remontée des forêts © CREA Mont-Blanc



Évolution des habitats landes-prairies © CREA Mont-Blanc

LA REMONTÉE DES ESPÈCES ET UN RISQUE DE SIMPLIFICATION DES MILIEUX

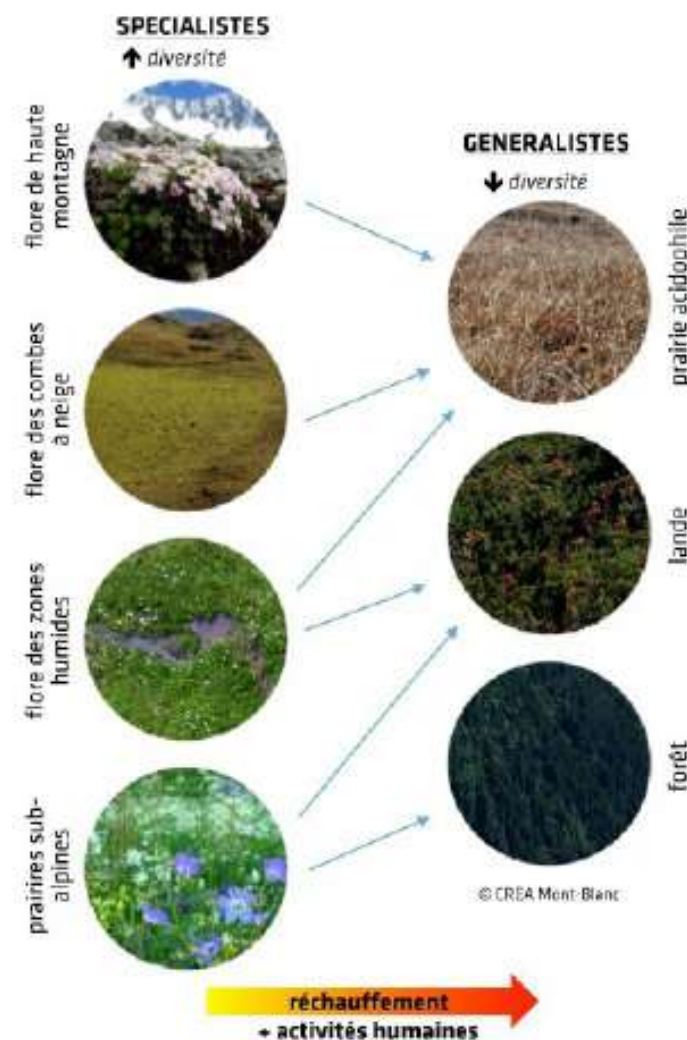
Avec le réchauffement climatique, les espèces végétales migrent vers les limites supérieures de leur habitat naturel, voire au-dessus (Steinbauer et al., 2018).

C'est le processus de thermophilisation. À l'étage montagnard (600 - 1700 m), les plantes vont continuer à migrer vers la limite de la forêt et les étages supérieurs (Erschbamer et al., 2011).

Les écosystèmes de moyenne montagne sont aussi transformés par l'arrivée de plantes plus compétitrices et potentiellement invasives de fond de vallée (Pauchard et al., 2009). De même, les espèces végétales de l'étage subalpin (1700 - 2200 m) se développeront de plus en plus haut et atteindront le bas de l'étage alpin (e.g. Pauli et al., 2007), en conséquence directe du réchauffement climatique (Gottfried et al., 2012 ; Steinbauer et al., 2018).

Entre les étages subalpin et alpin (2200 - 3000 m), la remontée des espèces végétales subalpines va créer une compétition pour l'espace et les ressources (Gottfried et al., 2012).

Les espèces alpines vont potentiellement accumuler ce qu'on appelle une dette climatique (extinction debt), c'est-à-dire un retard ou une incapacité d'adaptation aux modifications du milieu (Dullinger et al., 2012).



Source : Rapport Climat - Changements climatiques dans le massif du Mont-Blanc et impacts sur les activités humaines - novembre 2019

1.1.2. ACCOMPAGNER LA MUTATION DES PAYSAGES MONTAGNARDS POUR PROTÉGER LA DIVERSITÉ DES HABITATS

Le réchauffement climatique bouleverse les paysages montagnards deux fois plus vite qu'en plaine.

Différents phénomènes concourent aujourd'hui à la transformation des paysages :

- Un dépérissement des forêts de résineux

Dans un contexte de sécheresses à répétition, les forêts de montagne sont soumises à de multiples pressions. Les étages montagnards et sub-alpins, marqués par la forte présence d'épicéas, sont aujourd'hui fortement impactés. De nombreux arbres dépérissent avec l'attaque de scolytes.

Avec l'abattage des arbres touchés par cet insecte, il est nécessaire, dans un même temps, d'assurer le renouvellement des boisements, en replantant d'autres espèces. L'ONF a mené des opérations de replantation en sélectionnant notamment des cèdres, des mélèzes et des pins sylvestres. Dans certains secteurs, des feuillus sont plantés à la place des épicéas (érables par exemple).

Une étude "Vulnérabilité de la forêt" pour les 14 communes est en cours de réalisation par le Centre National de la Propriété Forestière.

- Un recul des glaciers

À l'image du recul spectaculaire de la mer de Glace (1 km en 35 ans) l'ensemble des glaciers recule fortement, impactant l'image même de la montagne depuis les vallées.

- Des ressources en eau sous tension et la perturbation des milieux aquatiques

Les écosystèmes aquatiques de montagne constituent des milieux fragiles, sensibles aux changements climatiques.

Le bouleversement de l'alimentation en eau des bassins versants avec la fonte des glaciers et le prolongement des épisodes de chaleur et de sécheresse a des conséquences multiples :

- modification de la dynamique des lacs (stratification thermique, mélange des eaux, oxygénation...) et prolifération d'algues,
- assèchement des cours d'eau et diminution des débits,
- réorganisation des communautés biologiques, remontée d'espèces en altitude et vers l'amont des cours d'eau...

Ces effets ne font que renforcer ceux des pollutions d'origine humaine (eutrophisation).

- Une migration altitudinale des espèces

Les sécheresses estivales et la diminution de la durée d'enneigement, notamment aux étages inférieurs à 3000 m, concourent à une migration altitudinale des espèces :

« Depuis trente ans, on assiste à une transformation du massif, avec une ceinture végétalisée qui gagne du terrain par rapport à l'étage nival : **les Alpes verdissent. La forêt change : elle ne sera plus composée des mêmes espèces. Il y aura de plus en plus de feuillus, de moins en moins de conifères. C'est une vraie mutation qui est en train de s'opérer.** »*

OBJECTIFS / FORÊT

- Accompagner les transformations de la forêt liées aux changements climatiques et l'adaptation de ses peuplements (secteurs à prioriser en fonction des types de peuplement et de leur localisation).
- Diversifier les peuplements et favoriser les essences de feuillus aux étages collinéens et montagnards (site tests ONF).
- Éviter les coupes rases et favoriser des prélèvements raisonnés avec une gestion en futaie jardinée.
- Cartographier les boisements les plus impactés et les plus sensibles au regard de leur visibilité depuis les secteurs habités.
- Prioriser les travaux forestiers de replantation sur les secteurs sensibles.
- Renforcer et valoriser le rôle de la forêt dans l'économie locale, en assurant son équilibre écologique.
- Valoriser le bois de feuillu en tant que ressource locale (durabilité naturelle et résistance mécanique supérieure à celle du résineux) - label Bois des Alpes.

* source CREA



Servoz - Le Mont - Chemin ancien du Mont

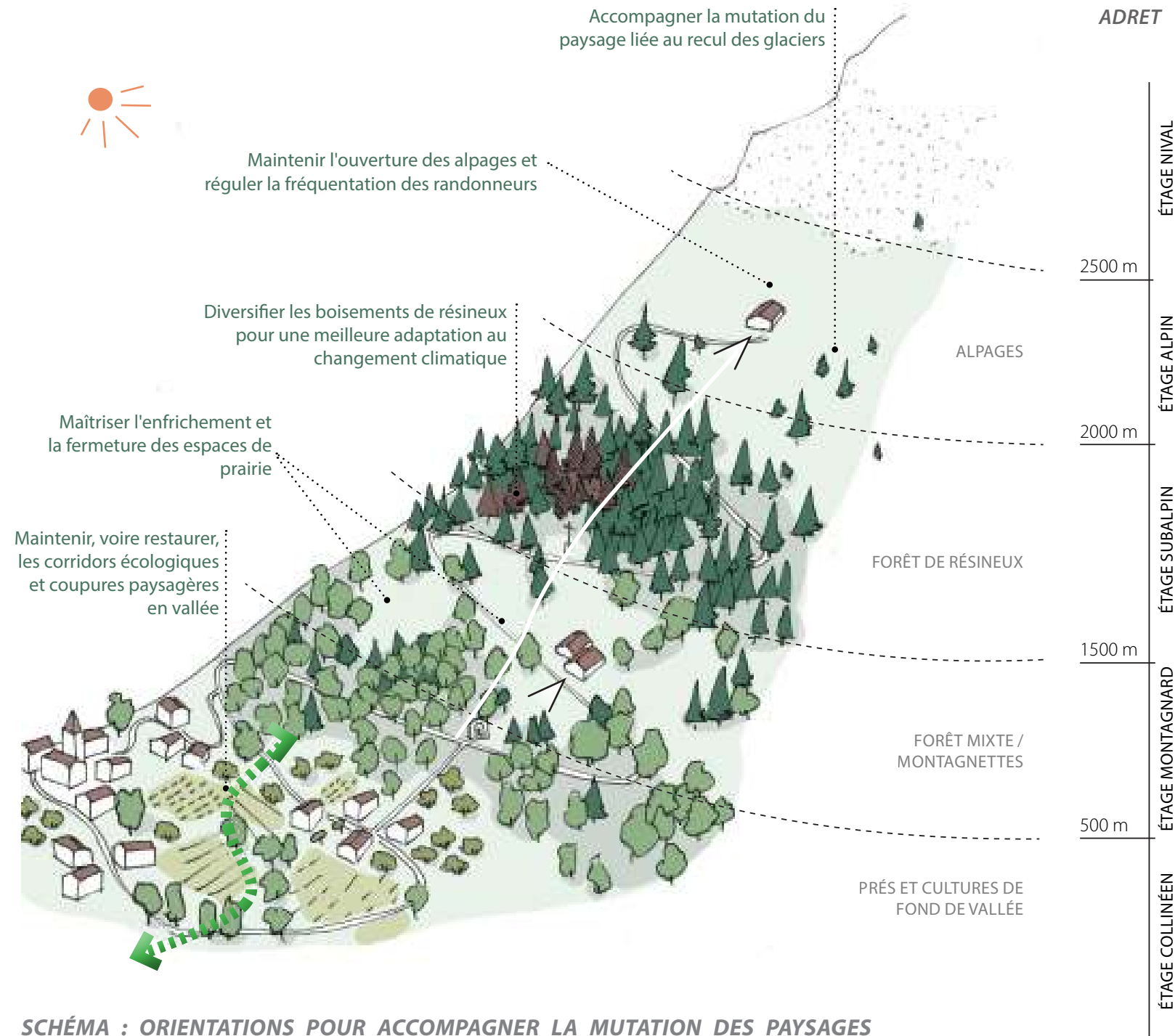


SCHÉMA : ORIENTATIONS POUR ACCOMPAGNER LA MUTATION DES PAYSAGES MONTAGNARDS ET PROTÉGER LA DIVERSITÉ DES HABITATS

- Renforcer la qualité d'accueil du public et des potentiels de découverte en milieu forestier (valoriser et développer les activités récréatives en forêt).

OBJECTIFS / LES ESPACES NATURELS

Le terme « espaces naturels » regroupe une grande diversité de milieux sur ce territoire : milieux humides, lacs, pelouses de combe à neige, prairies alpines, landes, boisements... Le maintien de ces espaces et de leurs spécificités est fortement dépendant des pratiques pastorales et sylvicoles, mais également de la gestion de la fréquentation touristique. Le changement climatique constitue, par ailleurs, un facteur déterminant de l'évolution des paysages, avec la remontée des espèces et le recul rapide des fronts de glace, laissant apparaître une zone d'éboulis de plus en plus importante (recul moyen de 30m/an).

- Accompagner la mutation du paysage liée au recul des glaciers (zone de recolonisation des anciens glaciers).
- Maîtriser la progression des landes hautes et boisements avec le maintien des prairies aux étages subalpin et alpin.
- Préserver et valoriser les sites naturels remarquables, réduire les impacts de la fréquentation touristique par l'aménagement des sites et la mise en défens des secteurs sensibles.
- Maîtriser et contenir la fréquentation du public sur les sites sensibles, notamment en lien avec les bâtiments d'accueil.
- Maintenir, voire restaurer, les corridors écologiques en vallée et inciter à la renaturation des rivières alpines dégradées.
- Sensibiliser les randonneurs à l'économie montagnarde et à la fragilité des milieux naturels, pour réduire les conflits d'usage.
- Valoriser et conforter les belvédères et points de vue significatifs sur les paysages montagnards.

Espaces naturels

ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU



Tourbières de la Rosière - Les Contamines-Montjoie
© Asters, conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie



Praz-sur-Arly, route des Rafforts



Megève, le Planay



Demi-Quartier

FORÊTS



Boisement mixte - Bérard, Vallorcine



Boisement mixte - Bérard, Vallorcine



Étagement : Boisements de feuillus, de conifères, mixte



Les Bernards - Praz-sur-Arly

LANDES ET PELOUSE ALPINE



Col d'Anterne - Passy



Lac d'Anterne - Passy © CCPMB



Réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie
© Asters, conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie



Landes à rhododendrons - Col des Montets



Les Contamines-Montjoie - Chemin du P Tou



Servoz - Le Mont - Chemin ancien du Mont



Vallorcine - Chemin des Diligences



Valoriser et conforter les belvédères et points de vue significatifs sur les paysages montagnards, en lien avec les chemins

Maintenir et valoriser les chemins d'alpage et le petit patrimoine en lien (croix, oratoires...)

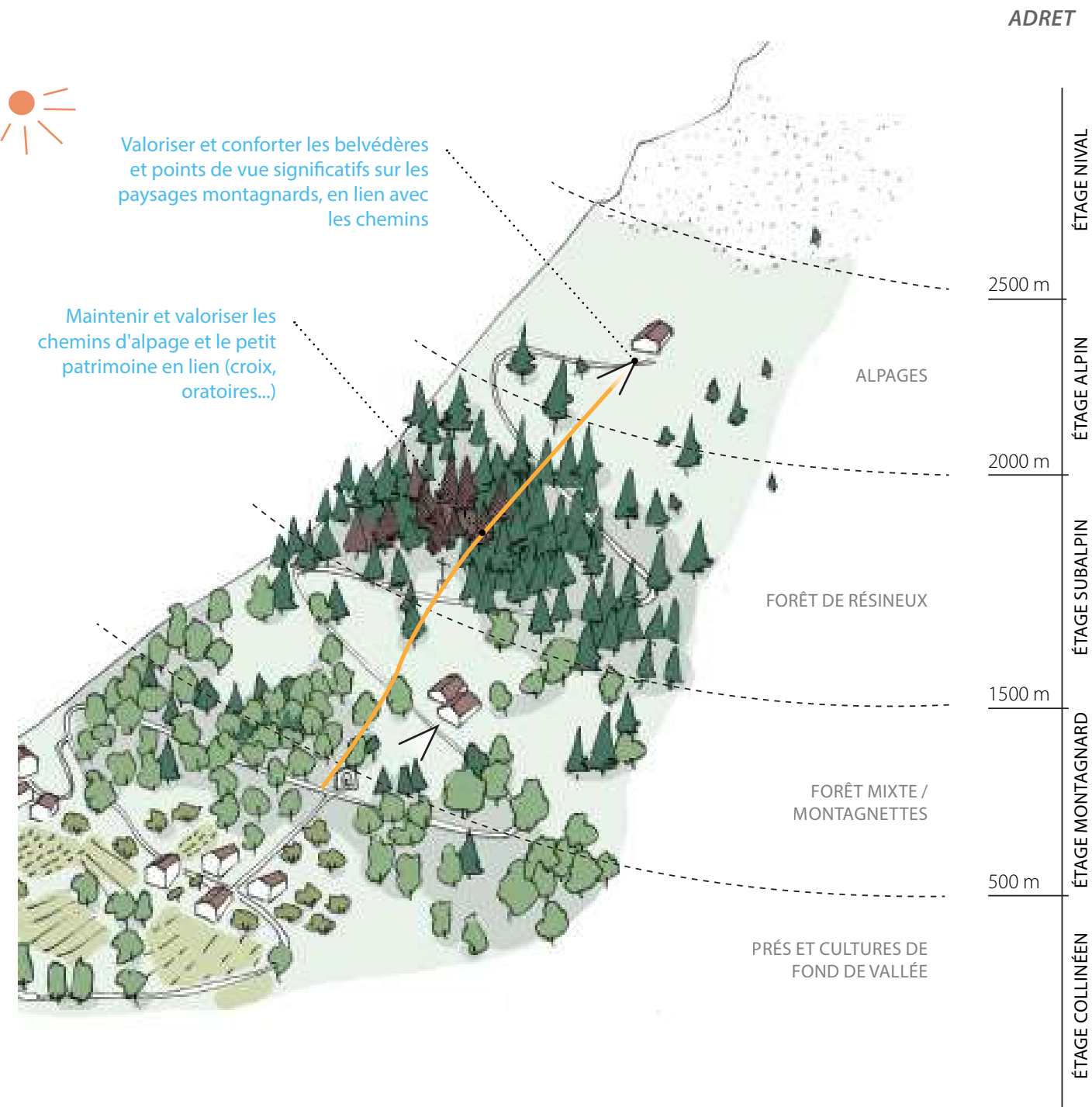


SCHÉMA : ORIENTATIONS POUR MAÎTRISER ET PRÉSERVER LES USAGES DE LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

1.1.3. MAÎTRISER ET PRÉSERVER LES USAGES DE LA MONTAGNE AGRO-PASTORALE

Deux types d'itinéraires structuraient autrefois le territoire : les chemins parallèles aux courbes de niveau, principales dessertes permettant de desservir les vallées et villages, et les chemins d'alpage desservant les étages montagnards jusqu'aux alpages.

Les chemins d'alpage trouvaient un parcours plus direct pour atteindre les chalets de remue ou les chavannes en alpage, en contrepoint des routes en lacet, construites avec la motorisation des véhicules et le développement du tourisme à partir du XIX^e siècle.

Certains de ces chemins sont moins utilisés aujourd'hui et s'enfrichent peu à peu. Leur maintien et leur préservation constitue un enjeu important du territoire, pour conserver notamment un lien physique de la vallée aux alpages. De plus, les dessertes d'alpage sont essentielles pour maintenir l'activité agro-pastorale.

OBJECTIFS

- Préserver et restaurer les chemins anciens de desserte des champs et d'accès aux alpages.
- Préserver et entretenir les ouvrages liés aux chemins anciens (murets de soutènement, pierres levées, pavage...), le petit patrimoine (oratoires, croix...) et assurer la présence d'arbres d'ombrage.
- Développer un vocabulaire d'interprétation des chemins d'alpage à travers la mise en place d'un mobilier adapté et identitaires aux entités paysagères (sensibilisation à l'histoire des pratiques pastorales et aux milieux naturels).
- Valoriser et conforter les belvédères et points de vue significatifs sur les paysages montagnards, en lien avec les chemins.

1.2.1 PRÉSERVER ET VALORISER LES ESPACES
OUVERTS DE VERSANT, LES CHALETS DE REMUE ET
GRANGES D'ALPAGE

OBJECTIFS :

- Maintien des espaces ouverts des montagnettes et des alpages (absence de clôtures).
- Préservation des bâtiments existants dans l'esprit originel.
- Maintien du vocabulaire associé au bâti : muret, abreuvoir...

CARACTÈRES IDENTITAIRES

IMPLANTATION DU BÂTI

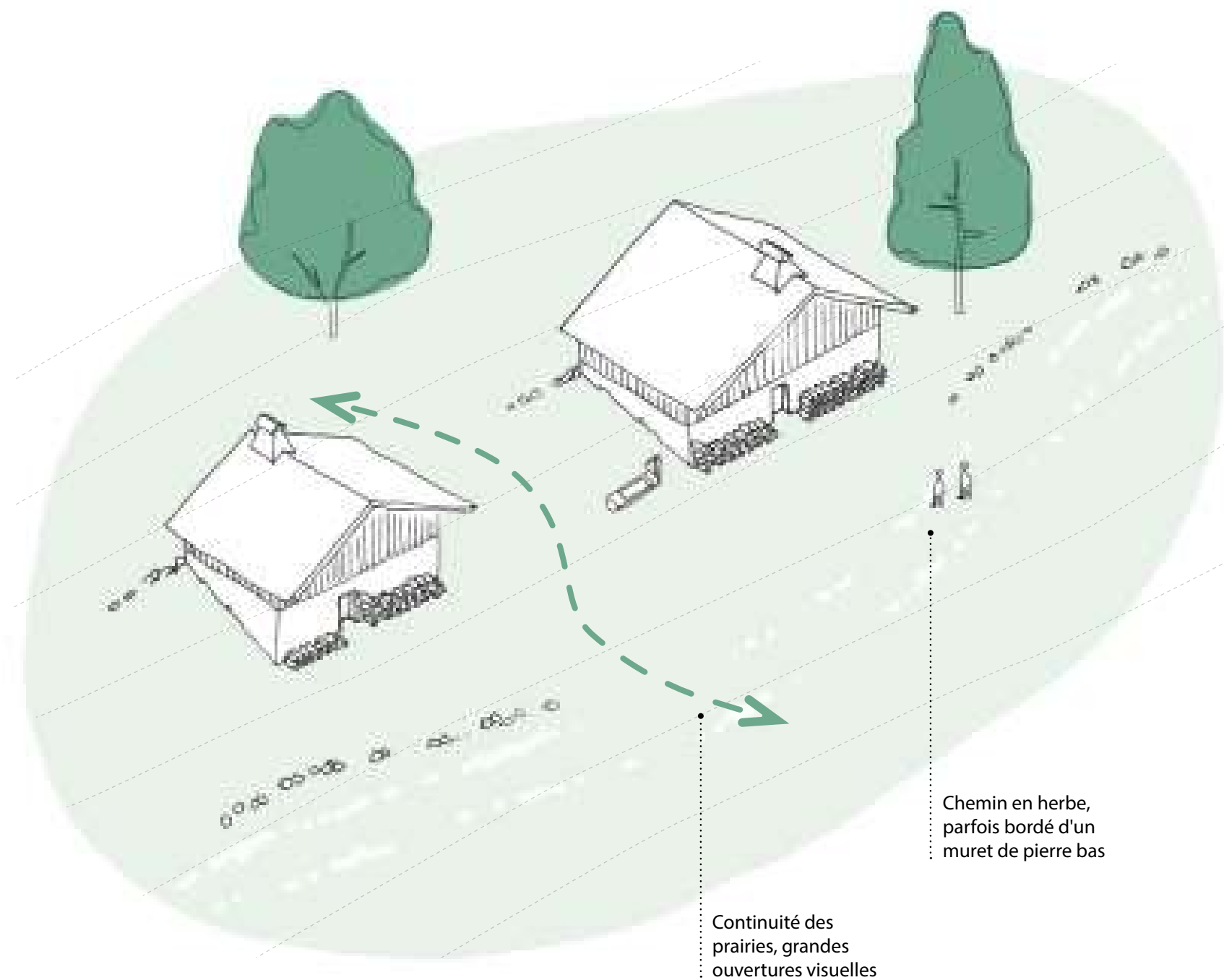
Les fermes isolées et les regroupements des chalets de remue ou granges d'alpage se caractérisent par l'implantation du bâti en lien direct avec les prairies et l'absence de voie d'accès. La façade principale est tournée vers la vallée.

FIGURES IDENTITAIRES

- Chemins en herbe, parfois bordés d'un muret de pierre bas ou pierre levées.
- Arbres de moyen à grand développement : frênes, noyers, érables, peupliers trembles...
- Murets de pierre bas.
- Abreuvoirs.

RECOMMANDATIONS

- > Maintenir les espaces ouverts en prairie des montagnettes et alpages.
- > Maintenir et entretenir des murets et éléments du petit patrimoine (abreuvoirs).
- > Préserver et valoriser du bâti et de ses abords.
- > Afin de maintenir l'usage agricole des alpages, améliorer certains de leurs chemins d'accès pour permettre le passage des salles de traite mobile (il n'y a plus forcément de chalet adapté aux besoins techniques de la traite).



1.2.2 MAÎTRISER LES EXTENSIONS EN CONTINUITÉ
DES HAMEAUX « LINÉAIRES »

> DESSERTE PARALLÈLE À LA PENTE

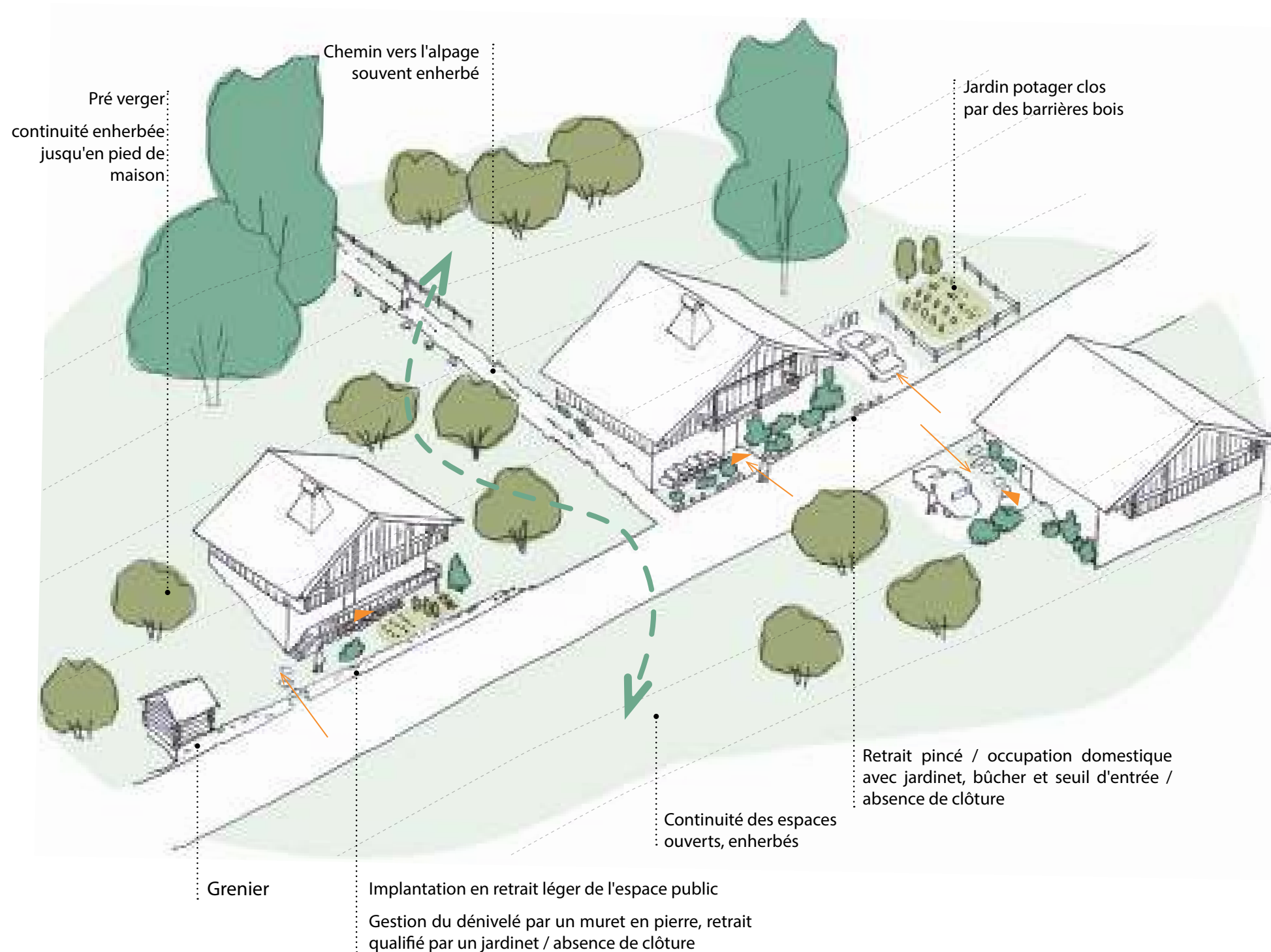
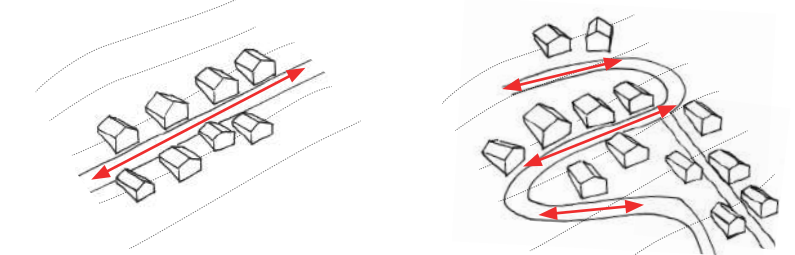


SCHÉMA : CARACTÉRISTIQUES DU HAMEAU LINÉAIRE



Hameau linéaire

Certaines portions du hameau groupé

CARACTÈRES IDENTITAIRES

IMPLANTATION DU BÂTI

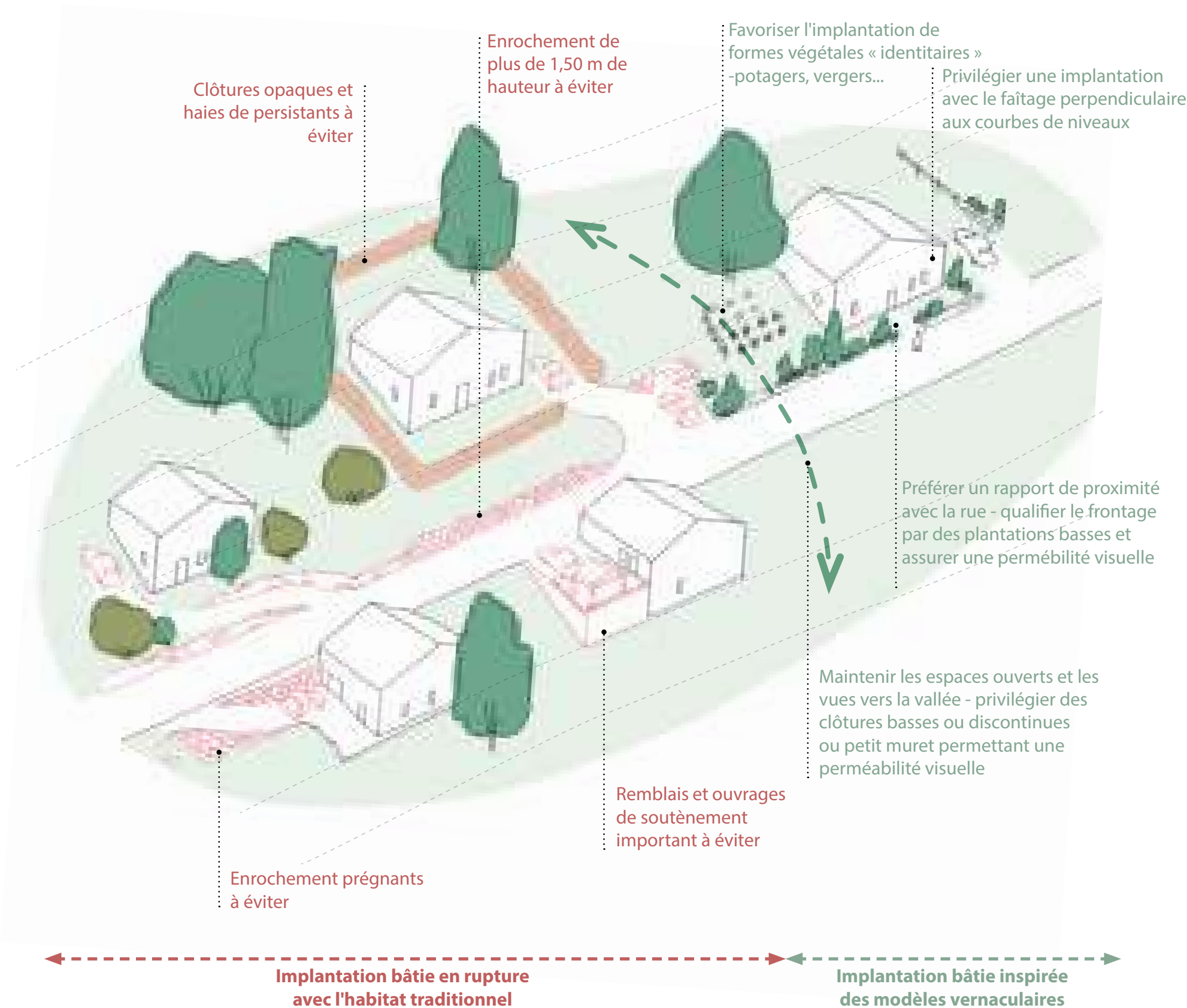
Le hameau « linéaire » s'organise autour d'une desserte parallèle aux courbes de niveaux. La façade principale des maisons est en léger retrait de la rue et s'ouvre sur la vallée.

La maison est directement desservie par la voie. Un espace de transition relativement étroit prend place devant celle-ci. Cet espace a un caractère domestique. Un seuil d'entrée, parfois marqué par un pavage pierre, est associé à un jardin et un bûcher de bois protégé par la toiture en débord.

Une grande perméabilité visuelle caractérise ce tissu bâti. Les limites de parcelle ne sont pas matérialisées. Parfois, des éléments de clôture très ponctuels et quelques arbres sont présents pour orienter un cheminement ou marquer un espace domestique. Les clôtures, lorsqu'elles sont présentes, n'excèdent pas 1,20m de haut et sont très transparentes.

FIGURES IDENTITAIRES ASSOCIÉES À LA MAISON

- Pré-verger (pommiers, poiriers, pruniers...).
- Arbres isolés et en bosquet (frênes communs, érables plane, noyers, bouleaux, peupliers tremble, noisetiers...).
- Haie ponctuelle (framboisiers, noisetiers, cornouillers, troènes...).
- Potager clos par de petites barrières en bois (voir fiche vocabulaire de clôture).
- Muret de pierre (ouvrage bas de 1,20 m au plus).
- Jardin de vivaces et petits arbustes.
- Seuil d'entrée en pavage pierre.
- Fontaine associée à la maison.
- Grenier, mazot ou raccard.

**OBJECTIFS**

- **Maintien des espaces ouverts de prairie et valorisation des vues vers la vallée.**
- **Maintien du caractère montagnard et de l'identité du territoire en réinterprétant les modes d'implantation de l'habitat traditionnel.**
- **Maintien du caractère groupé des hameaux.**

RECOMMANDATIONS POUR LES EXTENSIONS EN CONTINUITÉ AVEC UN HAMEAU « LINÉAIRE » / ET HABITAT DIFFUS EN PENTE**IMPLANTATION DU BÂTI**

En écho à l'organisation des hameaux anciens, l'implantation des nouveaux bâtiments doit être déterminée en tenant compte des caractères prédominants du tissu ancien. En particulier, une grande attention à l'adaptation au terrain naturel avec un minimum d'ouvrages de soutènement est à rechercher.

- > Minimiser les ouvrages de soutènement et conserver autant que possible la pente naturelle du terrain.
- > Préserver des vues depuis l'espace bâti vers les espaces agricoles et naturels.
- > Orienter la façade principale du bâti en direction de la vallée, parallèle à la pente.
- > Préférer une accessibilité de plain-pied à la maison.
- > Préférer un recul assez étroit entre la façade et l'espace public de la rue et qualifier les espaces de transition par des plantations diversifiées (jardin de vivaces et/ou haies basses aux essences diversifiées).

ESPACES LIBRES / VÉGÉTAL

Les structures arborées existantes seront à préserver, voire à renouveler (renouvellement des essences fruitières par exemple).

Une grande perméabilité visuelle est à rechercher pour ne pas occulter les vues. Des formes végétales ponctuelles, permettant de conserver une certaine perméabilité visuelle sont à favoriser : arbres isolés, boqueteaux, massifs arbustifs ponctuels... La prairie doit être maintenue et des essences indigènes sont à favoriser.

- > Préserver et maintenir les continuités de la trame éco-paysagère existante (prés, arbres isolés, haies, ripisylve, vergers...).
- > Renouveler les espaces de transition cultivés (jardins et vergers) entre le tissu habité et le territoire.
- > Maintenir le caractère ouvert des espaces en conservant les continuités enherbées.
- > Favoriser la plantation d'arbres indigènes et d'espèces fruitières (vergers).

SCHÉMA : RECOMMANDATIONS POUR LES EXTENSIONS EN CONTINUITÉ D'UN HAMEAU LINÉAIRE

LA MONTAGNE AGRO-SYLVO-PASTORALE

PRÉSERVER LES CARACTÈRES DES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES ET MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES HAMEAUX

Sources d'inspiration

IMPLANTATION BATI



Saint-Gervais - route du Champel



Les Houches - route des Allouds



Passy - chemin de la Tour

CLÔTURES ET LIMITES

Il est souhaitable de ne pas clore les parcelles ou, tout au plus, par des éléments ponctuels (massifs arbustifs, barrières bois ponctuelles..), afin de conserver une grande perméabilité visuelle.

Limites côté espace public

> L'utilisation du végétal est à privilégier pour qualifier la transition entre façade et espace public : massifs de vivaces et de petits arbustes. De petits murets de soutènement en pierre, des pierres levées et des barrières bois légères sont également recommandées, ponctuellement, pour matérialiser ces limites.

Limites arrière, côté espaces agricoles ou naturels

En limite d'espaces ouverts agricoles ou naturels, des clôtures légères de type clôture agricole (piquet bois et fil de fer) sont à privilégier.

CLÔTURES ET LIMITES



Clôture bois - Servoz - hameau du Mont



Ganivelles - Les Houches - route des Aillouds



Muret en pierre - Servoz



Massifs arbustifs + vivaces en frontage

DESSERTE ET INTÉGRATION DU STATIONNEMENT

(Gestion du stationnement à l'échelle de la parcelle)

> Intégrer les garages à l'environnement bâti, dans le respect des formes et des matériaux vernaculaires. Pour gérer le soutènement, les ouvrages cyclopéens avec des murs de plus de 1,50 m sont à éviter.

> Favoriser une certaine proximité de la voie de desserte au garage ou place de stationnement pour minimiser les voies d'accès et limiter les rampes.

> Éviter les alignements de garages qui ne permettent pas de composer un front de rue qualitatif.

DESSERTE ET STATIONNEMENT



Les Houches - stationnement le long de la maison



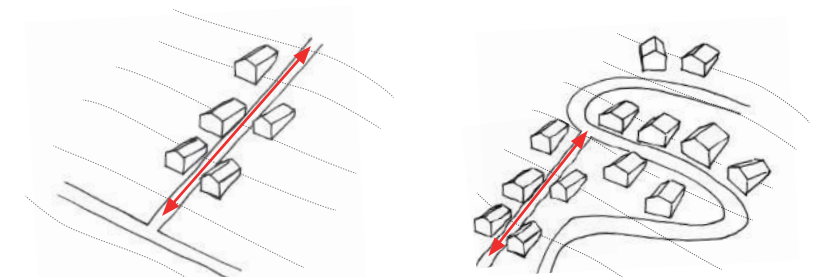
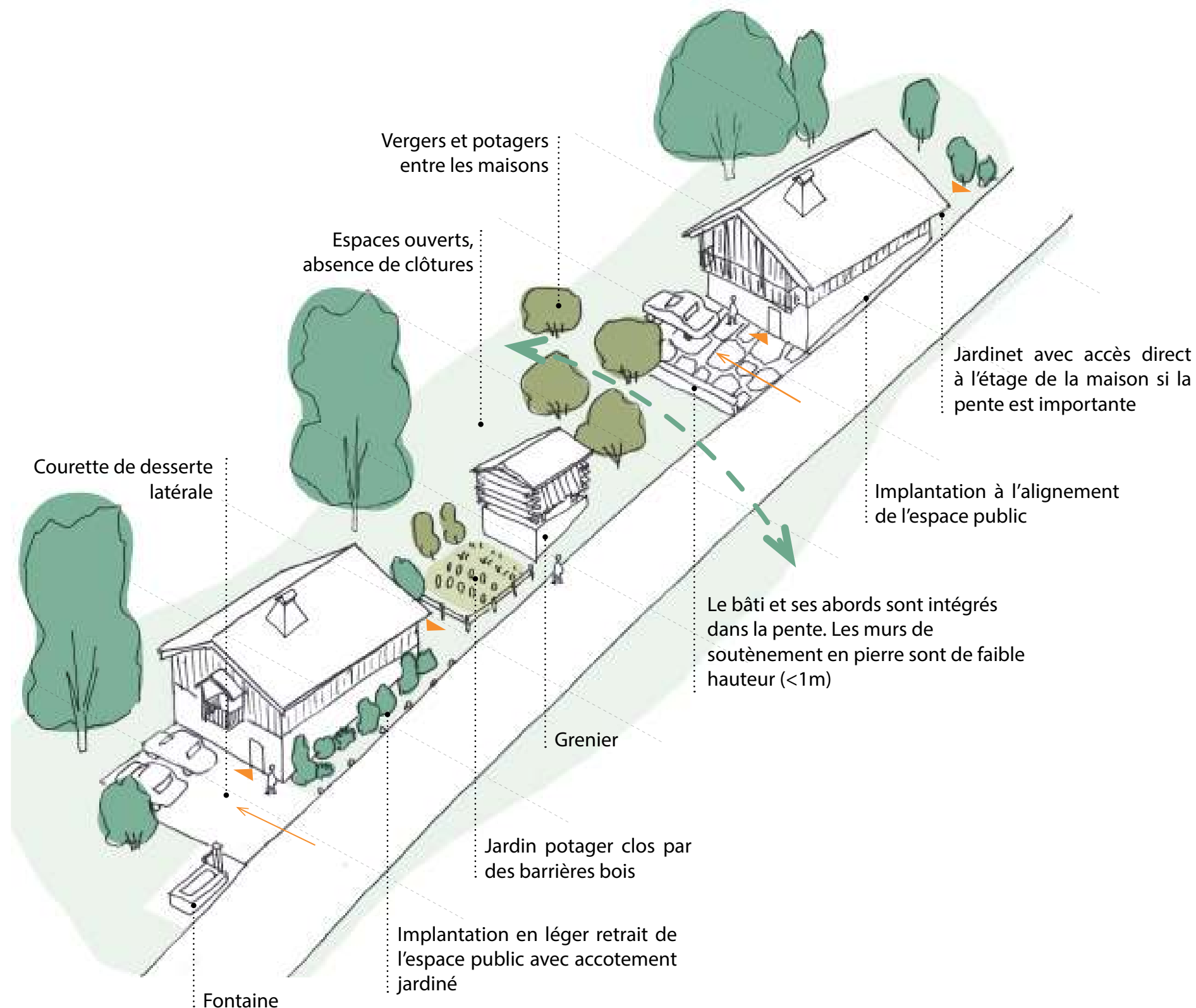
Chamonix - retrait mis à profit pour créer une place de stationnement



Servoz - hameau du Mont - Encoche pour stationnement

1.2.3 MAÎTRISER LES EXTENSIONS EN CONTINUITÉ
DES HAMEAUX « EN PEIGNE »

> DESSERTE PERPENDICULAIRE À LA PENTE



Hameau en peigne

Certaines portions du hameau groupé

CARACTÈRES IDENTITAIRES

IMPLANTATION DU BÂTI

Le hameau « en peigne » vernaculaire s'organise autour d'une desserte perpendiculaire aux courbes de niveaux. Le bâti est implanté avec un faîtage perpendiculaire à la pente et la façade principale des maisons s'ouvre sur la vallée. L'entrée dans le bâtiment s'effectue via une courette latérale.

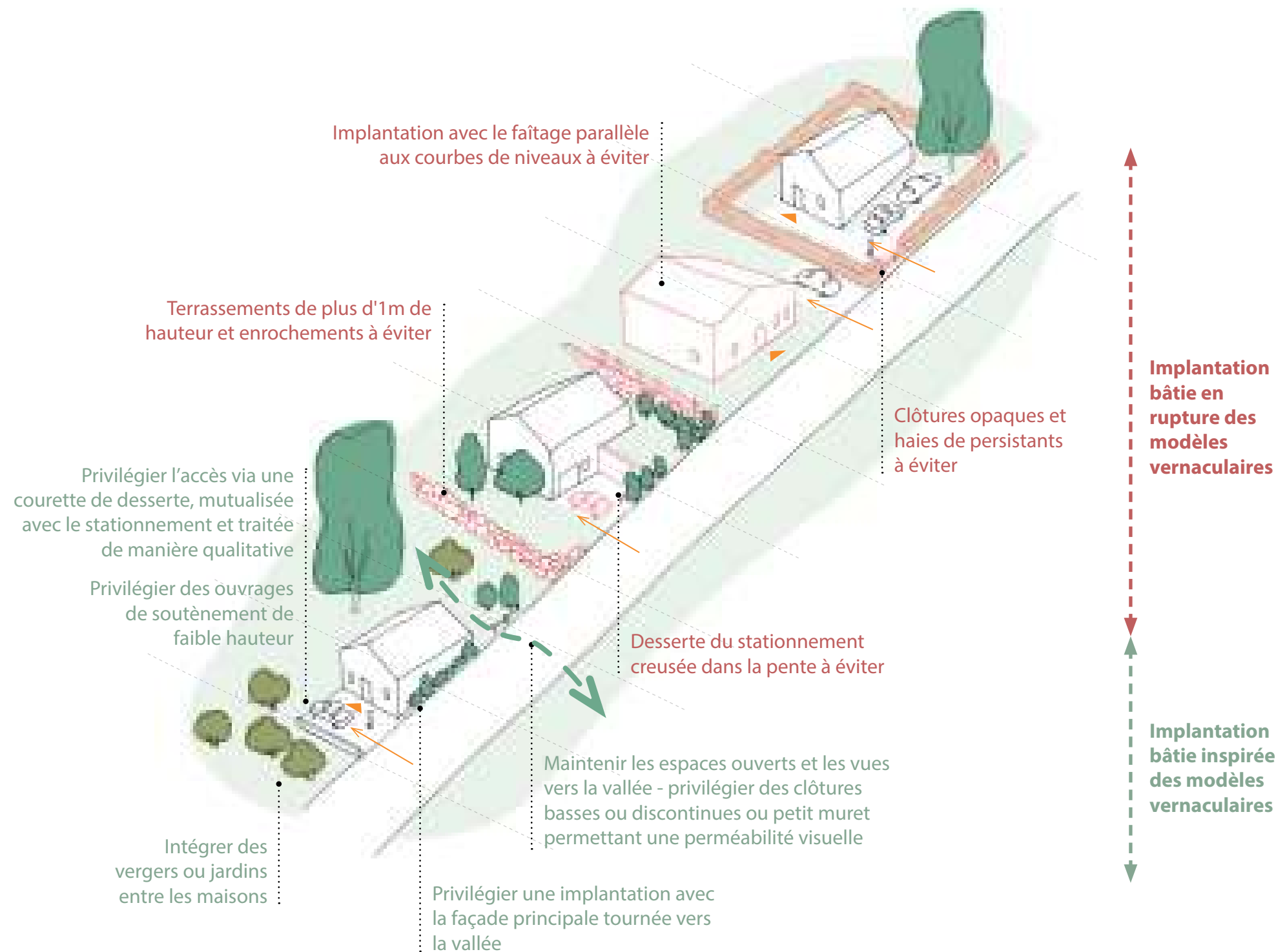
Le bâti est implanté à l'alignement ou en léger retrait de l'espace public. Le volume bâti s'encastre dans la pente : la déclivité naturelle du terrain est conservée. Il n'y a pas de dispositifs de gestion du dénivelé, ou parfois quelques murets de pierre assez discrets.

Les espaces extérieurs sont ouverts, les limites étant parfois matérialisées par des plantations de vivaces, des murets de soutènement ou des clôtures en bois légères qui maintiennent l'ouverture visuelle des espaces.

Le stationnement s'effectue le long du mur pignon par la courette de desserte.

Entre les maisons, on retrouve un verger ou un jardin potager. Lorsque le bâti est implanté en retrait de l'espace public, l'accotement est enherbé ou fleuri.

L'espace public est polyvalent, à caractère rural (pas de marquages, accotements enherbés...).

**OBJECTIFS**

- Maintien des espaces ouverts de prairie et les vues vers la vallée.
- Maintien du caractère montagnard et de l'identité du territoire en réinterprétant les modes d'implantation de l'habitat traditionnel.

RECOMMANDATIONS POUR LES EXTENSIONS EN CONTINUITÉ D'UN HAMEAU « EN PEIGNE »**IMPLANTATION DU BÂTI**

- > Privilégier une implantation au plus proche des groupements bâtis existants afin de rassembler au maximum les espaces construits et de préserver ainsi les terres agricoles, les trames végétales existantes et des coupures franches (continuités agricoles et naturelles) entre groupements.
- > Préserver des vues depuis l'espace bâti vers les espaces agricoles et naturels.
- > Orienter les nouvelles constructions en fonction de l'habitat vernaculaire, avec une façade principale orientée sur la vallée, accessible de plain-pied via une courrette de desserte.
- > Préférer un recul assez étroit entre la façade et la voirie et qualifier les espaces de transition par des plantations diversifiées, en continuité avec l'existant.

ESPACES LIBRES / VÉGÉTAL

- > S'inscrire en continuité, en confortement ou en développement de la trame éco-paysagère existante. Des continuités seront ainsi à rechercher, pour conforter les figures végétales voisines ou pré-existantes : verger, haie bocagère, petit boisement, prairie... et favoriser les déplacements de la faune.
- > Favoriser la plantation de vergers ou d'espèces indigènes entre les maisons, maintenir le caractère ouvert des espaces.
- > Veiller à la qualité du retrait entre le bâti et la voirie : accotement enherbé ou planté de massifs de vivaces ; retrait enherbé, jardiné ou planté - massifs de vivaces, petits arbustes.
- > Veiller à la qualité de la courrette desservant la façade principale : enherbée ou en dallage de pierre, plantée - massif de vivaces, petits arbustes -, murets de soutènement dans le respect des gabarits vernaculaires.
- > Intégrer les boîtes aux lettres et compteurs de manière qualitative dans des édifices.

SCHÉMA : RECOMMANDATIONS POUR LES EXTENSIONS EN CONTINUITÉ D'UN HAMEAU EN PEIGNE

LA MONTAGNE AGRO-SYLVO-PASTORALE

PRÉSERVER LES CARACTÈRES DES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES / MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES HAMEAUX

Sources d'inspiration

IMPLANTATION BATI



Les Houches - route de la Griaz



Les Houches - route de la Griaz



Vallorcine - hameau du Crot

CLÔTURES ET LIMITES

En écho à l'habitat traditionnel, il est préférable de ne pas clore les parcelles ou, tout au plus, par des éléments ponctuels, pour conserver une grande perméabilité visuelle.

Dans ce sens, c'est d'abord l'utilisation du végétal - massif de vivaces, petits arbustes - qui peut permettre de traiter qualitativement la limite et l'espace de transition entre le bâti et l'espace public. De petits murets en pierre, des pierres levées ou des barrières bois légères pourraient également ponctuellement matérialiser ces limites.

Il est préférable également de fractionner les ouvrages de soutènement et de limiter leur hauteur à 1 m. Les enrochements cyclopéens sont à éviter (voire à proscrire), ainsi que les clôtures opaques et les haies de persistants.

CLÔTURES ET LIMITES



Muret en pierre / route de la Griaz - Les Houches



Clôture bois / route de Bionnay - Saint-Gervais



Clôture bois + haie mixte / route de la Griaz - Les Houches



Accotement jardiné / route de la Griaz - Les Houches

DESSERTE ET INTÉGRATION DU STATIONNEMENT

> Intégrer le stationnement au site et à sa topographie et limiter au maximum les terrassements et la distance du stationnement de la voie publique.

> Favoriser un traitement perméable des revêtements de sol (terre, pierre enherbée...) et l'utilisation de matériaux locaux.

> Assurer l'ombrage des poches de stationnement.

> Limiter les rampes d'accès et intégrer les garages à l'environnement bâti dans le respect des formes anciennes. Les enrochements et ouvrages cyclopéens avec des murs de plus de 1,50 m sont à éviter.

> Éviter l'affectation des courettes de desserte à un usage exclusif de stationnement et maintenir leur polyvalence d'usage.

DESSERTE ET STATIONNEMENT



Courette de desserte mutualisée avec le stationnement / route de la Griaz - Les Houches



Courette de desserte mutualisée avec le stationnement / route des Granges - Les Houches



Cour de desserte et stationnement - hameau du Mont / Servoz

LA MONTAGNE AGRO-SYLVO-PASTORALE

PRÉSERVER LES CARACTÈRES DES IMPLANTATIONS BÂTIES TRADITIONNELLES ET MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES HAMEAUX

Sources d'inspiration



Rues étroites caractéristiques, sans marquage, abords végétalisés - route du Champel / Saint-Gervais



Petit patrimoine religieux - Hameau de la Tonnaz - Praz-sur-Arly



Petit patrimoine religieux - Combloux



Chemin en terre bordé de vivaces - Vallorcine



Chemin enherbé entretenu et muret en pierre - Vallorcine



Une fontaine qui participe de l'attrait de l'espace public mais qui pourrait trouver une assise plus valorisée - hameau du Mont / Servoz



Accotement des rues enherbé et arboré / le Siseray - Vallorcine



Abords de l'église enherbés et arborés - Servoz



Des bancs dans la rue - Servoz

1.2.4 VALORISER LES ESPACES PUBLICS DES HAMEAUX ET ENSEMBLES BÂTIS AGRO-PASTORAUX

CARACTÈRES IDENTITAIRES

Les espaces publics des hameaux anciens sont souvent réduits à l'espace de la rue et se caractérisent par une simplicité de traitement avec, notamment, une absence de bordure. La présence de petit patrimoine de type fontaines ou abreuvoirs compose des lieux singuliers, qui sont aujourd'hui souvent banalisés par un traitement en enrobé systématique des espaces publics.

Les rues de desserte sont en général étroites, bordées par des espaces enherbés ou des bandes plantées entre le bâti et la rue. La rue constitue un espace polyvalent, un lieu de rencontre au sein du hameau. Des chemins enherbés, le plus souvent parallèles à la pente, desservant des habitations, sont encore visibles.

Dans de nombreux hameaux, le goudronnage des chemins et la création de nouvelles routes en lacet ont modifié la trame de desserte originelle et participe à banaliser le petit patrimoine le long des voies qui, de fait, est moins visible.

OBJECTIFS

- Maintien et valorisation du caractère rural des espaces publics et des chemins (polyvalence d'usage, simplicité d'aménagement, vocabulaire végétal, matériaux locaux...).
- Préservation et valorisation du petit patrimoine en lien avec les espaces publics.
- Renforcement de la présence végétale (arbres, accotements et fossés enherbés) en recherchant la désimperméabilisation des sols, pour une meilleure gestion des eaux pluviales.

RECOMMANDATIONS

- > Maintenir la polyvalence d'usage des rues, espace de partage des hameaux, et sécuriser les déplacements piétons (partage de la chaussée / vitesse limitée).
- > Contenir l'imperméabilisation des rues pour conserver un espace planté entre la rue et le bâti et dégager le petit patrimoine des surfaces en enrobé.
- > Préserver voire renforcer la trame plantée en lien avec les espaces publics.
- > Favoriser l'emploi de matériaux locaux (granit, bois...) pour qualifier les espaces publics.
- > Soigner les abords du petit patrimoine (dallage pierre, plantations éventuelles) en le différenciant notamment de la chaussée en enrobé.

Généralités

Les fermes constituent un élément marqueur du territoire. Elles se distinguent dans le paysage par leur silhouette massive, solidement ancrée au cœur d'un espace libre. Ces volumes couverts d'une toiture généralement à deux pans présentent peu de percements. Traditionnellement, les fermes sont construites avec des matériaux locaux. Elles étaient, à l'origine, toutes en bois (façades avec bardage et couverture de tuiles de bois), mais à la fin du XVIII^e siècle, la partie basse commence à être construite en pierres liées à la chaux et la toiture se couvre d'ardoise, de tôle ou de tuiles mécaniques au XIX^e siècle. On les distingue toujours facilement par leurs galeries et leurs bardages en bois, en façade.

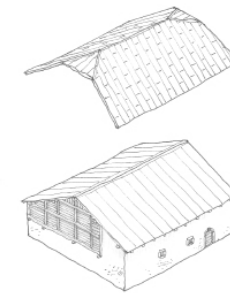
Types / Déclinaisons



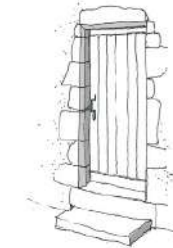
Points de vigilance / enjeux

- Protection des fermes remarquables par maintien de l'usage ou réutilisation.
- Maintien des compositions et matériaux « sobres et simples ».
- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques (éparrons, encadrements pierre, etc.).
- Respect des compositions lors du bouchage/création de baies.
- Valorisation des enduits.
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens (à l'occasion des divisions en logements ou des rénovations thermiques...).
- Traitement des abords, encouragement des jardins attenants et de l'absence de clôtures (sauf murets en pierre, gires ou haies végétales).

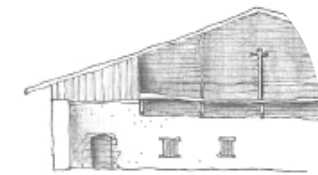
Dispositifs caractéristiques



Silhouette massive, de base rectangulaire ou carrée, toiture à deux pans (avec ou sans croupe). Peu de percements



Encadrement en pierre de taille (granit/grès/tuff/etc.)



Croix en bois au centre de la galerie



Bardages (ou mantelage) bois avec percements à motifs (trèfle, cœur, triangle, etc.)

Recommandations spécifiques

Reconversion / Agrandissement

- Valoriser l'espace disponible (grange ou comble) plutôt que les extensions.
- Maintenir les espaces non aménagés dans les parties semi-enterrées ou sous les grands combles pour favoriser la circulation d'air et les espaces-tampons thermiques.

Restauration des façades

- Respecter les compositions soubassement maçonné/superstructure charpente et parement bois. Les parties en bois doivent impérativement être conservées ou restaurées en respectant une teinte sombre.
- Maintenir la présence d'un enduit (qui a un rôle de protection pour la pierre). Choisir une chaux naturelle, avec une teinte cohérente (non vive ni saturée, de teinte blanche ou claire).
- Proscrire la reconstruction en maçonnerie (béton parpaings ou autres) bardée de bois. Ce procédé banalise ce bâti ancien car il le rigidifie et autorise seulement des ouvertures standardisées.
- En cas de division de la ferme en deux habitations, conserver un traitement de la façade homogène et cohérent.

Transformation des baies et modifications de menuiseries

- Les menuiseries sont de préférence en bois. Éviter l'emploi de bois de teinte claire ou « dorée » (garde-corps, forget et contrevent).
- Conserver les proportions générales des percements (ne pas chercher systématiquement à unifier les ouvertures anciennes).
- Préférer une menuiserie de la taille de l'encadrement d'origine en cas de transformation.
- Un exemple de transformation peut-être l'adaptation du bardage en contrevent dans le cadre d'un nouveau percement.
- Lorsqu'il existe des motifs décoratifs sculptés ou peints, ils doivent être conservés et restaurés.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Les granges, typiques de la région, sont des constructions destinées au stockage des récoltes. Pour beaucoup situées dans la plaine de l'Arve, elles étaient autrefois nombreuses, alignées et sans clôtures. Leur socle est construit en pierre tandis que l'étage est en bois. Les raccards sont quant à eux, un type de grange à blé, située essentiellement dans le secteur de Vallorcine. Ils présentent aussi une base maçonnée qui est surmontée de madriers et reposent sur des grays (plots en bois pour éviter les rongeurs). Enfin, les greniers (ou mazot) sont utilisés pour stocker des objets précieux et des récoltes. Construits à distance de la ferme pour éviter les incendies, ils ont parfois été transformés en maisons d'habitation. Certains greniers sont doubles, horizontaux ou verticaux, avec des structures indépendantes ou superposées.

Types / Déclinaisons



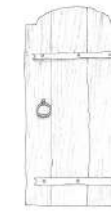
Points de vigilance / enjeux

- Protection de ces éléments bâtis et des ensembles remarquables (situation d'abandon et/ou de manque d'entretien).
- Maintien du rapport simple à l'environnement, sans clôtures, sans abords « urbains ».
- Modifications substantielles lors de déplacement ou de changements d'usage.
- Conservation et valorisation des ouvrages et des matériaux authentiques.
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens.
- Maintien de la lecture des édifices originaux en cas d'adjonctions.

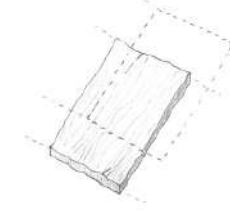
Dispositifs caractéristiques



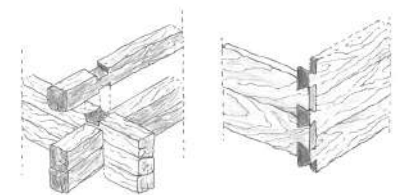
Simplicité des volumes
Peu de percements
Base maçonnée
Bardage bois



Porte à lames verticales en bois (en forme de chapeau de gendarme pour les greniers)



Toiture à deux pans
Absence de cheminée
Couverture en ancelles



Assemblage à mi-bois (raccord) et assemblage à queue-d'aronde (grenier)

Recommandations spécifiques

- Préférer les usages d'origine : stockage, abri, etc.

Reconversion

- Respecter la taille des encadrements pour les menuiseries créées, notamment pour la porte. Créer des percements dans la logique générale du bâtiment. Pour les corps de bâtiments subdivisés, conserver une logique d'intervention commune.

Porte

- Conserver les portes d'origine lorsque cela est possible. Si remplacement, préférer une réfection à l'identique.
- Les portes de grenier, grange et fenil peuvent rester en bois brut.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

LA MONTAGNE AGRO-SYLVO-PASTORALE

PRÉSERVER LES ÉLÉMENTS BÂTIS : LE PETIT PATRIMOINE

FOUR À PAIN / LAVOIR / KANCHE

Généralités

Les fours, autrefois présents dans chaque hameau, étaient des constructions indépendantes, souvent éloignées des villages pour éviter les risques d'incendie. Utilisés principalement pour cuire le pain, ils servaient aussi à la fabrication de la chaux. Construits en granit ou en lauzes par des maçons spécialisés, ces fours disposaient d'une voûte dont la sole était inclinée. Certains fours sont encore utilisés lors d'événements culturels, bien que beaucoup soient en ruine ou transformés. D'autres éléments de petit patrimoine, moins nombreux, sont aussi à mentionner : les lavoirs et les kanches. À Cordon, une kanche à pomme, utilisée pour produire du cidre, a été reconstituée.

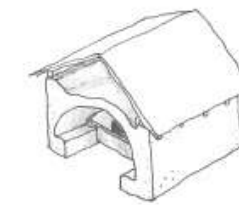
Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Maintien de ces ouvrages d'intérêt collectif, de leur lien avec les hameaux ou fermes, facteur d'identité.
- Consolidations et restaurations adaptées au type et aux matériaux.
- Conservation et valorisation des ouvrages et des matériaux authentiques.
- Rénovations respectueuses de l'architecture et maintien de la qualité des abords.
- Entretien des abords, sans dispositifs trop « urbains » (revêtements imperméables, bordures routières, panneaux...).

Dispositifs caractéristiques



Base maçonnée des fours à pain. Voûte en pierre et mortier. Charpente simple à deux fermes, couverture en pierre plate ou ancelles. Absence de cheminée.

Partie latérale pouvant servir de « remise » à bois. Volume simple, souvent situé le long d'une route ou sur une place publique

Recommandations spécifiques

Restauration

- Privilégier les matériaux biosourcés : bois d'épicéa local pour les charpentes des fours, ancelles ou tavaillons et pierre plate pour les couvertures. Enduits à la chaux naturelle mélangés sur site avec des sables locaux pour les maçonneries.
- Rejointoiement des pierres à la chaux naturelle.

Abords

- Questionner l'emplacement des éléments implantés à proximité (moblier urbain, signalisation, etc.). Envisager leur déplacement en cas d'incohérence.
- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager et/ou de sol particulier. Éviter les équipements routiers ou publicitaires trop marqués à proximité.
- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et mousse tout en conservant des abords végétalisés. Ne pas artificialiser à outrance les sols alentour.

Usages

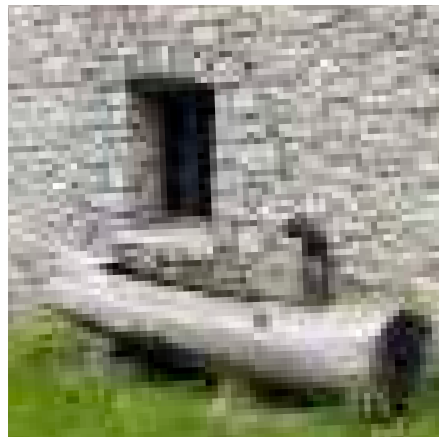
- Encourager l'utilisation des fours à pain et kanches à l'occasion d'événement.
- Encourager la reconstruction des kanches.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

L'eau n'était autrefois pas distribuée dans les maisons. Si l'on ne disposait pas d'une source proche, il fallait aller la puiser avec des seaux au « bassin », équipement obligatoire de toute agglomération. Sous le canon, le bassin périphérique en pierre servait d'abreuvoir pour les animaux. On y adjoignait souvent un autre bassin où rincer le linge. C'était donc autrefois un des points forts du village, un endroit vital, mais aussi un lieu de rencontre privilégié. Au XIX^e siècle, ils sont construits en pierre, en calcaire ou en granit monobloc. À partir du XX^e siècle, ils seront plus généralement fabriqués en ciment, selon un même modèle. Dans le tissu urbain, la présence de l'eau se retrouve par les fontaines. Situées sur une place du centre-bourg, ces fontaines sont généralement construites en granit, isolées et à vasques.

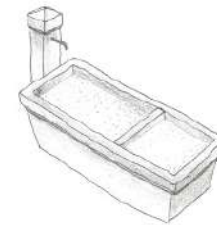
Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Maintien des bassins et abreuvoirs, ainsi que leur lien avec les hameaux - facteurs d'identité liée à la présence de l'eau (éviter les cas de transformations en « jardinières »).
- Consolidations et restaurations adaptées au type et aux matériaux.
- Entretien des abords, sans dispositifs trop « urbains » (revêtements imperméables, bordures routières, panneaux...).

Dispositifs caractéristiques



Simplicité du bassin
rectangulaire unique (ou double)
Fût en granit ou en bois



Canon métallique



Moulures en partie haute,
Dates gravés

Recommandations spécifiques

Restauration

- Remise en jeu des dispositifs de fontainerie.
- Reprise des éléments en pierre de taille par des matériaux adaptés (changements ou greffes de pierre, ragréage au mortier pierre, rejointoiement au mortier de chaux naturelle, etc.).
- Nettoyage par gommage (éviter le sablage, trop abrasif).

Abords

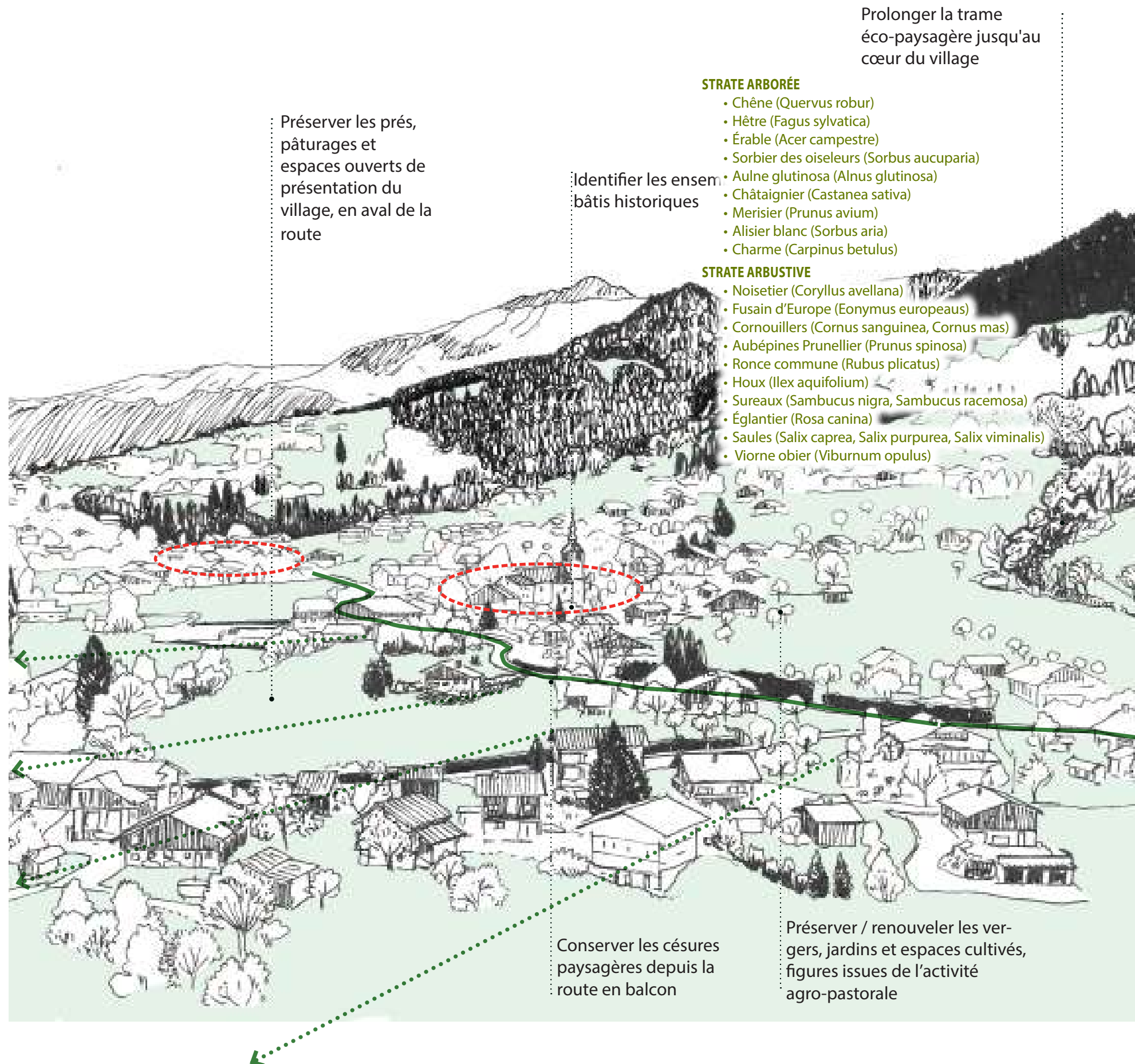
- Questionner l'emplacement de ces éléments. Envisager leur déplacement en cas d'incohérence.
- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager et/ou de sol particulier : abords à dominante végétale pour les bassins et minérale pour les fontaines.
- Éviter les équipements urbains (panneaux, poubelles, etc.) trop marqués à proximité.
- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et mousse tout en conservant des abords végétalisés. Ne pas artificialiser à outrance les sols alentour.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).



2/ LA MONTAGNE HABITÉE : VILLES ET VILLAGES

1. MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS
2. PRÉSERVER LES ENSEMBLES BÂTIS



2.1.1 LES VILLAGES DE VERSANT

LE VILLAGE DANS SON TERRITOIRE

LES VUES

Les vues constituent une composante essentielle du territoire : **des ouvertures visuelles multiples depuis les routes en balcon, des co-visibilités de versant à versant, des vues panoramiques, des fenêtres paysagères, des points de vue sur des silhouettes villageoises ou des éléments du patrimoine bâti** qui constituent des repères visuels sur le territoire.

OBJECTIFS

- Maintenir l'ouverture des espaces habités.
- Lutter contre l'obstruction et la banalisation résidentielle des versants.
- Valoriser les vues remarquables.

RECOMMANDATIONS

- > Cartographier les vues remarquables, nécessaires à la compréhension du territoire.
- > Dans les cônes de vue, établir un curseur de préservation en fonction de la sensibilité paysagère du site : interdire les constructions dans les vues à conserver strictement, cadrer fortement si la parcelle est ouverte à l'urbanisation.
- > Préserver la lisibilité des points de vue vers les repères bâtis.
- > Ne pas ouvrir à l'urbanisation les espaces de présentation du bâti.

CONTINUITÉ DE LA TRAME ÉCO-PAYSAGÈRE JUSQU'AU CŒUR DES VILLAGES / ENTRETIEN DES MOTIFS AGRO-PASTORAUX EN CEINTURE DES VILLAGES

Cours d'eau et ripisylves, prairies ponctuées d'arbres, haies bocagères, alignements champêtres, arbres isolés ou en bouquets participent de la qualité paysagère des coteaux et composent une ambiance rurale. Support de la trame végétale, écologique et paysagère, ils sont prolongés, à l'approche du village par les **espaces ouverts en herbe, prés-vergers, espaces cultivés, jardins**, qui témoignent de l'activité agricole passée et constituent l'identité paysagère des villages en dessinant les contours. L'enjeu est de prolonger cette trame jusqu'au cœur des villages (continuités des haies bocagères, perméabilité ou absence de clôtures...).

OBJECTIFS

- Restaurer les figures agro-pastorales.
- Maintenir les continuités écologiques et paysagères, prolonger cette trame plantée au cœur des villages (continuité des haies bocagères, perméabilité ou absence de clôtures...).
- Définir les limites à l'urbanisation en appui sur des éléments ou structures de paysage (arbres, haies, chemins anciens, topographie...).

LA MONTAGNE HABITÉE : VILLES ET VILLAGES

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS : LES VILLAGES DE VERSANT

Sources d'inspiration

VUES



Combloux



Contamines-Montjoie - Co-visibilité de versant habité à versant habité



Domancy - Ouverture visuelle depuis la route en balcon

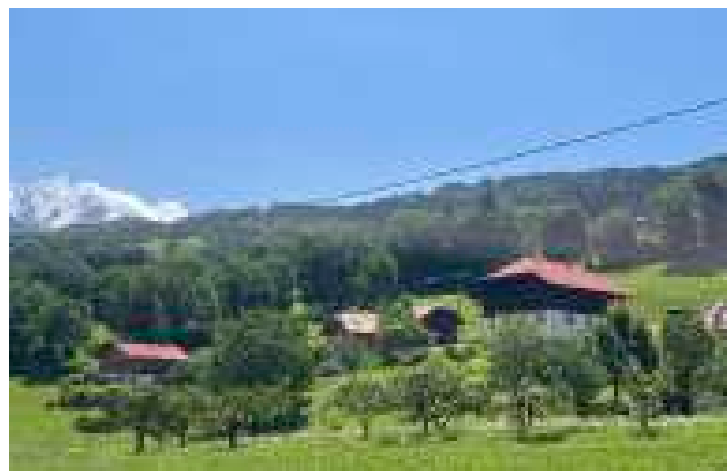
RECOMMANDATIONS

- > Identifier / cartographier les motifs de paysage arborés.
- > Limiter l'urbanisation sur les prés-vergers et les espaces ouverts en herbe.
- > Remettre en état et entretenir le patrimoine arboré (taille, renouvellement...).

ENSEMBLES BÂTIS HISTORIQUES ET LISIÈRES BÂTIES

Les communes du territoire sont constituées de nombreux hameaux. Quand les constructions se sont massivement implantées sur les coteaux ensoleillés, autour des hameaux traditionnels et le long des voies qui les reliaient, le paysage des versants, clairement défini jusque-là, en a été brouillé.

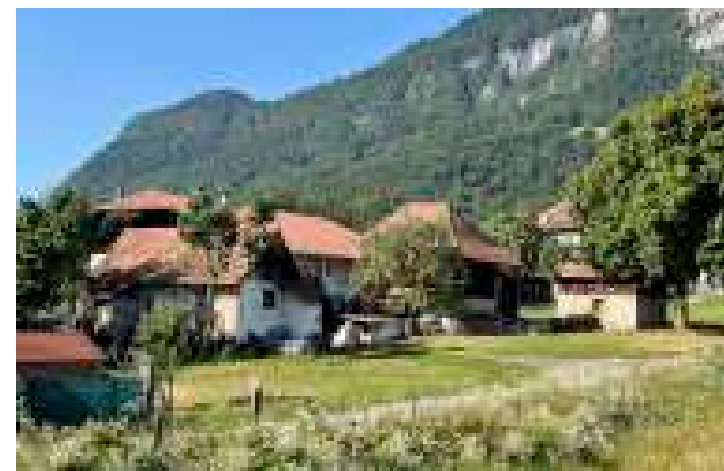
TRAME ECO-PAYSAGÈRE



Domancy - Pré-verger et implantations bâties



Sallanches - Pré-verger en transition entre le village et le territoire



Contamines-Montjoie

OBJECTIFS

- Conserver la lisibilité des implantations historiques et préserver la silhouette des villages et hameaux.
- Conforter les villages et hameaux.
- Dessiner la lisière du village et assurer les transitions entre espace bâti et espace agricole ou naturel.

RECOMMANDATIONS

- > Limiter le développement linéaire en entrée de village, fixer les limites de l'urbanisation et travailler sur les paysages de lisières bâties.
- > Identifier et maintenir, voire reconquérir, les espaces jardinés en ceinture des villages : maintenir le petit parcellaire (petits jardins ou terrains cultivés), transition entre le parcellaire du village à la trame serrée et le parcellaire agricole et préserver les motifs associés (vergers, prés-vergers, jardins potagers...).
- > Identifier l'enveloppe urbaine de chaque hameau historique.
- > Préserver ou reconquérir les "espaces de présentation" aux abords des villages.
- > Identifier finement les coupures d'urbanisation à préserver.

GROUPES BÂTIS HISTORIQUES ET LISIÈRES



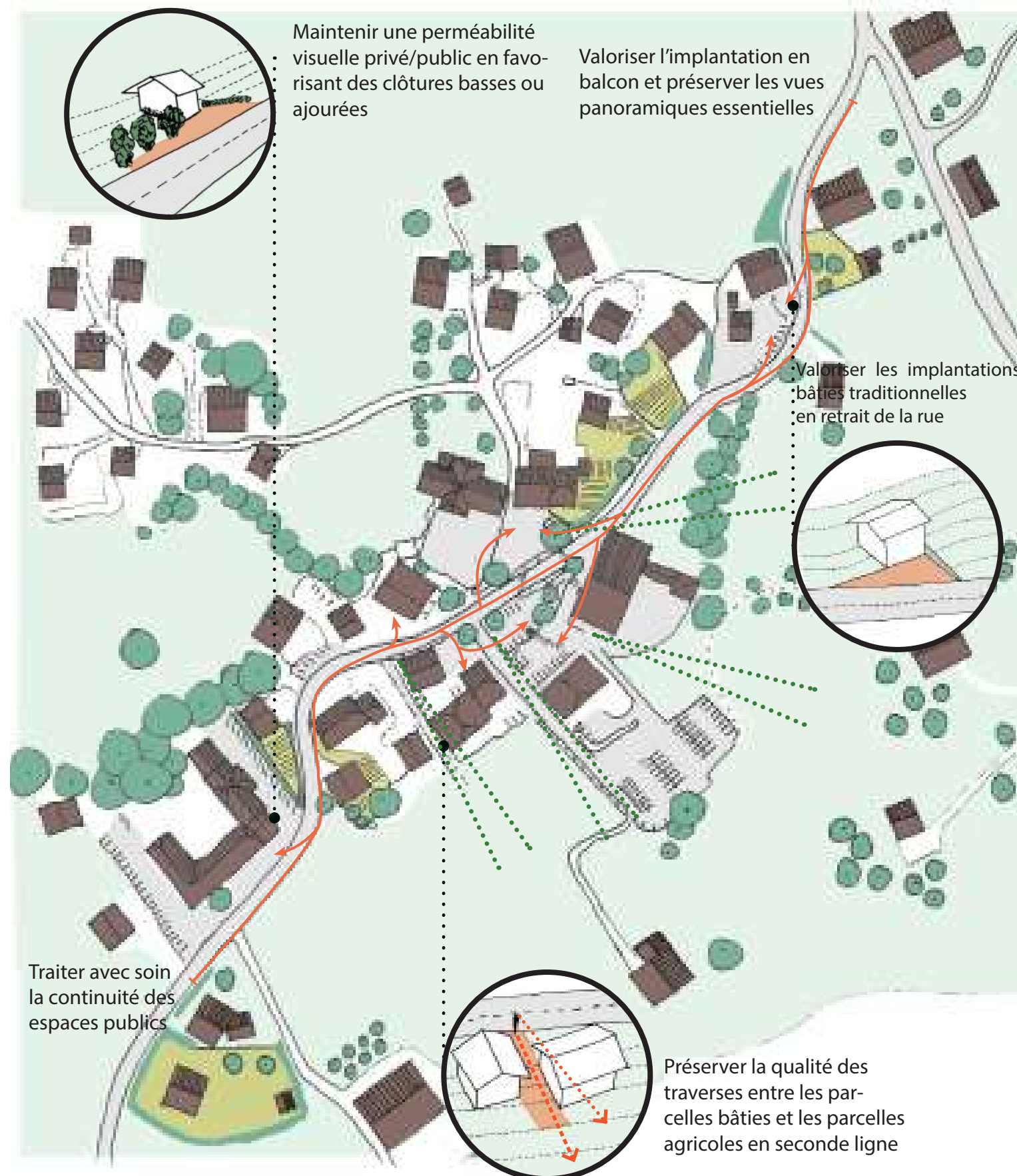
Praz-sur-Arly - Silhouette villageoise et ripisylve



Passy - Espaces ouverts en herbe, compacité et lisibilité du groupe bâti.



Vallorcine



STRUCTURE BÂTIE, ENTRÉES ET TRAVERSÉE

Le village de versant présente un tissu aéré alternant une implantation bâtie en retrait de la rue et des traversées qui jouent un rôle structurant dans son organisation. Partagées entre plusieurs parcelles, ces venelles d'accès favorisent une certaine densité, contribuant au maintien de la figure du village rural et offrent des fenêtres paysagères sur les parcelles agricoles et le grand paysage.

OBJECTIFS

- Maintenir le groupement bâti dans ses caractéristiques, sa lisibilité et son organisation (cohérence d'ensemble, espaces non clos, traitement des abords).
- Préserver l'héritage rural au cœur des tissus bâtis (caractère naturel, simple et perméable des lieux et des interventions).
- Accompagner la densification en préservant des espaces de respiration et des motifs patrimoniaux (vergers, prés-vergers, espaces jardinés...).
- Apaiser, valoriser les traversées de villages et hameaux.
- Améliorer la gestion du stationnement à l'échelle des villages.
- Valoriser la qualité et le maillage des espaces publics pour favoriser les modes actifs.

RECOMMANDATIONS

LES ENTRÉES

> Marquer les entrées de villages, soigner les seuils : valorisation de structures arborées existantes, événement bâti...

LA TRAVERSÉE

> Dans toute nouvelle construction, respecter l'implantation traditionnelle du bâti et la porosité des tissus villageois : retrait vis-à-vis de la rue, traverses de desserte séquençant le linéaire bâti et espaces libres plantés.

> Localiser les dents creuses et les espaces libres plantés qui participent à la valeur patrimoniale mais aussi à la qualité de vie du village (fraîcheur et ombrage de l'espace public, trame verte et bleue...).

> Atténuer le caractère routier des traversées de village : limiter la largeur de la voie au strict nécessaire, éviter la surabondance de marquages routiers et mobilier de sécurisation, traiter les accotements avec simplicité, ponctuer d'arbres...

> Penser un parcours piéton simple, continu et sécurisé.

> Maîtriser l'espace dédié à la voiture et au stationnement. Les tracés de voirie et stationnements doivent s'accorder avec le site et la topographie. L'implantation du stationnement privilégiera l'emplacement le plus proche de la rue, de manière à limiter le linéaire de voirie et les terrassements. Les voies en impasse avec dispositifs de retournement seront évitées. Les aires de stationnement pourront tirer partie des structures végétales existantes ou à installer ; Elles participeront au caractère végétal du site, apporteront ombrage et favoriseront la biodiversité.

LA MONTAGNE HABITÉE : VILLES ET VILLAGES

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS : LES VILLAGES DE VERSANT

Sources d'inspiration

ENTRÉE



Servoz - Entrée de village. Richesse des formes végétales, transparence, sobriété des volumes bâtis traditionnels et intégration des modes actifs



Sallanches



Domancy - Patrimoine bâti marquant un seuil sur le parcours

Les revêtements du stationnement, et des accès privilégieront des matériaux perméables et naturels selon usage et fréquentation (concassé enherbé, pavés ou dalles avec joints enherbés, stabilisé, grave compactée, graviers, pavage sur sable...).

> Privilégier des aménagements sans sophistication (absence de bordures, espaces enherbés, chemins non revêtus...) dans l'esprit des villages traversés.

LES LIMITES PUBLIC/PRIVÉ, LE RAPPORT À L'HABITAT

> S'implanter de façon à maintenir un rapport construit ou jardiné à la rue et ainsi enrichir le paysage de la traversée.

> Respecter l'esprit des villages de versant traditionnellement ouverts : absence de clôtures ou clôtures transparentes, de type agricole, doublée ou non d'une haie.

Ces haies ne chercheront pas à clore visuellement la parcelle mais à en suggérer ses limites sous la forme d'un filtre ou d'un jalonnement : bosquets ponctuels, haies bocagères poreuses, vergers... qui présentent de l'épaisseur et de la transparence vers les paysages naturels et sont perméables à la petite faune.

Pour conserver l'esprit rural et champêtre des villages, les limites végétales pourront s'inspirer d'une haie bocagère présentant trois strates : arborée, arbustive et herbacée, et diversifier ainsi la qualité des paysages perçus.

RESPIRATIONS AU SEIN DU TISSU BÂTI



Cordon - Traverse enherbée rythmant le linéaire bâti et ouvrant des perspectives sur les parcelles agricoles



Sallanches - Muret de pierres et vergers en cœur de village



Servoz - Transparences des clôtures et ponctuations arborées en pied de façade

TRAVERSÉE ET GESTION DU STATIONNEMENT



Saint-Gervais-les-Bains / Saint-Nicolas-de-Véroce - Accotements enherbés et traitement végétal des limites qui qualifient la traversée.



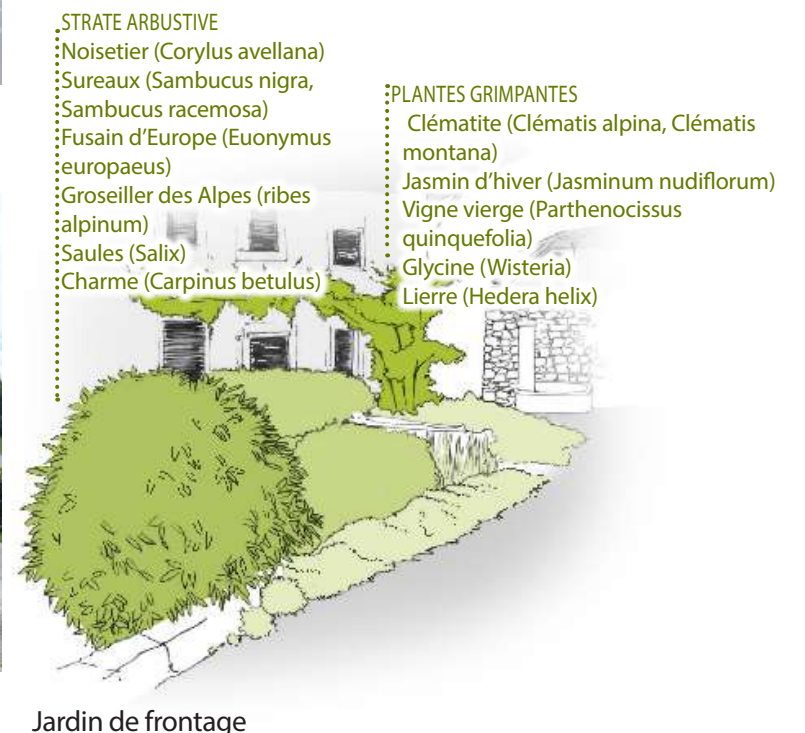
Saint-Gervais-les-Bains - Stationnement sur concassé enherbé

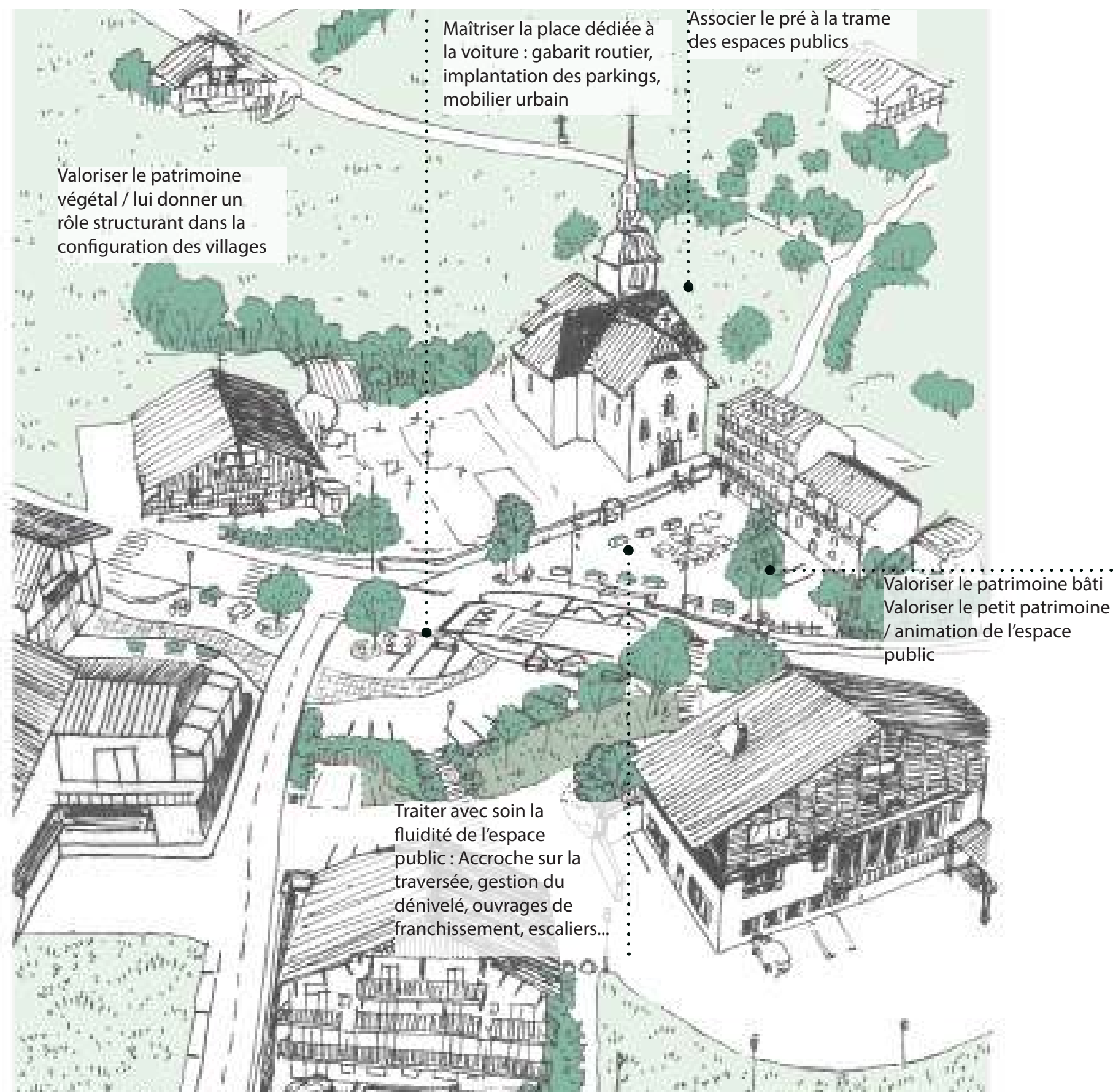


Sallanches - Stationnement perméable en pavés enherbés



Praz-sur-Arly - Stationnement ombragé





LES ESPACES PUBLICS

L'espace public, marqué par une déclivité, se déploie en plusieurs niveaux. Cette organisation en balcon façonne des séquences paysagères remarquables mais impose la mise en place de dispositifs de gestion de la pente. Soutènements, rampes et emmarchements rythment l'espace et deviennent un marqueur fort de l'identité du village.

Sous la pression de nouveaux usages, les espaces publics ont évolué, accordant une place croissante à la voiture au détriment parfois des modes doux et des lieux de convivialité. Cette transformation a entraîné la mise en place d'un vocabulaire routier (traitement des accotements, dispositifs de sécurisation, espaces de stationnement), auquel s'est ajouté un mobilier urbain varié saturant l'espace public et complexifiant sa lecture.

OBJECTIFS

- Préserver, valoriser et renouveler le patrimoine arboré.
- Valoriser la valeur patrimoniale et d'usage des espaces publics.
- Maintenir la polyvalence des espaces publics villageois.
- Organiser un partage équilibré de l'espace public autorisant tous les modes de déplacement.
- Valoriser le patrimoine bâti et ses abords.
- Valoriser le petit patrimoine : murs, bassins, etc.

RECOMMANDATIONS

PATRIMOINE VÉGÉTAL

> Préserver et renouveler les arbres sur les places, à la croisée des chemins, en accompagnement de rue... Les structures arborées existantes seront préservées, confortées voire prolongées, autant que possible, pour conserver leur rôle de repère et d'animation du paysage de la rue ou de la place, participer au rafraîchissement de l'espace public (ombrage) et à son agrément. Attention à la taille qui affaiblit l'arbre et qui ne doit être pratiquée que de façon mesurée.

Dans l'esprit de ces villages, le végétal doit être privilégié au minéral : haies, revêtement de sol... dès qu'il est possible de le mettre en œuvre. La mise en œuvre du végétal s'inspirera des types de jardins et structures végétales représentatifs des motifs de la montagne agro-pastorale : verger, potager, haie bocagère, au caractère simple et pratique hérité des jardins.

> Intégrer à la trame paysagère du village les espaces libres (jardin, verger, pré...) comme autant d'espaces publics ainsi que, dans la continuité, les jardins privés liés aux habitations.

> Gérer les eaux pluviales en lien avec la trame plantée : noue paysagère, sols drainants...

Sources d'inspiration



Combloux - Massifs plantés d'essences rustiques et fleuries qui valorisent l'espace public



Les Houches - Traitement soigné des espaces publics de la traversée. la présence des arbres enrichit le paysage de la rue



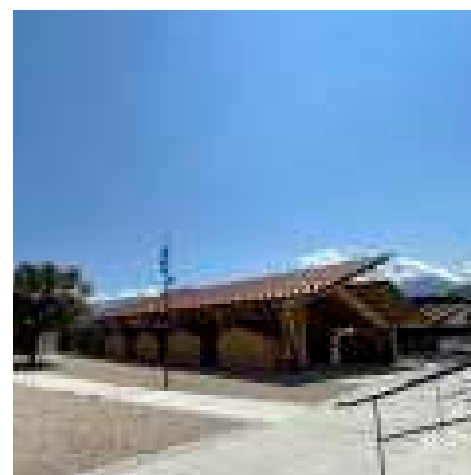
Chamonix - Arbre isolé qui constitue un repère remarquable



Combloux - Tapis de dalles granite qui met en valeur l'église



Cordon - Espace public animé d'une terrasse



Domancy - Traitement simple et sobre des espaces publics du chef-lieu



Sallanches - Végétalisation du pied de façade de la mairie



Servoz, Domancy, Combloux, Cordon - Le pré, figure patrimoniale d'espace public récurrente au cœur des villages. Hérité de pratiques agro-pastorales, il porte aujourd'hui des usages d'agrément. Il est aussi un espace ouvert qui valorise fortement les éléments de patrimoine bâti qui lui sont associés. Il porte, enfin, la vue vers les horizons montagneux



TRAITEMENT DE SOL

> Conserver la qualité des sols existants en pavés, galets, calades ou les reconstituer avec les mêmes principes constructifs (pierres calées et non maçonnées pour conserver la perméabilité au pied des murs de façades).

> Éviter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols : limiter l'enrobé aux seules emprises roulées, ne pas appliquer d'enrobé jusqu'au pied des façades. Lui préférer un parterre planté.

> Proposer un dessin simple de l'espace public.

USAGES

> Valoriser un maillage piéton continu, cohérent dans son traitement qui améliore autant que possible, au regard du dénivelé, les conditions d'accès pour tous à l'espace public.

> Intégrer les espaces de stationnement comme s'ils constituaient une figure de l'espace public : emplacement choisi avec soin - ne pas être un obstacle à la vue - , couvert planté, traitement de sol qualitatif.

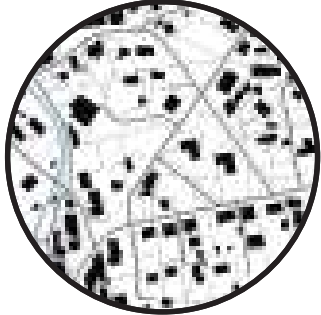
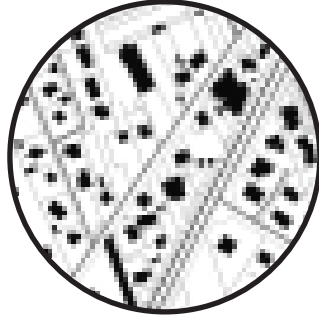
> Penser les espaces publics dans leur polyvalence.

> Limiter l'usage du mobilier pour éviter qu'il ne sature l'espace public : bornes, jardinières - qui peuvent être avantageusement remplacées par une plantation en pleine terre - mat d'éclairage...

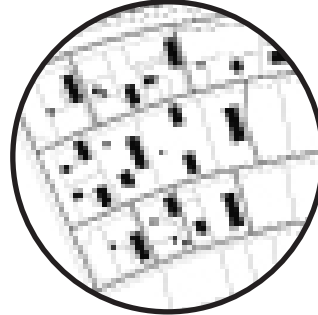
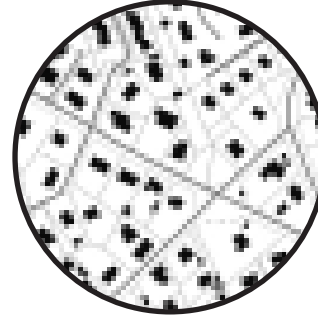
PATRIMOINE BÂTI, PETIT PATRIMOINE

> Traiter sobrement les abords du patrimoine bâti et du petit patrimoine.

> Intégrer les petits éléments patrimoniaux dans les aménagements : murs de soutien en pierres, escaliers...

1. Hameau historique
pré-XIX^e siècle2. Axe historique
pré-XIX^e siècle

3. Cité Jardin

4. Extensions
pavillonnaires

CHEDDE : UNE DIVERSITÉ DES TISSUS BÂTIS AU SEIN DU HAMEAU

2.1.2 LES VILLES INDUSTRIELLES ET RÉSIDENTIELLES DE FOND DE VALLÉE

À l'image de nombreuses villes de fond de vallée, Chedde présente une diversité de tissus bâtis résultant de strates historiques successives, où coexistent hameau agricole historique, héritage industriel et urbanisation pavillonnaire plus contemporaine. Chaque entité urbaine y développe sa propre logique d'implantation, en lien étroit avec son contexte d'émergence.

LE HAMEAU HISTORIQUE : UNE STRUCTURE AGRO-PASTORALE PRÉSERVÉE

Antérieur au XIX^e siècle, le hameau historique de Chedde, foyer originel de son urbanisation, se structure par une activité agro-pastorale. On y retrouve les maisons passerandes et leurs annexes agricoles, implantées le long des anciens chemins d'exploitation. À partir du XIX^e siècle, le développement du tourisme et la fréquentation de voyageurs en direction de Chamonix ont renforcé l'attractivité et le développement du secteur.

L'ensemble constitue une trame urbaine encore largement intacte, où l'implantation du bâti épouse les lignes du relief et du cadastre ancien. Ce noyau historique, encore identifiable, a accueilli au fil du temps une diversité de formes bâties, enrichissant un tissu finement dessiné.

L'AXE HABITÉ - Période multiples

Épine dorsale du territoire, cet axe existait avant même la formation du hameau. Son tracé oblique, contrastant avec la trame orthogonale du parcellaire agricole, a généré une organisation spatiale singulière, marquée par une double logique d'implantation : certaines constructions s'alignent sur la voie, d'autres sur le découpage cadastral. Le tissu présente néanmoins des caractéristiques communes : des accès latéraux ou partagés en bordure de route menant au fond des parcelles, une densification progressive à l'arrière des terrains, et la présence ponctuelle de commerces en rez-de-chaussée. L'ensemble reste hétérogène, mêlant des constructions issues de périodes variées, sans linéarité chronologique nette.

LA CITÉ JARDIN - À partir de 1915

À partir de 1915, l'essor industriel de Passy impulse une nouvelle forme d'habitat collectif. Sous la direction de l'architecte Henry

Jacques Le Même, un projet global se déploie sur plusieurs décennies. D'abord au Clos Blanc (1914) puis aux Clos (1942) et aux Nids (1955), Henry Jacques Le Même développe une vision collective de l'habitat qui articule petits collectifs de logement, équipements publics et espaces publics support de communauté. Ce tissu se démarque par son modèle d'urbanisme structuré et réfléchi à l'échelle du quartier et de la ville.

L'EXTENSION PAVILLONNAIRE - À partir de 1950

L'urbanisation pavillonnaire, amorcée dans les années 1950, s'est développée par emprise progressive sur les parcelles agricoles existantes. Bien que fondée sur des initiatives ponctuelles et non coordonnées, elle présente une certaine cohérence : les gabarits sont contenus, les implantations préservent des percées visuelles sur le grand paysage, et le végétal reste présent au sein des parcelles. Cette urbanisation d'opportunité soulève la question de l'intégration de ce tissu, presque autonome, dans un projet urbain global et de la nécessité d'une collaboration repensée entre opérateur privé et pouvoirs publics.

OBJECTIFS

- Conforter et revitaliser la centralité de Chedde.
- Améliorer l'image de Chedde en s'appuyant sur ses éléments de patrimoine et sa trame éco-paysagère.
- Rééquilibrer les usages de la mobilité, pour favoriser les mobilités actives.

RECOMMANDATIONS

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES FRANGES URBAINES

- > Identifier et maintenir voire reconquérir les espaces ouverts en ceinture des villes.
- > Maintenir l'armature végétale existante.
- > Éviter la standardisation, la banalisation des projets architecturaux et d'espaces publics.
- > Améliorer l'insertion paysagère des zones d'activités.
- > Valoriser les continuités écologiques et paysagères entre les lisières urbaines et les milieux naturels, à l'échelle du territoire.

LA MONTAGNE HABITÉE : VILLES ET VILLAGES

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS : LES VILLES INDUSTRIELLES ET RÉSIDENTIELLES DE FOND DE VALLÉE

Sources d'inspiration

ESPACES PUBLICS



Place du Triangle de l'amitié - Chamonix



Place de l'Espace Mont-Blanc - Saint-Gervais-les-Bains



Place Saint-Jacques - Sallanches

TRAITEMENT DES ESPACES PUBLICS

- > Valoriser le maillage des modes actifs et anticiper les besoins liés aux nouvelles mobilités.
- > Organiser un partage équilibré de l'espace public, réduction de la place de la voiture (gabarit des voies, revêtements, emprise des stationnements...).
- > Rechercher une continuité et une cohérence dans le traitement de l'espace public.
- > Valoriser le maillage des modes actifs : continuité des espaces publics entre les différents pôles de vie, liens avec les circuits de découverte du territoire et les grands sites naturels.
- > Veiller à limiter l'aspect « routier » des espaces publics en ayant recours à des aménagements qualitatifs et adaptés aux piétons.
- > Respecter la logique et la simplicité des lieux quand il s'agit d'adapter la trame d'espaces publics au mode de vie contemporain (espace partagés, justesse des gabarits et des matériaux).

COURS D'EAU



Quai de la Sallanche - Sallanches



Quai de l'Hôtel de Ville - Sallanches



Cœur de village piéton - Megève



Passerelle piétonne - Megève

DÉVELOPPEMENT D'UNE TRAME VÉGÉTALE AU SEIN DU TISSU URBAIN

- > Mettre en place une trame plantée structurante et développer un vocabulaire spécifique pour chaque figure d'espace public : axe structurant, rue secondaire, venelle, espace public de représentation, espace public de proximité, parc, jardin.
- > Renaturer et valoriser les cours d'eau au sein du tissu urbain.

TRAVERSÉE ET GESTION DU STATIONNEMENT



Rue du Mont-Blanc - Sallanches



Parc thermal - Saint-Gervais-les-Bains



Promenade du Fori - Chamonix

LA MONTAGNE HABITÉE : VILLES ET VILLAGES

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS : LES VILLES INDUSTRIELLES ET RÉSIDENTIELLES DE FOND DE VALLÉE



DES TYPOLOGIES D'IMPLANTATION BÂTIE DISTINCTES AU SEIN DU HAMEAU HISTORIQUE

L'implantation du bâti au sein du hameau découle de son origine agro-pastorale et se décline en quatre grandes logiques d'occupation de l'espace.

Le groupement bâti et sa cour partagée

Les maisons passerandes s'organisent en grappes compactes, favorisant une fluidité entre espaces publics et privés, héritée du modèle agro-pastoral. L'alternance entre bâtiments en front de rue et en retrait constitue cette organisation, faisant émerger des cours partagées, véritables centralités au sein de chaque groupement. Ces espaces, à la fois lieux de desserte et d'échange, structurent la vie collective et restent aujourd'hui des supports pour repenser de nouvelles formes de partage et d'usage commun.

La bâtisse isolée et son parc

Implantées en retrait de la rue, ces bâtisses historiques s'inscrivent au cœur de vastes parcelles intégrant fonction vivrière (prairie, verger ou jardin potager) et d'agrément. La parcelle est ponctuée d'anciennes annexes agricoles. La transition entre l'espace public et privé se fait par un accotement enherbé ou planté. Les clôtures restent légères et perméables, souvent mur-bahut surmonté d'une serrurerie fine. Au droit des espaces plus intimes, une haie vive renforce la mise à distance et l'intimisation vis-à-vis de l'espace public.

Les bâtiments publics et leurs parvis

L'évolution du hameau a vu l'émergence de bâtiments publics (école, église, poste et gare) implantés en retrait ou sur des places, favorisant des lieux de rassemblement et d'échange.

Ces lieux sont les témoins de la polyvalence des espaces publics, à la fois lieux à l'usage définis mais également espace de rencontre, de circulations et de concentration des activités commerciales.

Leurs répartition éclatée au sein du groupe bâti engendre une infusion de ces espaces sur l'ensemble du hameau et permet une mise en réseau riche de ces derniers.

Un tissu plus diffus

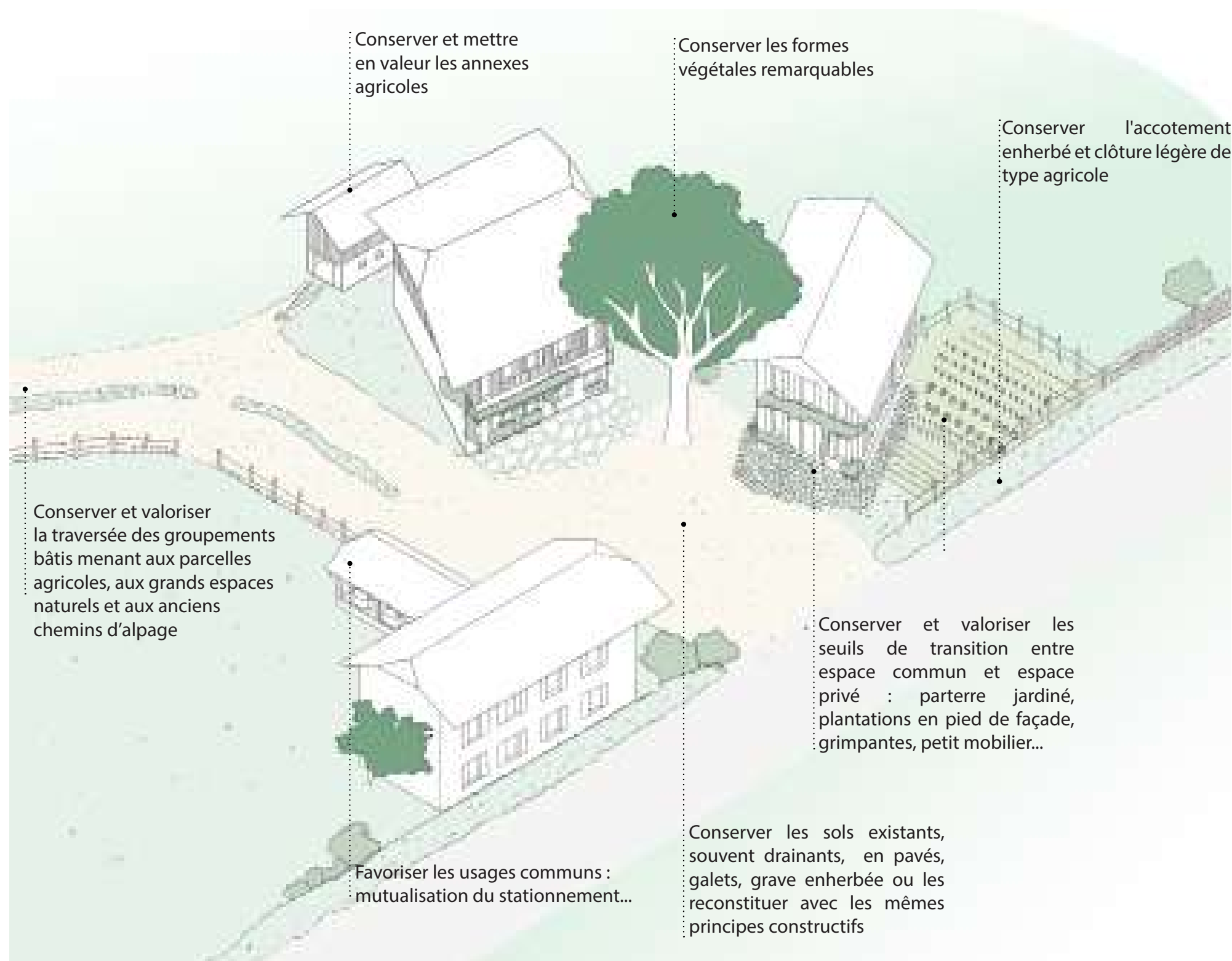
Entre ces trois modèles, on trouve un tissu moins uniforme. On y rencontre une mixité d'époques et de formes bâties, allant du petit immeuble collectif à des maisons individuelles implantées sur des parcelles réduites, issues de divisions de terrains agricoles. Cette évolution a conduit à une organisation plus dispersée, souvent marquée par une absence de logique urbaine claire.

OBJECTIFS

- > Préserver et valoriser les structures bâties et paysagères des hameaux historiques.
- > Être une source d'inspiration pour les futures opérations immobilières.

CHEDDE : DES TYPOLOGIES D'IMPLANTATION BÂTIE DISTINCTES AU SEIN DU HAMEAU HISTORIQUE

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS : LES VILLES INDUSTRIELLES ET RÉSIDENTIELLES DE FOND DE VALLÉE

**PRÉCONISATIONS RELATIVES AU GROUPEMENT BÂTI ET SA COUR PARTAGÉE**

UN MODÈLE DONT PEUT S'INSPIRER LES OPÉRATIONS DE PETITS COLLECTIFS DANS DES HAMEAUX HISTORIQUES (VOLUMES BÂTIS, CONFIGURATION...)

IMPLANTATION

- > Respecter les principes d'implantation du bâti dans le cadre d'une densification du groupement.
- > Conserver et valoriser la traversée des groupements bâtis menant aux parcelles agricoles, aux grands espaces naturels et aux anciens chemins d'alpage.
- > Conserver et valoriser la transition entre espace commun et espace privé : seuils en opus incertum (pose de dalles utilisant des pierres de formes et de tailles irrégulières), calade ou pavés, plantations en pied de façade, jardin de frontage ou simple pelouse équipée de mobilier.
- > Conserver les formes végétales remarquables : arbres au sein des cours partagées, vergers et jardins potagers en périphérie de parcelles.
- > Conserver et mettre en valeur le petit patrimoine (abreuvoir, meule et four...).
- > Conserver et mettre en valeur les annexes agricoles (remise, grenier et fenil...).

REVÊTEMENTS ET STATIONNEMENTS

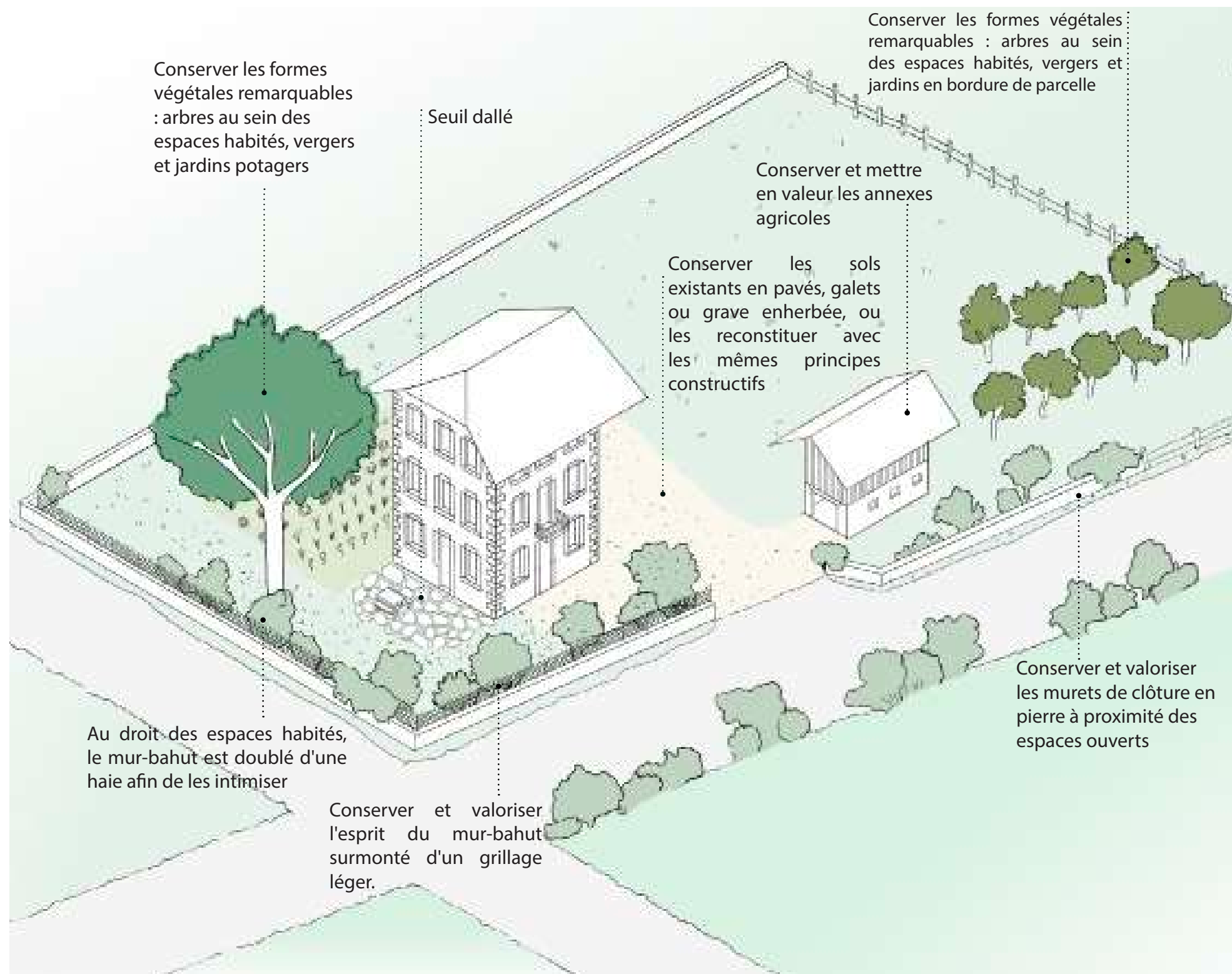
- > Proscrire l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols sur l'ensemble de la parcelle.
- > Conserver les sols existants en pavés, galets ou grave enherbée, ou les reconstituer avec les mêmes principes constructifs (pierres calées sans maçonnerie assurant une perméabilité des joints).
- > Favoriser la mutualisation des espaces de stationnement.
- > Éviter les garages clos et imposants en rupture avec le tissu bâti et s'inspirer de l'architecture des annexes agricoles.
- > Intégrer les ouvrages de stationnement (carport, pergolas,...).

CLÔTURES

- > Conserver une perméabilité totale entre le bâti et la cour partagée.
- > Conserver et valoriser les clôtures simples et légères aux abords des groupements bâtis : matériaux simples et rustiques (piquet bois, grillage agricole, mur-bahut en pierres).
- > Proscrire le doublement des clôtures par des haies monospécifiques et privilégier des haies vives composées d'espèces locales.

Ces haies ne chercheront pas à clore visuellement la parcelle mais à en suggérer ses limites sous la forme d'un filtre ou d'un jalonnement : bosquets ponctuels, haies bocagères poreuses, vergers... Pour conserver l'esprit rural et champêtre les limites végétales pourront s'inspirer d'une haie bocagère présentant trois strates : arborée, arbustive et herbacée, diversifiant ainsi la qualité des paysages perçus.

- > Conserver et valoriser les motifs de paysage patrimoniaux (vergers, potagers, plantation de pied de façade) agissant comme des dispositifs de mise à distance entre espace commun et privé en conservant une grande perméabilité visuelle.



CHEDDE : PRÉCONISATION RELATIVES À LA BATISSE ISOLÉE ET SON PARC

PRÉCONISATIONS RELATIVES À LA BATISSE ISOLÉE ET SON PARC**IMPLANTATION**

- > Limiter, voire proscrire, la densification sur les parcelles où prennent place les vergers, prés et jardins potagers.
- > Conserver le traitement simple et rustique des espaces extérieurs habités (pelouse et mobilier léger).
- > Conserver les formes végétales remarquables : arbres au sein des espaces habités, vergers et jardins en bordure de parcelle.
- > Conserver et mettre en valeur le petit patrimoine (abreuvoir, meule, four...).
- > Conserver et mettre en valeur les annexes agricoles (remise, grenier et fenil) / réaffectation possible.

REVÊTEMENTS ET STATIONNEMENTS

- > Proscrire l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols sur l'ensemble des parcelles.
- > Conserver les sols existants en pavés, galets ou grave enherbée, ou les reconstituer avec les mêmes principes constructifs (pierres calées sans maçonnerie assurant une perméabilité des joints).
- > Éviter les garages clos et imposants en rupture avec le tissu bâti et s'inspirer de l'architecture des annexes agricoles.
- > Intégrer les ouvrages de stationnement (carport, pergolas...).

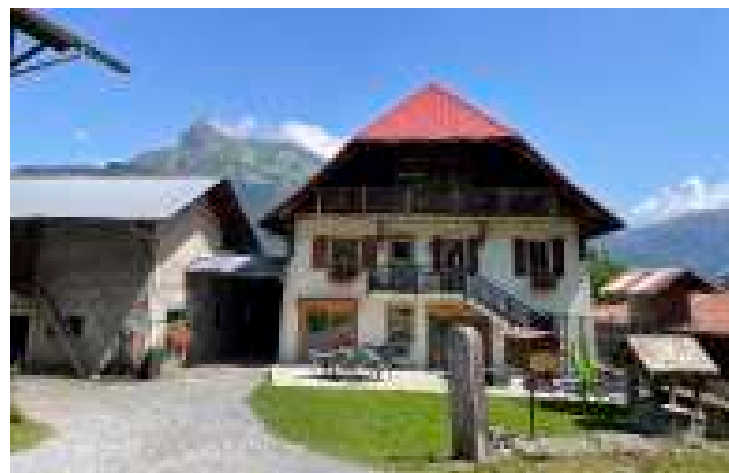
CLÔTURES

- > Conserver le traitement différencié des clôtures entre espace ouvert (verger) et espaces habités (seuil de l'habitation, jardin d'agrément...).
- > Conserver et valoriser les clôtures légères : matériaux simples et rustiques (piquet bois, grillage agricole et muret-bahut en pierre).
- > Conserver et valoriser les murets de clôture en pierre à proximité des espaces ouverts, éloignés de l'habitation.
- > Doubler le mur-bahut surmonté de serrueries d'une haie au droit des espaces habités.
- > Proscrire le doublement des clôtures par des haies monospécifiques et privilégier des haies vives composées d'espèces locales. Ces haies ne chercheront pas à clore visuellement la parcelle mais à en suggérer ses limites sous la forme d'un filtre ou d'un jalonnement : bosquets ponctuels, haies bocagères poreuses, vergers... Pour conserver l'esprit rural et champêtre, les limites végétales pourront s'inspirer d'une haie bocagère présentant trois strates : arborée, arbustive et herbacée en diversifiant ainsi la qualité des paysages perçus.

Sources d'inspiration



Chamonix - Courette en concassé



Domancy - Courette en concassé



Domancy - Potager clos sur parcelle ouverte



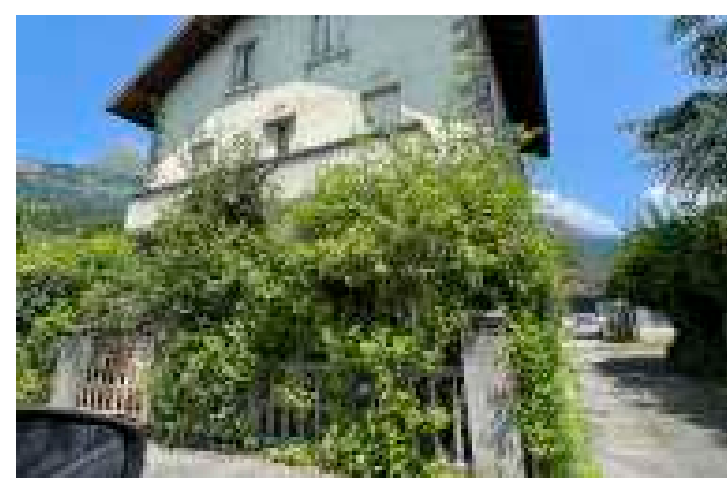
Oullins - Référence hors territoire - Rénovation et extension d'un bâti patrimonial et sa dépendance agricole. Petit collectif



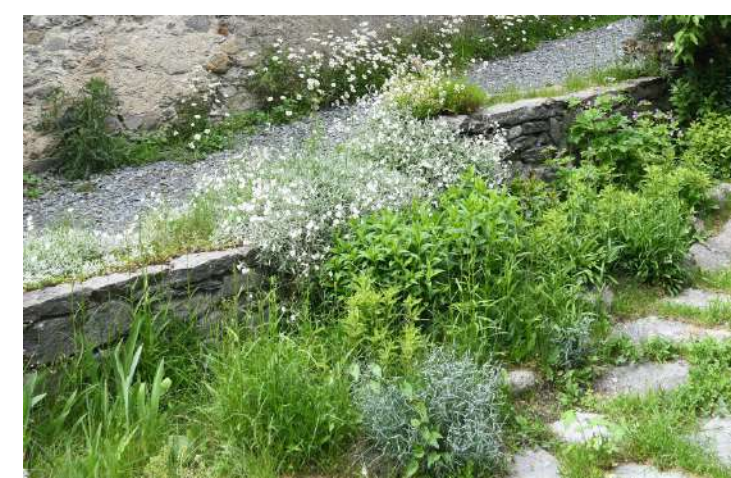
Passy - Verger conservatoire sur une parcelle



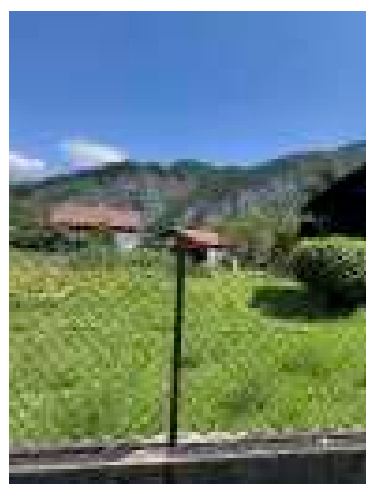
Passy - Verger



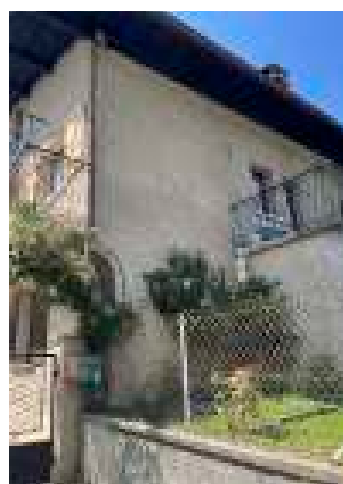
Passy - Barrière béton ajourée doublée d'une haie



Chamonix - Parterre bas de vivaces, muret de pierres et pavés avec joints herbe



Passy - Murs-bahut surmontés d'un grillage souple



Chamonix - Gires protégeant un frontage jardiné



Passy - Grillage souple ouvert sur jardin



Passy - Barrière bois et verger



Conserver les structures paysagères existantes au sein des parcelles : arbres, verger, haie vive en limite de propriété

Intégrer les espaces ou ouvrages de stationnement (plantations, matériau)

Favoriser la densification par division parcellaire et la construction en fond de parcelle et tendre vers une optimisation des espaces extérieurs en s'implantant en limite de propriété



Ne pas systématiquement chercher à combler les dents creuses, notamment lorsque les chemins d'accès mènent à des parcelles agricoles (au droit du tissu pavillonnaire)

Traiter les clôtures sur rue à l'aide d'une haie doublant le mur-bahut : intimité sans occultation

CHEDDE : PRÉCONISATION RELATIVES À L'AXE HISTORIQUE

PRÉCONISATIONS RELATIVES À L'AXE HISTORIQUE

IMPLANTATION

- > Favoriser la densification par division parcellaire et la construction en fond de parcelle.
- > Tendre vers une optimisation des espaces extérieurs en s'implantant en limite de propriété.
- > Construire en conservant les volumétries et les échelles en cohérence avec l'existant.
- > Conserver les structures paysagères existantes au sein des parcelles : verger, arbres, haie vive en limite de propriété.

REVÊTEMENTS ET STATIONNEMENTS

- > Favoriser une servitude de passage plus qu'une division stricte avec chemin d'accès.
- > Proscrire l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols sur l'ensemble des parcelles (traverse de desserte, espace de stationnement, pied de façade et extérieurs).
- > Conserver les sols existants en pavés, galets ou grave enherbée, ou les reconstituer avec les mêmes principes constructifs (pierres calées sans maçonnerie assurant une perméabilité des joints).
- > Favoriser la mutualisation des espaces de stationnements permettant une économie d'emprise et une simplification de la lecture des espaces.
- > Éviter les garages clos et imposants en rupture avec le tissu bâti et s'inspirer de l'architecture des annexes agricoles.
- > Intégrer les ouvrages de stationnement (carport, pergolas...).

CLÔTURES

- > Mutualiser les dispositifs de clôture entre parcelles pour éviter un doublement inutile.
- > Traiter les clôtures sur rue en doublant le mur-bahut par une haie afin d'intimiser sans occulter.
- > Proscrire les dispositifs de clôture occultante (parois bois, toile d'occultation, PVC...).
- > Proscrire les haies monospécifiques et privilégier des haies vives composées d'espèces locales. Ces haies ne chercheront pas à clore visuellement la parcelle mais à en suggérer ses limites sous la forme d'un filtre ou d'un jalonnement : bosquets ponctuels, haies bocagères poreuses, vergers... Pour conserver l'esprit rural et champêtre, les limites végétales pourront s'inspirer d'une haie bocagère présentant trois strates : arborée, arbustive et herbacée en diversifiant ainsi la qualité des paysages perçus.

Sources d'inspiration

IMPLANTATION



Chedde - Implantation en front de rue

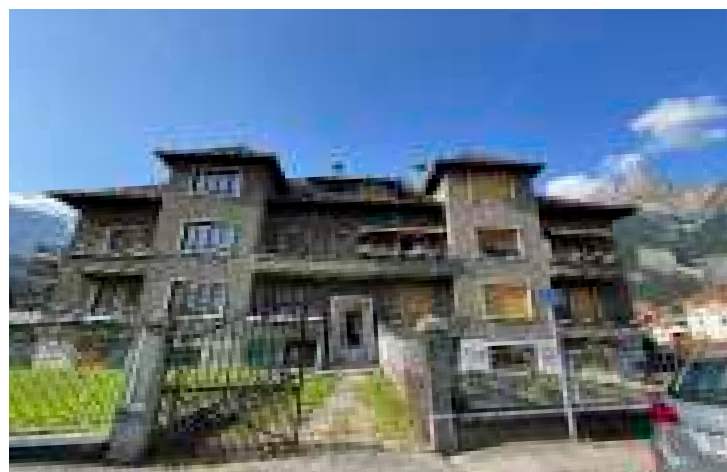


Chedde - Implantation en font de parcelle



Chedde - Implantation en front de rue et densification en fond de parcelle

CLÔTURES



Chedde - Mur bahut et serrurerie légère



Chedde - Jardin potager sur rue



Chedde - Haie basse



Chedde - Muret et serrurerie légère

REVÊTEMENTS & STATIONNEMENT



Chedde - Chemin d'accès en concassé



Les Houches - Chemin d'accès au fond de parcelle en concassé



Les Houches - Mutualisation de stationnement



Chamonix - Carport intégré et stationnement enherbé



Proscrire les haies mono spécifiques et privilégier des haies vives composées d'espèces locales et organisées en bouquets pour rester filtrantes

Ganivelles ou simples grillages pour maintenir une transparence totale en coeur d'îlot

Favoriser la mutualisation des espaces de stationnements permettant une économie d'espace et une simplification de la lecture de la cité-jardin. Planter ces emprises stationnées d'arbres afin de les intégrer au mieux au dessin et de leur apporter de l'ombrage

Conserver les structures paysagères existantes au sein des parcelles : verger, jardins, arbres, haie vive en limite de propriété

Conserver les sols existants en pavés, galets ou grave enherbée, ou les reconstituer avec les mêmes principes constructifs

Adapter le gabarit des voies de dessertes, parfois surdimensionnées, aux modes doux

PRÉCONISATIONS RELATIVES AUX CITÉS-JARDINS

IMPLANTATION

- > Proscrire la division parcellaire et la densification au sein de la cité-jardin.
- > Contraindre les constructions à proximité.
- > Encadrer les rénovations du bâti en veillant à la conservation de l'identité du bâti patrimonial ainsi qu'à la composition de la cité-jardin.
- > Conserver les formes végétales remarquables : arbres, vergers et jardins au sein des parcelles.

CLÔTURES

- > Proscrire les dispositifs de clôture occultante (parois bois, toile d'occultation, PVC...).
- > En limite sur rue, valoriser des clôtures simples et légères type mur-bahut en pierres ou béton surmonté d'un grillage). Elles pourront être doublées d'une haie.
- > En division interne, préférer une clôture transparente type ganivelles ou simple grillage, mettant les quatre jardins de la cellule, en dialogue.
- > Proscrire les haies monospécifiques et privilégier des haies vives composées d'espèces locales.

Ces haies ne chercheront pas à clore visuellement la parcelle mais à en suggérer ses limites sous la forme d'un filtre ou d'un jalonnement : bosquets ponctuels, haies bocagères poreuses, vergers... Pour conserver l'esprit champêtre, les limites végétales pourront s'inspirer d'une haie bocagère présentant trois strates : arborée, arbustive et herbacée en diversifiant ainsi la qualité des paysages perçus.

CHEMINEMENTS ET STATIONNEMENTS

- > Proscrire l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols sur l'ensemble des parcelles (espace de stationnement, pied de façade...).
- > Conserver les sols existants en pavés, galets ou grave enherbée, ou les reconstituer avec les mêmes principes constructifs (pierres calées sans maçonnerie assurant une perméabilité des joints).
- > Favoriser la mutualisation des espaces de stationnements permettant une économie d'espace et une simplification de la lecture de la composition.
- > Éviter les garages clos et imposants en rupture avec le tissu bâti.
- > Intégrer les espaces et ouvrages de stationnement (carport, pergolas...).

LA MONTAGNE HABITÉE : VILLES ET VILLAGES

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS : LES VILLES INDUSTRIELLES ET RÉSIDENTIELLES DE FOND DE VALLÉE

Sources d'inspiration

IMPLANTATION



Chedde / Passy - Implantation en quinconce



Chedde / Passy - Implantation avec faitage parallèle



Chedde / Passy - Implantation avec faitage alignée

ESPACES PUBLICS, MOBILITÉ

> Respecter la logique et la simplicité des lieux quand il s'agit d'adapter la trame d'espaces publics au mode de vie contemporain (espaces partagés, justesse des gabarits et des matériaux).

> Adapter le gabarit des voies de dessertes aux modes doux.

> Encadrer et mutualiser le stationnement pour éviter le parking sauvage le long des rues et dans les jardins.

> Repenser les espaces publics comme le support de nouveaux usages collectifs.

CLÔTURES



Les Houches - Clôture agricole simple



Chamonix - Mont-Blanc - Cloture végétale



Chedde / Passy - Haie vive

STATIONNEMENT



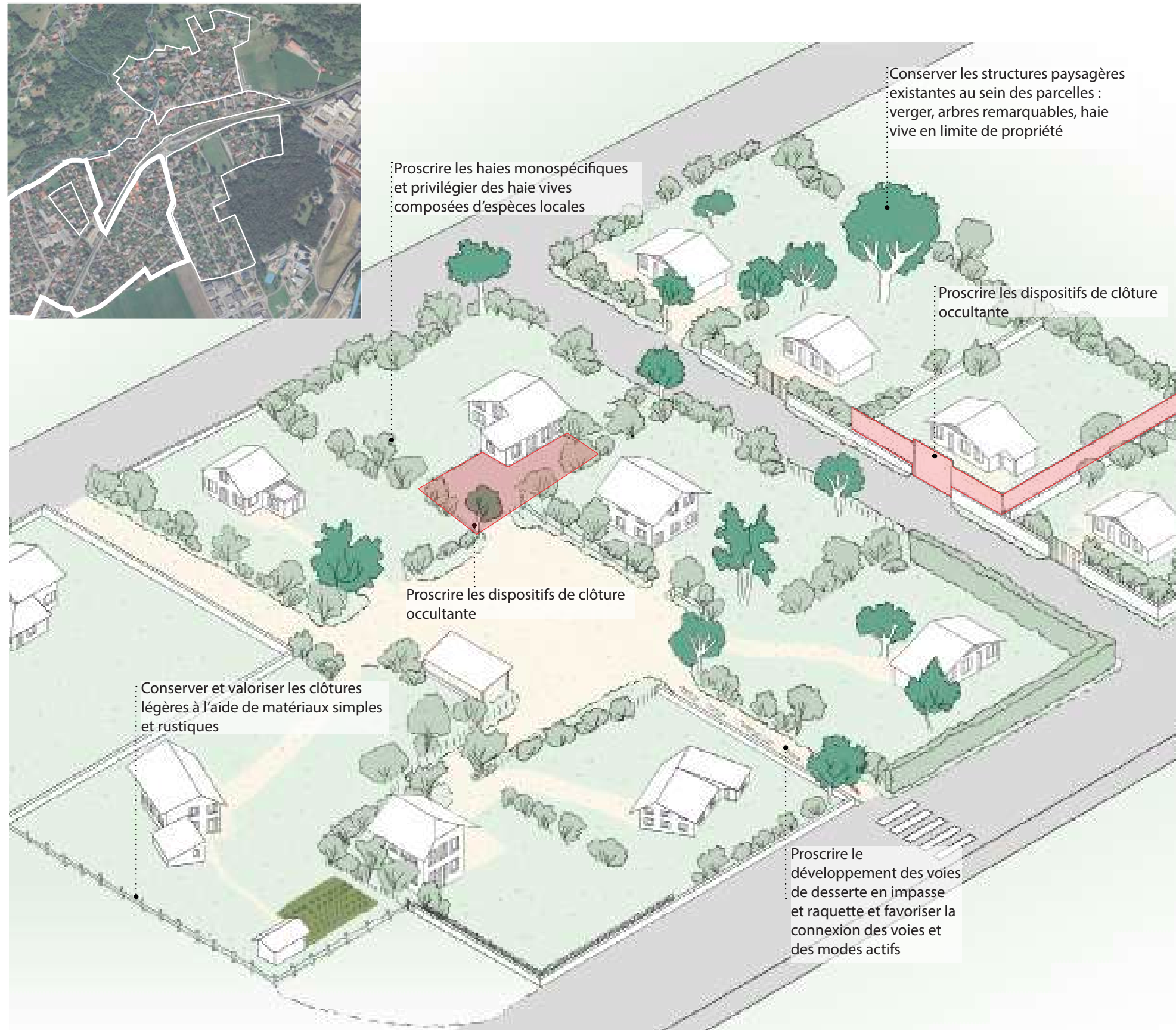
Chedde / Passy - Garage partagé



Chedde / Passy - Garage s'intégrant avec son environnement



Saint-Gervais-les-Bains - Revêtement de stationnement simple et rustique



PRÉCONISATIONS RELATIVES AUX TISSUS PAVILLONNAIRES

IMPLANTATION

- > Encadrer, voire proscrire, la densification des parcelles où prennent place les vergers, parcelles agricoles et autres espaces ouverts nécessaires à la respiration du tissu bâti.
- > Favoriser la densification par division parcellaire afin de créer de nouvelles surfaces habitables. Cette opération peut par ailleurs permettre d'apporter un regain de qualité paysagère et architecturale aux lotissements.
- > Construire en conservant les volumétries et les échelles en cohérence avec l'existant.
- > Conserver les structures paysagères existantes au sein des parcelles : verger, arbres, jardins, haie vive en limite de propriété.
- > Intégrer des jardins comestibles, fruitiers idéalement de variétés anciennes et locales... dans les espaces communs.
- > Dessiner un véritable paysage de rue.

CLÔTURES

- > Proscrire les dispositifs de clôture occultante (parois bois, toile d'occultation, PVC...).
- > Conserver et valoriser les clôtures légères (piquet bois, grillage agricole, muret-bahut en pierre).
- > Proscrire les haies monospécifiques et privilégier des haies vives composées d'espèces locales.
- > Mutualiser les dispositifs de clôture entre parcelles pour éviter un doublement inutile.

CHEMINEMENTS ET STATIONNEMENTS

- > Proscrire l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols sur l'ensemble des parcelles (espace de stationnement, pied de façade...).
- > Mettre en place des sols drainants, de facture rustique et qualitative (graves enherbées, stabilisé, pavés à joints herbe...).
- > Planter les stationnements pour les intégrer à la trame paysagère du lotissement.

CHEDDE : PRÉCONISATION RELATIVES AUX TISSUS PAVILLONNAIRES

LA MONTAGNE HABITÉE : VILLES ET VILLAGES

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS : LES VILLES INDUSTRIELLES ET RÉSIDENTIELLES DE FOND DE VALLÉE

Sources d'inspiration

IMPLANTATION



Chedde / Passy - Densification en fond de parcelle



Chedde / Passy - Alignement juste de maisons



Chedde / Passy - Conservation de vergers au sein du tissu pavillonnaire

ESPACES PUBLICS, CIRCULATIONS

> Proscrire le développement des voies de desserte en impasse et raquette et favoriser l'interconnexion des voies et des modes actifs.

> Remodeler le gabarit des voies de dessertes pour installer une trame paysagère et des modes actifs.

> Repenser la trame d'espace public et engager des processus de concertation et de co-conception avec les riverains afin de répondre fidèlement aux besoins.

> Rechercher une continuité des espaces publics et une connexion du tissu pavillonnaire avec le centre-bourg.

> Favoriser la présence du végétal sur l'espace public, en écho avec sa présence au sein des parcelles.

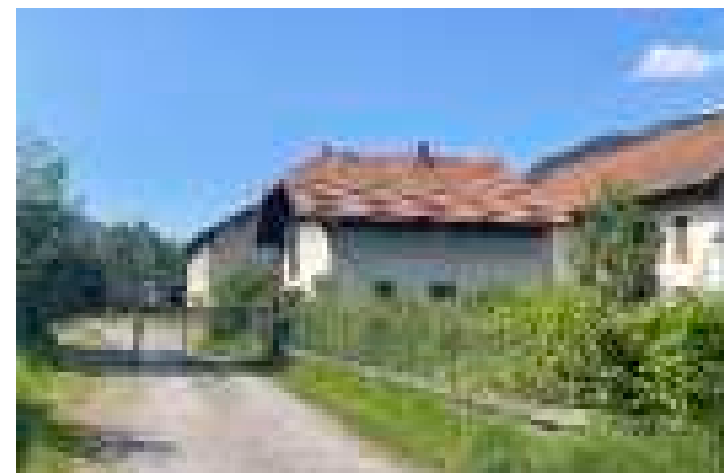
CLÔTURES



Chedde / Passy - Clôture légère doublée en haie vive



Chedde / Passy - Cloture en muret pierre



Sallanches - Mur bahut et serrurerie légère doublés d'une haie et d'accotement enherbés

ESAPCES PUBLICS



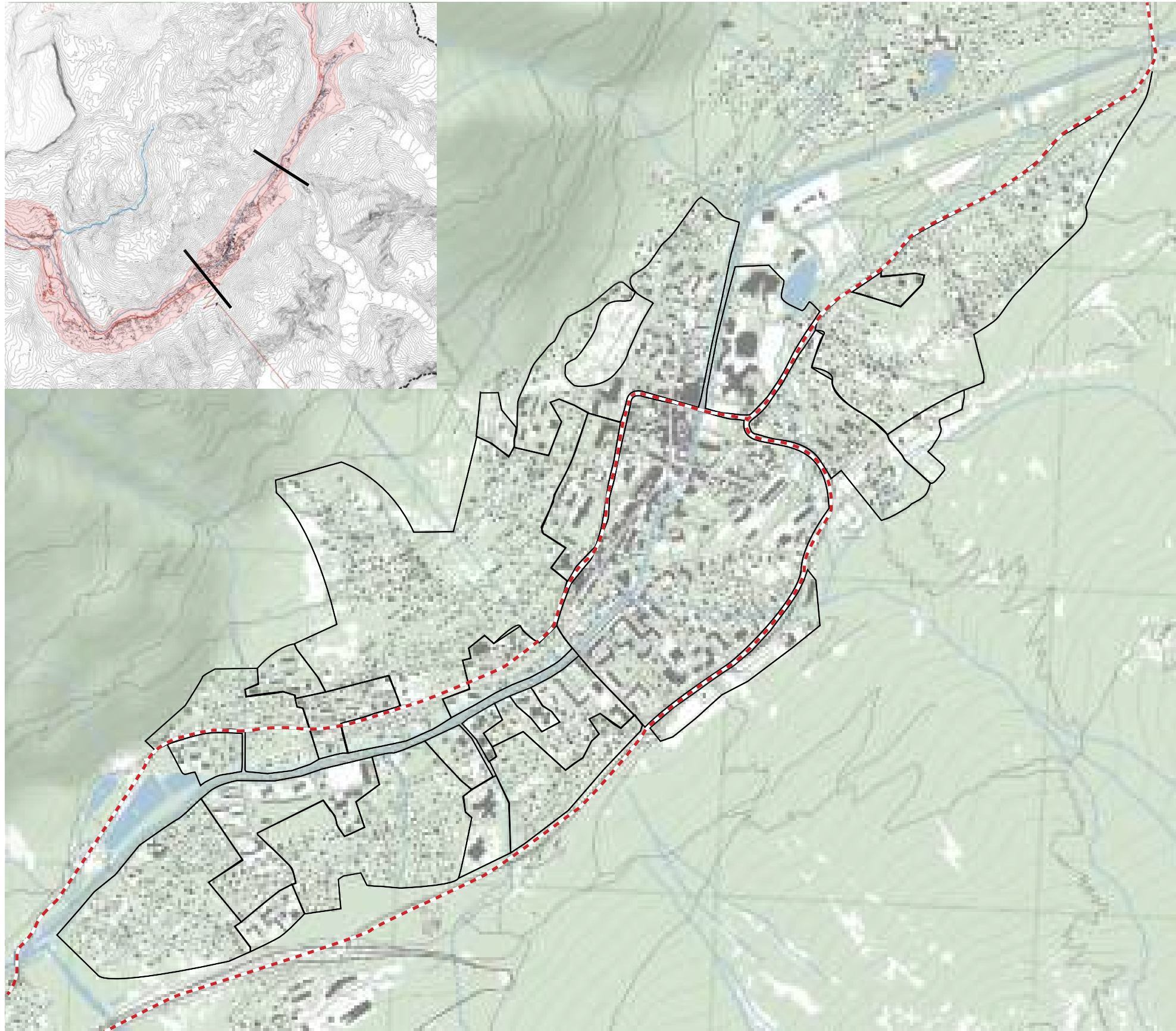
Chamonix-Mont-Blanc - Présence forte du végétale et gabarit de voirie réduit



Chamonix-Mont-Blanc - Revêtement simple et rustique d'un chemin d'accès et des stationnements



Sallanches - Stationnement perméable et végétalisé



CHAMONIX : UNE DIVERSITÉ DE TISSUS, MARQUEURS DU DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE

2.1.3 LES VILLES-STATIONS

À partir du XVIII^e siècle, les villes-stations connaissent une transformation urbaine importante, activée par le développement de la villégiature et du tourisme. Elles présentent, aujourd'hui, un tissu bâti complexe et riche qui relève d'un collage urbain exprimant différentes époques et modèles urbains.

- Un tissu historique constitué de hameaux liés à l'agro-pastoralisme.
- Un centre à l'identité urbaine forte (front bâti, rue commerçante, figures composées d'espaces publics, grands hôtels...) marqué par la **présence remarquable de parcs et jardins, témoins** culturels de la villégiature et du thermalisme.

Aujourd'hui, une collection de parcs et d'usages jalonne le tissu urbain, depuis les centres urbains jusqu'aux périphéries :

- Le parc urbain : Parc Couttet.
 - Le parc sportif : Complexe sportif de Chamonix.
 - Le parc Nature : le Bois du Bouchet, le site des Gaillands, le lac des Chavants...
 - Le parc d'hôtel ou de résidence : la prairie du Savoy...
 - Le parc thermal du Fayet.
 - L'Arve : la promenade sportive, les quais...
- Un large tissu résidentiel marqué par une diversité d'époques, de manière d'habiter et de style architectural qui s'est étendu en fond de vallée pour former une longue conurbation, avalant les espaces non bâtis qui maintenaient les communes, les quartiers, les ambiances, les espaces, distincts les uns des autres et riches de leur diversité. Face au constat que de vastes surfaces urbanisées en continu souffrent d'un manque de trame paysagère associant trame verte, trame bleue et trame active et, par ailleurs, que ce territoire est caractérisé par une grande sensibilité au changement climatique, la **démarche de projet de paysage** devient alors un levier majeur pour :
- **Fabriquer cette trame paysagère urbaine qui assemble les espaces non bâtis, à l'intérieur de l'enveloppe urbaine et leurs connexions.**
 - **Lutter contre le réchauffement climatique en offrant une réponse concrète aux enjeux de transition.**

La trame paysagère urbaine

Cette trame assure les continuités écologiques mais elle est plus largement paysagère car elle ajoute aux fonctionnalités écologiques et écosystémiques, des usages de mobilités actives et d'agrément : **sentes, chemins, allées, pistes cyclables et voies vertes, trottoirs et rues, trottoirs et avenues, squares et parcs, places, prés, prés-verger, jardins potagers et d'agrément** en sont partie intégrante.

Elle s'appuie donc sur les structures plantées existantes (jardins privés, parcs, espaces publics) et tisse un maillage entre elles qui redonne de la cohérence urbaine, des repères, protège et climatise.

LA MONTAGNE HABITÉE : VILLES ET VILLAGES

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS

Ce travail sur le paysage urbain précède les décisions de densification :

La conurbation de Chamonix-Les Houches a atteint son emprise maximum en termes d'enveloppe urbaine. Son développement se jouera désormais en densification, au sein de cette emprise. Aussi, au regard de la richesse et de la diversité de ces espaces libres, il sera nécessaire d'évaluer lesquels devront être conservés ouverts et dans le respect strict de leurs caractéristiques et lesquels pourront subir une évolution par densification (division parcellaire etc.).

LES JARDINS PRIVÉS



Chalet de particulier en lisière de forêt - Chamonix



Chamonix-Mont-Blanc



Chalet collectif - Chamonix-Mont-Blanc

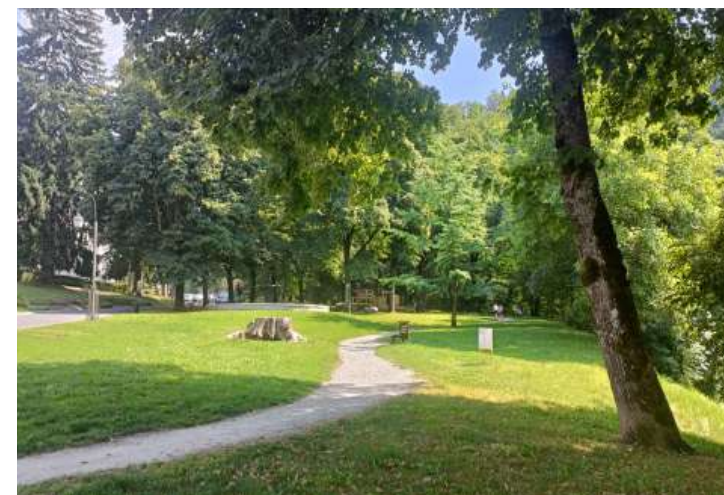
LE PARC DE VILLÉGIATURE ET DE SOIN



Prairie du Savoy - Chamonix-Mont-Blanc



Hôtel Les Campanules - Les Houches



Parc Thermal - Saint-Gervais-les-Bains



Ancien Savoy Palace et actuel Hôtel Folie Douce - Chamonix-Mont-Blanc

LES PARCS URBAINS



Parc Couttet - Chamonix-Mont-Blanc



Ancien Chamonix Palace et actuels résidence et Musée du Mont-Blanc - Chamonix-Mont-Blanc



Place du Mont-Blanc - Chamonix-Mont-Blanc



Plateau sportif - Chamonix-Mont-Blanc

LA MONTAGNE HABITÉE : VILLES ET VILLAGES

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES ENSEMBLES BÂTIS

LE PARC NATURE



Lac des Gaillands - Chamonix-Mont-Blanc



Le Prarion - Les Houches



Base de loisirs des Chavants - Les Houches



Bois du Bouchet - Chamonix-Mont-Blanc

LES COURS D'EAU



Pont des Montquarts - Les Houches



Route des Pèlerins - Chamonix-Mont-Blanc



Promenade du Fori - Chamonix-Mont-Blanc

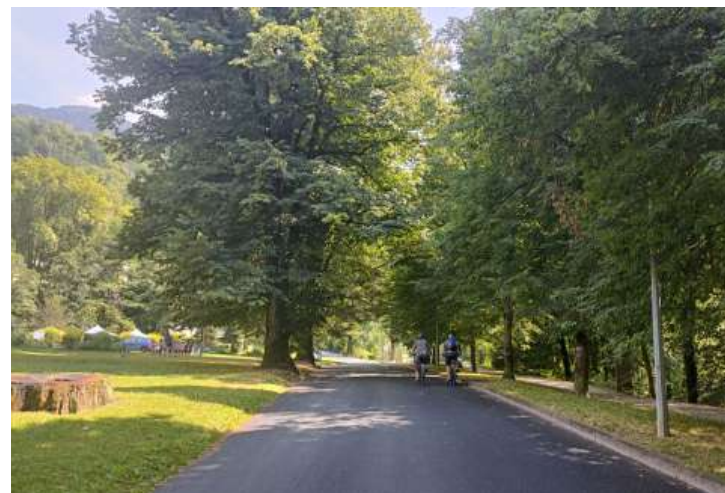


Quai du vieux moulin - Chamonix-Mont-Blanc

LES AXES DE CIRCULATION



Chamonix-Mont-Blanc



Parc thermal - Saint-Gervais-les-Bains



Chamonix-Mont-Blanc



Chamonix-Mont-Blanc



CHAMONIX-MONT-BLANC : PRÉCONISATIONS RELATIVES AUX VILLES-STATIONS

RECOMMANDATIONS

DÉVELOPPER UNE TRAME PAYSAGÈRE

> Mettre en place une trame végétale hiérarchisée, lisible et continue : axes structurants, secondaires, espaces publics et de transition qui s'appuierait sur les structures arborées existantes.

> Définir des séquences, lisibles par le paysage : rythmes de plantation, alignements filtrants, ruptures ponctuelles visuelles vers l'espace ouvert ou bâti.

> Évaluer la valeur patrimoniale des espaces libres pour entreprendre une division parcellaire et dégager de nouvelles surfaces habitables, la vallée ayant atteint son enveloppe urbaine maximum. Certaines parcelles seront strictement préservées, d'autres ouvertes à l'urbanisation de façon cadrée.

> Assurer la continuité de la trame éco-paysagère depuis les versants boisés, espaces naturels, espaces publics, parcs et tissus résidentiels.

> Faire converger trame végétale et maillage modes actifs pour relier grands espaces naturels, centres urbains et tissus résidentiels.

LA FIGURE DU PARKWAY

> Accompagner les grands axes de mobilité en intégrant des plantations généreuses, des arbres de grand développement et des terre-pleins végétalisés (plantes couvre-sol, vivaces, arbustes) pour adoucir le caractère routier et renforcer la biodiversité.

> Développer des transitions paysagères, marquer des seuils urbains entre les espaces naturels et les zones urbaines, tout en créant des fenêtres paysagères et des respirations visuelles.

> Multiplier les connexions entre les tissus urbains et les axes majeurs en privilégiant des modes actifs confortables, continus et intégrés à la trame paysagère.

TRAITER LES ABORDS DES ÉQUIPEMENTS ET ZONES D'ACTIVITÉS

> Accompagner toute nouvelle implantation d'équipement en l'intégrant à la trame végétale.

> Intégrer la gestion des eaux pluviales en lien avec la trame plantée.

> Réduire l'impact des stationnements en favorisant des revêtements perméables associés à une trame arborée.

> Fournir une trame végétale suffisamment dense et étendue pour assurer un rôle de corridor écologique et de refuge pour la biodiversité.

> Privilégier des espèces locales et robustes, et notamment des arbres de grand développement, ainsi qu'un aspect naturel des plantations : pleine terre, végétation multi-strate et prairie fleurie.

> Traiter les limites à l'aide de motifs paysagers (haie vive, bosquet...).

SE RÉAPPROPRIER LES COURS D'EAU ET LEURS BERGES

> Conserver les espaces non bâtis au bord des cours d'eau.

> Réintégrer les cours d'eau dans le tissu urbain en aménageant des berges végétalisées favorisant la biodiversité et offrant des espaces publics de qualités.

> Promouvoir la qualité paysagère et architecturale des aménagements hydrauliques (bassins, digues, ouvrages d'art...).

> Multiplier les ouvrages de franchissement permettant de relier les deux rives.

> Préserver et valoriser le petit patrimoine lié à l'eau.

> Préserver et restaurer les continuités végétales le long des cours d'eau.

> Retrouver les cours d'eau oubliés (busés ou enfouis).

> Assurer une continuité de cheminement le long des cours d'eau.

Généralités

De nombreux édifices religieux ponctuent le territoire du pays du Mont-Blanc. À partir du XVI^e siècle, avec la Contre-Réforme, les églises et chapelles baroques remplacent les constructions romanes, adoptant des formes plus vastes et lumineuses. Bien que l'art baroque se soit éteint au XVIII^e siècle, il persiste sur le territoire jusqu'au XIX^e siècle. On note aussi la présence d'églises modernes comme celles de Saint-Gervais-les-Bains ou Passy. Les chapelles, nombreuses dans la vallée, étaient souvent construites par les habitants pour assurer leur protection spirituelle, et les saints choisis étaient souvent protecteurs contre les dangers de la montagne. Par ailleurs, l'arrivée des alpinistes anglais au XIX^e siècle a introduit le protestantisme dans la région, avec des temples construits à Chamonix, Saint-Gervais-les-Bains et Passy, qui mêlent parfois des éléments de l'architecture savoyarde et protestante.

Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Protection et valorisation de ces éléments bâtis, marqueurs dans la silhouette des bourgs et des hameaux.
- Conservation des ouvrages, des matériaux authentiques et des décors.
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens.
- Vigilance sur la conservation et la valorisation des éléments archéologiques.
- Traitement des abords avec valorisation des parvis, intégration des dispositifs d'accès, conception soignée des espaces publics limitrophes. Traitement des abords avec valorisation de la relation avec le paysage.

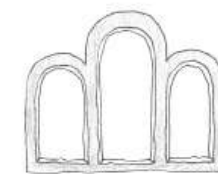
Dispositifs caractéristiques



Toiture à croupe avancée, décors peints en sous face



Clocher élancé à bulbe



Triplet de baies plein cintre + Oculus

Recommandations spécifiques

Toitures

- Conserver les matériaux d'origine pour l'ensemble de la couverture, celle-ci étant de nature très visible dans le paysage.

Façades

- Enduire les maçonneries qui ne sont pas destinées à être vues (petit appareillage).
- Conserver et restaurer les décors peints.

Menuiseries

- Mettre en peinture les portes en bois des églises et chapelles, de préférence dans une teinte locale contrastée.

Abords

- Valoriser les abords en réduisant les nappes de stationnement au profit d'espaces publics végétalisés, notamment au contact direct de l'édifice. Préférer les sols perméables pour les abords immédiats. L'enrobé engendre des problèmes d'infiltration et d'humidité dans les maçonneries.
- Le parvis de l'église peut être marqué par un traitement de sol particulier de type pavage. L'église est bien souvent au centre de la commune, sa mise en valeur peut être l'opportunité d'un projet de revalorisation plus large, en lien avec d'autres monuments. Le traitement des abords des temples et chapelles peut rester uniquement végétal.
- Éviter les équipements routiers ou publicitaires trop marqués à proximité des chapelles de carrefour.
- Dispositifs d'accessibilité à dessiner en cohérence avec le contexte.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Les cures, presbytères et prieurés présentent des similitudes avec leurs volumes massés, leurs murs en pierre enduits à la chaux, leurs ouvertures en pierre de taille, leurs façades simples et sobres, et leur toiture massive. En raison de leur fonction d'habitat, ils se distinguent par des ouvertures plus grandes et plus nombreuses, qui peuvent présenter une composition classique. Beaucoup ont été transformés : en mairie aux Houches et à Servoz ; en logement saisonnier à Vallorcine ; en lieu culturel à Saint-Gervais-les-Bains et Saint-Nicolas-de-Véroce.

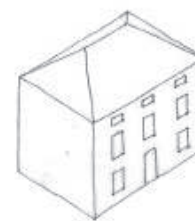
Types / Déclinaisons



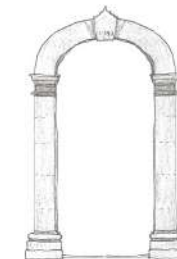
Points de vigilance / enjeux

- Maintien de ces édifices remarquables avec leurs compositions et matériaux « sobres et simples ».
- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques.
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens (dans les divisions en logements, dans les rénovations thermiques...).
- Réhabilitation en évitant les matériaux inadaptés (PVC, ciment, pavements rapportés, etc.) et en «réparant» les modifications substantielles (percements inadaptés, adjonctions malheureuses, etc.).
- Traitement des abords, maintien des jardins attenants et de l'absence de clôtures (sauf murets pierres ou haies végétales).

Dispositifs caractéristiques



Volume simple massif
Toiture importante à deux pans,
parfois avec croupe



Encadrement de porte travaillé
surmonté d'un arc en anse de
panier flanqué de pilastres à
chapiteaux



Niche en pierre, en cul-de-
four, abritant une croix ou une
statuette



Contrevent plein
à cadres

Recommandations spécifiques

Abords

- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager en adéquation avec l'église pour comprendre la relation étroite qui liait ces deux édifices.

Sculpture

- Restaurer / restituer les éléments sculptés disparus qui permettaient de comprendre l'usage du lieu (croix).

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

La signification des oratoires est multiple : le plus souvent, ils sont édifiés afin d'assurer la protection d'un lieu contre les risques naturels (avalanches, éboulements ou inondations), ou dans le but d'étendre leur pouvoir tutélaire sur le bétail et les récoltes, ou encore sur les voyageurs dans les passages dangereux. Des oratoires sont parfois construits dans le but d'exorciser un lieu maléfique. D'autres ont un rôle commémoratif, évoquant l'histoire, ou plus souvent la légende, de la vie d'un saint local, ou bien le souvenir d'un accident ou d'une catastrophe. Ils peuvent encore rappeler l'emplacement d'une église ou d'une chapelle disparue. Certains sont érigés par des particuliers à la mémoire d'un fils mort à la guerre ou en montagne. Il existe aussi des oratoires votifs, bâtis à la suite de vœux des paroissiens.

Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Protection et valorisation des oratoires, marqueurs participant à l'identité culturelle du territoire.
- Conservation des ouvrages, des matériaux authentiques, des décors.
- Traitement des abords avec valorisation de la relation avec le paysage.

Dispositifs caractéristiques



Petit volume carré ou rectangulaire,
toiture à deux ou quatre pans
débordante / Fronton triangulaire
Grille métallique



Niche abritant une statuette

Recommandations spécifiques

Restauration

- Restaurer les couvertures.
- Consolider et restaurer les maçonneries avec des matériaux adaptés : pierre de même nature, mortier et enduit de chaux naturelle, etc.
- Restaurer les ouvrages de ferronneries et les décors peints.
- Assurer un entretien annuel des oratoires (couvertures, enduit de façades, grilles, etc.).

Abords

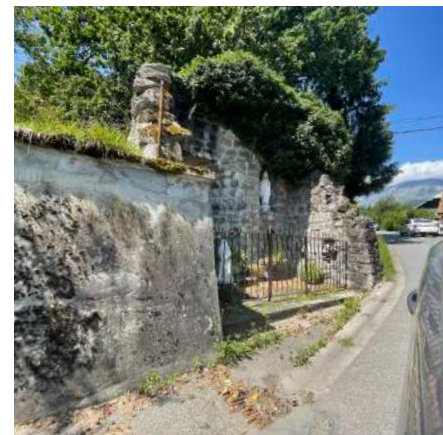
- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager et/ou de sol particulier. Éviter les équipements routiers ou publicitaires trop marqués à proximité des oratoires.
- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et mousse qui empêche la bonne lecture de l'édicule.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Sur le territoire, les croix se déclinent sous diverses variantes en fonction de leur lieu d'implantation, de l'époque de réalisation, des modes du moment et de l'usage. En basse vallée, les croix sont monumentales (sauf exception). D'abord en bois, elles sont, dès le XIX^e siècle, plus largement conçues en ferronnerie et disposées sur un socle de granit ou taillées entièrement dans la pierre. Sur les coteaux, les croix sont nombreuses (parfois plusieurs par hameau) et diversifiées. Dans les alpages, les croix sont érigées pour s'attirer la protection ou éviter des catastrophes. Fabriquées avec les matériaux locaux et les savoirs-faire des paysans, elles ont souvent été remplacées depuis le XIX^e siècle par des croix en fer forgé ou fer de fonte. Les alpages accueillent également les croix de mission, plus modestes.

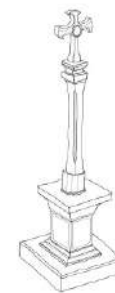
Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Maintien de ces édifices qui ponctuent le territoire et de leur lien avec les hameaux, fermes et cheminements.
- Consolidations et restaurations adaptées au type et aux matériaux.
- Entretien des abords, sans dispositifs trop « urbains » (revêtements imperméables, bordures routières, panneaux...).

Dispositifs caractéristiques



Fût simple en pierre, surmonté d'une croix (pierre ou métal)
Piédestal et dalle pierre



Croix sculptée en bois



Petite niche en pierre dans le fût,
abritant une statuette

Recommandations spécifiques

Abords

- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager et/ou de sol particulier. Éviter les équipements routiers ou publicitaires trop marqués à proximité des croix de carrefour.
- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et de mousse.
- Bien intégrer les dispositifs de mise en lumière quand il y en a (installation discrète).
- Préserver les socles de toute arrivée d'humidité type jardinières.

Ferronnerie

- Mettre systématiquement en peinture les croix en fer forgé.
- Resceller sur leur socle les croix branlantes ou tombées.

Maçonnerie

- Restaurer les socles et les croix de pierre avec des matériaux adaptés (pierre de même nature, mortier de chaux).
- Consolider et restaurer les ensembles maçonnés des grottes mariales avec des matériaux adaptés : nature de pierre, ciment prompt, mortier de chaux naturelle, etc.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

À partir du XIX^e siècle, les cimetières quittent les abords des églises pour être déplacés en dehors des villages, avec les croix anciennes. Très peu d'églises du territoire ont conservé leur clos, c'est toutefois le cas de Cordon où l'emplacement du cimetière accolé au sud de l'église a été maintenu. Établis en dehors ou en bordure du centre bourg, les cimetières sont enclos par un mur de clôture généralement en pierre. Au sein du territoire, on note le portail moderne évoquant une façade de chapelle flanquée d'un clocher pour le cimetière des Contamines-Montjoie. Le cimetière du Biollay, à Chamonix-Mont-Blanc comprend de nombreuses tombes d'alpinistes faisant du site un lieu touristique, haut lieu de la mémoire alpinistique.

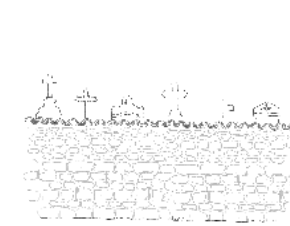
Types / Déclinaisons



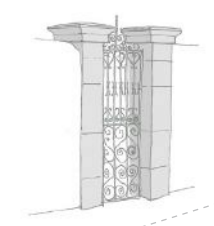
Points de vigilance / enjeux

- Maintien de la qualité des clôtures, des portails et des compositions.
- Entretien des abords, sans dispositifs trop « urbains » (revêtements imperméables, bordures routières, panneaux...).
- Traitement des extensions du cimetière.

Dispositifs caractéristiques



Murets en moellons ou enduits, couverture



Portail d'entrée avec piliers en pierre ou maçonné et grille métallique
Seuil d'entrée

Recommandations spécifiques

Abords

- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager en adéquation avec l'église pour comprendre la relation étroite qui liait ces deux lieux.
- Marquer le seuil du cimetière : par un traitement de sol différent ou par des plantations de part et d'autre de l'entrée, par exemple. L'espace situé à l'avant du cimetière ne doit pas seulement constituer une aire de stationnement ou d'enlèvement des déchets mais matérialiser un seuil, un lieu de rassemblement.
- Maintenir en état les murs de clôture et le portail.
- Intégrer les conteneurs à déchets.
- Encourager l'installation de mobilier, aménagement qui doit inviter au calme et au recueillement.

Extension du cimetière

- Conserver une hauteur de clôture continue entre les anciennes et les nouvelles.
- Dessiner un projet paysager en fonction des caractéristiques propres du sol, des éléments paysagers présents : arbres, bosquets, haies, cours d'eau et petit patrimoine.
- En cas de création d'une nouvelle entrée, retrouver le langage de la première (dessin et teinte de la grille ou des menuiseries, traitement des seuils, piliers identiques, etc.).

Sculpture

- Restaurer / restituer les éléments sculptés disparus qui permettaient de comprendre l'usage du lieu (croix).
- Mettre en valeur les tombes des personnages historiques.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Au pays du Mont-Blanc, quelques châteaux et maisons fortes subsistent ; ils ont été construits au Moyen Âge en des points stratégiques, aux frontières pour assurer la protection et percevoir des taxes de passage. À partir de 1355, avec le rattachement du Faucigny à la Savoie, ces édifices perdent leur rôle stratégique et beaucoup ont disparu, comme le château Saint-Michel aux Houches, construit au XIII^e siècle et abandonné après le rattachement. Toutefois, ce rattachement a aussi favorisé la construction de nouvelles maisons fortes, comme la Maison de la Comtesse à Saint-Gervais, symbole du dynamisme économique de la région. D'autres bâtiments ont été transformés au fil du temps, devenant par exemple des fermes solides et défensives, visibles à divers points de la vallée.

Types / Déclinaisons



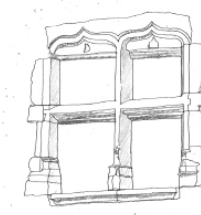
Points de vigilance / enjeux

- Protection des châteaux et maisons-fortes témoins historiques.
- Maintien des compositions architecturales et restauration des éléments majeurs.
- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques.
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens.
- Vigilance sur la conservation et la valorisation des éléments archéologiques.
- Traitement des abords, prise en compte des compositions d'origine (massivité, accès, terrasses, murs, communs, etc.).
- Mise en valeur des abords (vues dégagées à maintenir depuis les vallées).

Dispositifs caractéristiques



Volume ramassé, toiture importante à deux ou quatre pans; tour d'escalier de base ronde ou carré



Baies anciennes (baie géminée, encadrement à meneau et traverse, arcs en accolade)

Recommandations spécifiques

Volumétrie

- Restituer les volumes disparus permet de retrouver une lisibilité cohérente. A contrario, purger les édifices parasites et les équipements rapportés permet d'améliorer la lecture des édifices, souvent massifs, dont la silhouette participe à l'identité du paysage.

Toiture

- Éviter d'appauvrir le langage des toitures dont la richesse est primordiale dans le paysage (conserver les lucarnes, épis de faîtage...). L'ajout d'éléments rapportés de type châssis, antennes ou panneaux solaires a un fort impact. Supprimer les ouvertures incohérentes.
- Favoriser la restitution des toitures des tours lorsqu'elles ont été arrasées.

Abords

- Conserver les arbres remarquables et les mises en scène paysagère des parcs qui participent à la qualité de l'écrin architectural.
- Être vigilant au développement des abords. Certaines promiscuités sont dévalorisantes pour les bâtiments patrimoniaux (zone industrielle, lotissement...). Les entrées, souvent soignées, peuvent être accompagnées par un traitement qualitatif sur l'espace public (sols, éclairage...).
- Veiller à la sobriété ou l'absence de mobiliers et au maintien des perspectives.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Les mairies, hôtels de ville et écoles du pays du Mont-Blanc, principalement du XIX^e siècle, reflètent l'évolution administrative après le rattachement de la Savoie à la France. Les grandes villes avaient déjà leur hôtel de ville sous l'Ancien Régime, tandis que les petites communes se dotent de mairie au XIX^e siècle. Il s'agit parfois de «mairie-école» comme à Praz-sur-Arly. Ces bâtiments sont de style néo-classique, souvent avec une architecture symétrique, des portiques et des frontons. Toutefois, certaines mairies se sont installées dans des bâtiments existants, comme des presbytères ou maisons fortes. À noter à Passy, la présence de « chapelle-école » dans les hameaux des Ruttets, de Joux, de la Motte et Maffrey. Elles datent des XVII^e-XVIII^e siècles et ont fonctionné grâce au legs de la fondation Pierre Bosson.

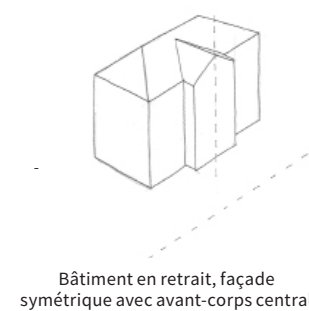
Types / Déclinaisons



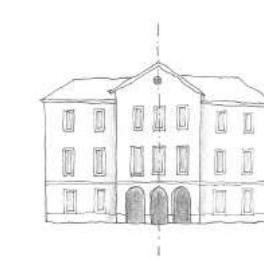
Points de vigilance / enjeux

- Protection et valorisation des mairies et écoles, marqueurs dans la composition des centres-villes et villages.
- Conservation des ouvrages, des matériaux authentiques et des décors.
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens.
- Traitement des abords avec valorisation des parvis (mairie/hôtel de ville) ou des clôtures et cours (école), intégration des dispositifs d'accès et de limites, conception soignée des espaces publics limitrophes.

Dispositifs caractéristiques



Bâtiment en retrait, façade symétrique avec avant-corps central



Avant-corps à trois travées, fronton triangulaires, baie plein cintre au RDC



Clocher des chapelles écoles / Coyau droit. Toit à large débord

Recommandations spécifiques

Restauration

- Maintenir la qualité des éléments de second œuvre (menuiserie, serrurerie, éventuels décors) qui valorisent la composition des édifices.

Extensions

- Préférer les extensions contemporaines simples, intégrées harmonieusement à l'existant.

Abords

- La mairie est le bâtiment emblématique de la vie publique, sa mise en valeur est essentielle et peut s'inscrire dans un projet de revalorisation plus large, en lien avec d'autres monuments à proximité.
- Offrir un espace public de qualité à proximité de l'entrée sur la cour d'école, qui est généralement un lieu de rencontre quotidien.
- Valoriser les abords en réduisant les nappes de stationnement au profit d'espaces publics végétalisés, notamment au contact direct de l'édifice. Implanter les places de parking de manière discrète ou informelle (sous des arbres, à l'arrière du bâtiment). Préférer les sols perméables pour les abords immédiats. L'enrobé engendre des problèmes d'infiltration et d'humidité dans les maçonneries.
- Penser l'accès PMR comme un projet global d'aménagement pour intégrer les différents dispositifs (rampe notamment). Les réponses ponctuelles conduisent difficilement à un aménagement homogène et cohérent.
- Déposer les installations décoratives et lumineuses en dehors des périodes de fêtes.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Les maisons de ville et village du pays du Mont-Blanc date principalement du XIX^e et début XX^e siècles. Cela s'explique par le fait que les hameaux et chefs-lieux sont restés pendant longtemps des structures à vocation essentiellement agricole. Ce nouvel habitat est élancé, construit en maçonnerie et enduit. Les maisons sont généralement symétriques avec des baies identiques, parfois des œil-de-bœuf pour aérer les combles. Les façades sont décorées de manière sobre, avec des chaînages d'angles et des consoles pour les balcons, souvent en granit. Les maisons des années 1930, situées principalement à Passy, sont de type R+2 avec des toitures à deux pans et une forte pente. Elles présentent une architecture simple, avec des murs en pierres enduites, des fenêtres régulières, et parfois des balcons en métal. Elles sont reconnaissables par leurs encadrements et chaînages d'angle en ciment moulé.

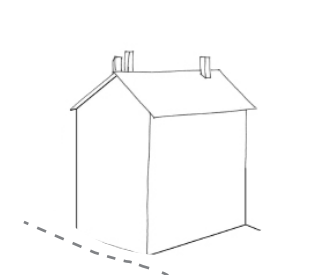
Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques.
- Prise de conscience de l'ensemble des éléments qualitatifs qui tendent à disparaître par :
 - l'appauvrissement et la banalisation des portes d'entrée et le changement des menuiseries : perte des partitions, banalisation par les sections, les matériaux et les teintes ;
 - la reprise malheureuse des enduits de façade ;
 - la disparition des éléments de décors (chaînages d'angles, encadrements de fenêtres, balcons, etc.) ;
 - des éléments nuisibles rapportés (fils électriques, paraboles, etc.) ;
 - l'ajout de clôtures dégradantes.

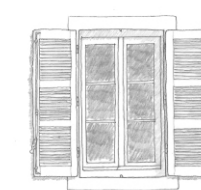
Dispositifs caractéristiques



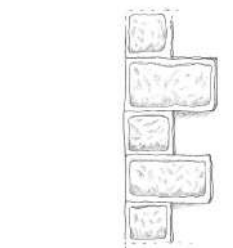
Volumétrie simple, pignon aligné à la rue. Toiture à deux pans (avec ou sans croupe) et léger débord



Balcons soutenus par des consoles en pierres. Garde-corps en ferronnerie ou fonte moulée



Contrevent plein ou persienné en bois. Menuiserie caractéristique des années 30. Contrevent bois persienné qui se replie dans le tableau



Chaînage d'angle et encadrement de baies harpés en pierre ou en ciment moulé, taillés en bossage rustique

Recommandations spécifiques

RDC commercial

- Conservier les devantures en bois des commerces, même en cas de changement d'affectation des locaux. Mettre en peinture dans des tons proches du reste des menuiseries.
- Intégrer discrètement les enseignes

Façade

- Conservier les éléments de décors enduits : encadrement, soubassement et chaînage d'angle.

Menuiseries

- Conservier, tant que possible, les portes d'origine en bois. Éviter les portes blanches en plastique de type exogène, les menuiseries standardisées qui contribuent à banaliser les entrées.
- Privilégier les contrevents en bois, persiennés ou pleins, selon le modèle d'origine. Proscrire les volets roulants avec caisson apparent.
- Éviter le remplacement des garde-corps métalliques pour des garde-corps en bois.

Toiture

- Éviter les changements de forme, de pente, de nombre de pans, les ouvertures en excroissance comme les lucarnes. Les fenêtres de toits et panneaux solaires doivent se fondre dans la toiture, choisir des modèles intégrés, des cadres sombres (y compris pour les panneaux solaires). Conservier les débords de toit avec chevrons apparents en sous face (sans caisson).

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Les cités ouvrières/cités-jardins du territoire sont liées à l'usine d'électrometallurgie de Chedde, à Passy. On distingue sur ce site les maisons jumelées, les chalets collectifs et les immeubles collectifs qui comprennent un plus grand nombre de logements. Cet habitat s'élève jusqu'en R+1 avec combles. L'un des types présente un rez-de-chaussée avec parement pierre et un R+1 en bardage bois. La dalle est marquée en façade par un simple traitement d'enduit blanc. La toiture est à deux pans avec une croupe, et des chevrons sculptés sous toiture. Des annexes jumelées sont situées en limite de fond de parcelle. Les différents types présentent des similitudes dans leur traitement architectural.

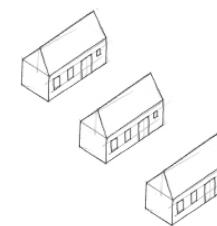
Types / Déclinaisons



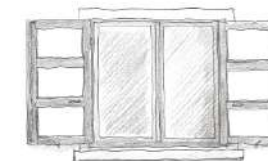
Points de vigilance / enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques (limitation des interventions banalisantes sur le bâti).
- Modification des matériaux de couverture et de façades.
- Gestion du stationnement.
- Conservation de l'espace public banalisé par le gabarit.
- Limitation des clôtures végétales qui ferment les vues.
- Limitation des constructions type garage et annexe individuel, sans cohérence d'implantation alors que le projet de Henry Jacques Le Même prévoyait des annexes mutualisées en limite de propriété.

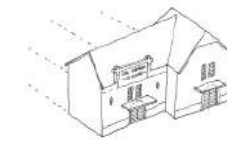
Dispositifs caractéristiques



Habitat produit en série
Maisons jumelées



Baie carrée, encadrement
et appuis de fenêtre simple,
contrevent bois plein
polychrome



Traitement du soubassement :
peint ou parement pierre

Recommandations spécifiques

Menuiseries

- Conserver, tant que possible, les portes, fenêtres et contrevents d'origine en bois. Éviter les éléments blanc en plastique de type exogène qui contribuent à banaliser les entrées.
- Uniformiser les modèles de menuiseries pour un même bâti mais également pour les édifices de même type.

Façades

- Préférer la conservation d'enduits lisses à la mise en œuvre de crépis rapporté.

Extensions

- Dans l'idéal, les extensions (garages) conserveront une certaine harmonie à l'échelle de la cité (proportions, traitements).

Clôtures

- Maintenir des clôtures légères de type maille fine ou en bois disposée à claire-voie de type ganivelle. Éviter les clôtures maçonnées. Ces dispositifs peuvent être doublés d'une haie vive pour filtrer les vues. Favoriser une unité dans le traitement des clôtures d'un ensemble à l'autre.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Pour bien penser un projet de construction neuve, il convient :

- d'analyser le contexte paysager (situation, tissus environnants, orientations des constructions voisines, vues intéressantes, traitement des limites, végétaux remarquables, etc.) ;
- d'identifier le contexte architectural (formes et types des constructions environnantes, matériaux, teintes des enduits et éléments peints, proportions des baies, etc.) ;
- de qualifier le programme (usage de la future construction, modifications futures, usages des espaces extérieurs, intégration d'une production individuelle d'énergie, etc.) ;
- de bien concevoir le projet (mise en valeur du site, anticipation de futurs besoins, respect des logiques voisines, matériaux cohérents, composition avec les éléments paysagers, projet durable, intégration des éléments techniques, etc.).

Types / Déclinaisons

Références - CAUE 74



Chamonix-Mont-Blanc



Chamonix-Mont-Blanc



Viuz-en-Sallaz



Passy



Passy



Les Contamines-Monjoie



Duingt



Pers-Jussy



Cran-Gevrier

Points de vigilance / enjeux

- Intégration dans le paysage (volume général, toiture), rapport à la pente.
- Lien avec l'architecture locale.
- Matériaux de façades.
- Qualité des menuiseries.
- Traitement des abords.
- Qualités acoustiques et environnementales du bâti.

Général

- Proscrire absolument tout élément de pastiche.
- Conserver et poursuivre les principes d'implantations et les volumétries locales. Les volumes simples s'intègrent plus facilement à leur environnement. Éviter les formes complexes qui jurent avec le contexte.

Façades

- Inscrire les façades visibles sur l'espace public en cohérence et en harmonie avec le contexte. S'appuyer, pour la composition de celles-ci, sur les dispositions et l'ornementation du paysage urbain environnant.
- Préférer les compositions simples, la complexité empêche une bonne lisibilité. Éviter de multiplier les registres et écritures de percement.
- Utiliser les parements avec parcimonie et selon une logique simple. Éviter toute imitation de matériau. Toujours préférer l'utilisation de matériaux authentiques.

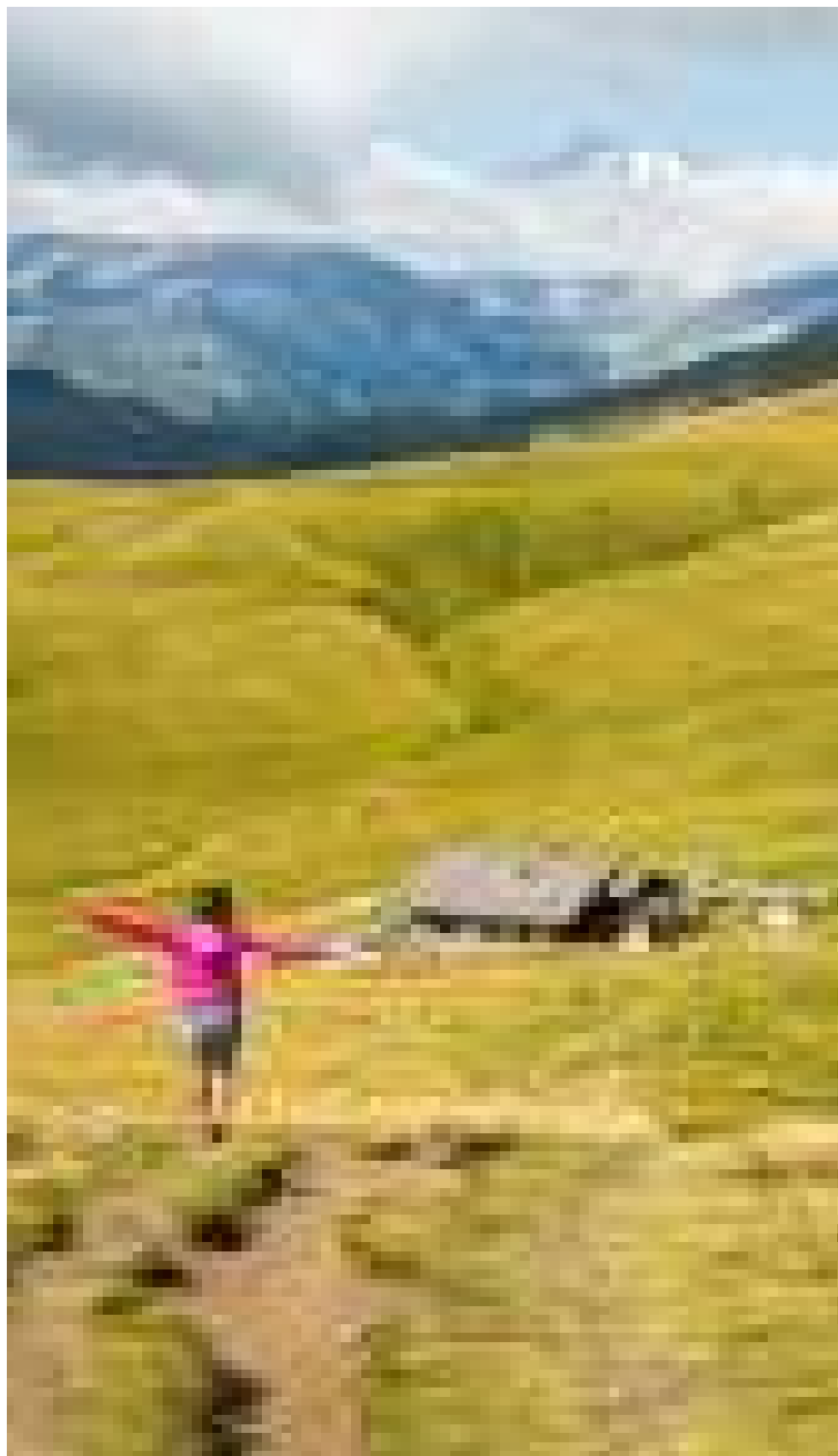
Baies

- Privilégier les encadrements droits. Éviter les éléments perturbants de type baguette d'angle en plastique. Les appuis seront peu saillants et en dur.
- D'autres matériaux sont possibles pourvu qu'ils soient pertinents (projet de ré-interprétation, construction en ossature bois...). Proscrire le plastique blanc brillant en tableau ou appui.
- Intégrer les baies dans une composition.
- Respecter les proportions des percements par rapport au reste de la façade.
- Favoriser les dessins sobres de menuiseries.
- Réaliser les ferronneries neuves en métal peint et selon un dessin simple. Préférer un barreaudage vertical simple. Ne pas employer de PVC.

Abords

- Valoriser les constructions, plantations et vues intéressantes par un aménagement simple et cohérent.
- De manière générale, minéraliser et imperméabiliser le moins possible les extérieurs. Privilégier les matériaux naturels et perméables : gazon, sable, dallage pierre, pavés, terre stabilisée, galets de rivière, gravillons, etc. Éviter le bitume et les pavés autobloquants.
- Respecter les modèles locaux (orientation, taille) en cas de division des terrains.
- Apporter une attention particulière aux arbres et plantations remarquables. Intégrer ces derniers dans les projets d'aménagement et éviter l'abattage.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

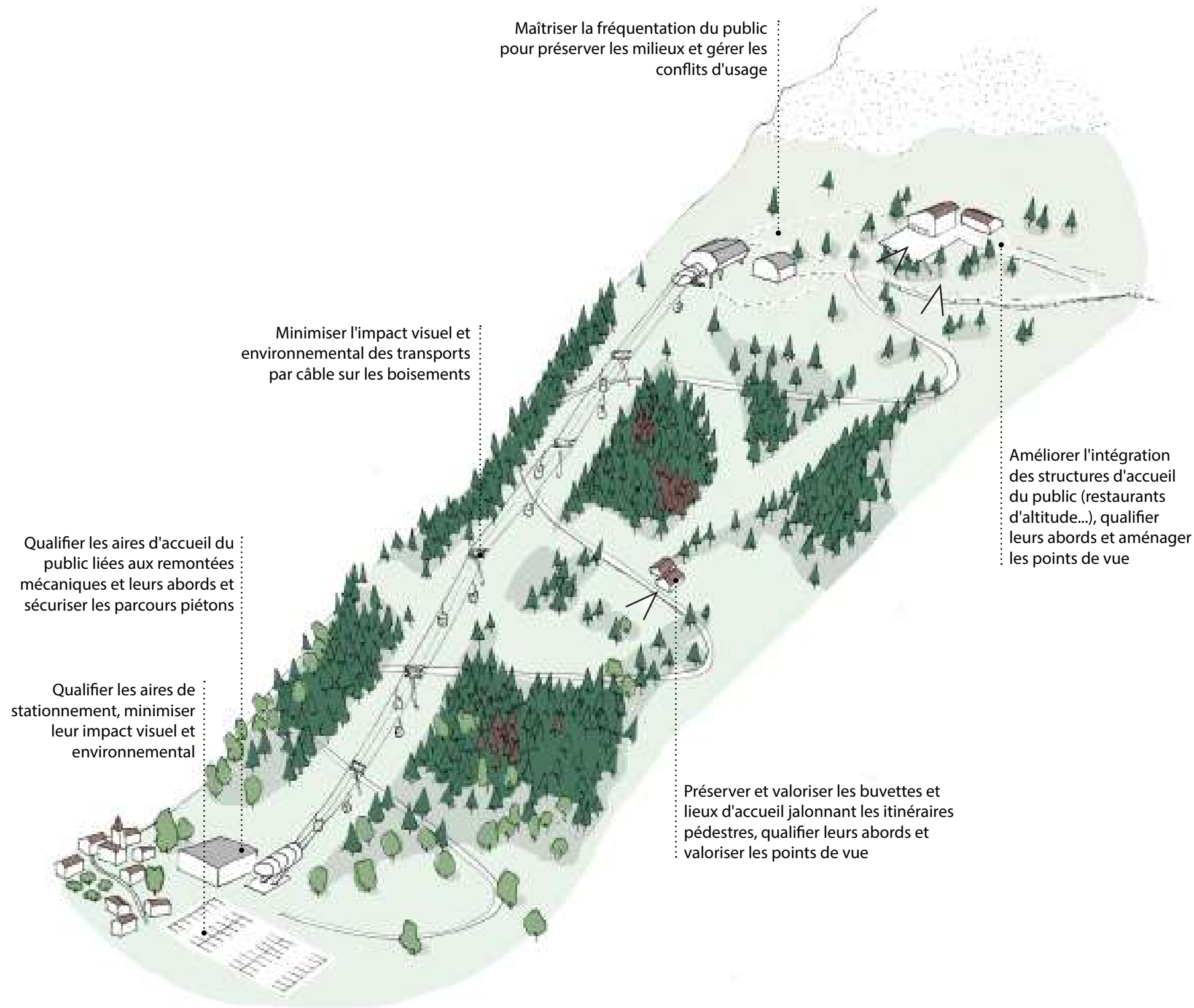


3/ LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

1. VALORISER ET MAÎTRISER L'ACCUEIL DU PUBLIC:
UN PARCOURS ALTITUDINAL À QUALIFIER
2. VALORISER ET MAÎTRISER L'ACCUEIL DU PUBLIC
SUR LES SITES NATURELS
3. PRÉSERVER LES ÉLÉMENTS BÂTIS

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

VALORISER ET MAÎTRISER L'ACCUEIL DU PUBLIC : UN PARCOURS ALTITUDINAL À QUALIFIER



OBJECTIFS

- Maîtriser et valoriser des parcours d'entrée et de découverte sur le territoire du pays du Mont-Blanc à travers le soin apporté à l'insertion des itinéraires, des infrastructures de transport et des espaces de stationnement de fond de vallée jusqu'à la découverte de l'étage alpin.
- Proposer des alternatives aux transports par câble, avec la valorisation des sentiers pédestres et de l'étage forestier comme lieu de découverte.
- Maîtriser la fréquentation du public et les parcours touristiques pour préserver la richesse des milieux alpins.

RECOMMANDATIONS

DIVERSIFIER ET VALORISER LES POINTS D'ACCÈS À L'ÉTAGE ALPIN POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DU PUBLIC

- > Gérer et intégrer les points d'accès aux itinéraires de randonnée (parkings de poche et aires de départ de randonnée).
- > Homogénéiser la signalétique directionnelle.

QUALIFIER LES AIRES D'ACCUEIL ET DE STATIONNEMENT EN VALLÉE POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION PAYSAGÈRE

- > Améliorer le traitement des parkings en désimperméabilisant les sols, en intensifiant la présence végétale et en favorisant une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert.
- > Améliorer et rendre lisible le parcours des visiteurs des aires de stationnement jusqu'aux « entrées » vers les cimes et villages.

INTÉGRER ET VALORISER LES INFRASTRUCTURES D'ACCÈS À LA MONTAGNE, DE TRANSPORTS FERROVIAIRES ET PAR CÂBLE

- > Soigner et valoriser les abords des gares des remontées mécaniques (polarité urbaine à structurer / espaces naturels à préserver).
- > Améliorer l'insertion des transports par câble et atténuer le tracé rectiligne des boisements au niveau du passage des infrastructures.

VALORISER LES ITINÉRAIRES ROUTIERS EMBLÉMATIQUES

- > Mettre en scène la montagne.
- > Structurer les abords des routes par un vocabulaire d'aménagement qualitatif (glissières, bornes...) et valoriser les points de vue significatifs.
- > Qualifier les espaces d'accueil du public (aire d'arrêt, belvédère...).

PRÉSERVER LES ALPAGES ET MAÎTRISER LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

- > Contenir et maîtriser la fréquentation touristique à l'arrivée des transports par câble et baliser les itinéraires.
- > Valoriser les refuges de haute montagne comme portes d'accès aux grands sites naturels emblématiques et jalons sur les itinéraires (interventions sur le bâti dans le respect de l'esprit du lieu ; simplicité, sobriété et pérennité).
- > Sensibiliser les visiteurs à l'histoire du massif du Mont-Blanc et des vallées dans toutes leurs composantes / **mise en scène de récits propres à chacune des entités paysagères.**

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

VALORISER ET MAÎTRISER L'ACCUEIL DU PUBLIC : UN PARCOURS ALTUDINAL A QUALIFIER

Sources d'inspiration

AIRES DE STATIONNEMENT



Aire de stationnement Le Tour - Chamonix-Mont-Blanc - 2024



Parking « Pont d'Arc Belvédère » - Vallon Pont d'Arc (07) - 2017



Aire de stationnement végétalisée, Duingt (74), 2021

L'INTÉGRATION DES ESPACES DE STATIONNEMENT

- > Préférer une composition simple et une certaine sobriété d'aménagement. Favoriser une polyvalence d'usages (voire une réversibilité des aménagements au profit d'espaces naturels).
- > Fractionner les espaces de stationnement par des coupures vertes pour minimiser leur impact, en continuité avec les formations végétales environnantes.
- > Favoriser l'emploi de matériaux perméables et assurer la mise en place de dispositifs de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert.
- > Assurer la présence d'une strate arbustive et arborée pour ombrager les places.
- > Rendre lisibles et confortables les parcours piétons.

LA ROUTE - VECTEUR DE DÉCOUVERTE DE LA MONTAGNE



Réaménagement du belvédère du Pont d'Arc le long de la route départementale - Vallon Pont d'Arc (07) - 2018



LA ROUTE, UN VECTEUR DE DÉCOUVERTE DES PAYSAGES À VALORISER

- > Valoriser les points de vue significatifs et les aires d'accueil des piétons.
- > Développer un vocabulaire identitaire propre aux itinéraires et aux vallées (entités paysagères distinctes) en veillant à mettre en place un schéma d'aménagement global et cohérent.
- > Favoriser l'emploi de matériaux locaux (label Bois des Alpes, pierre locale...).



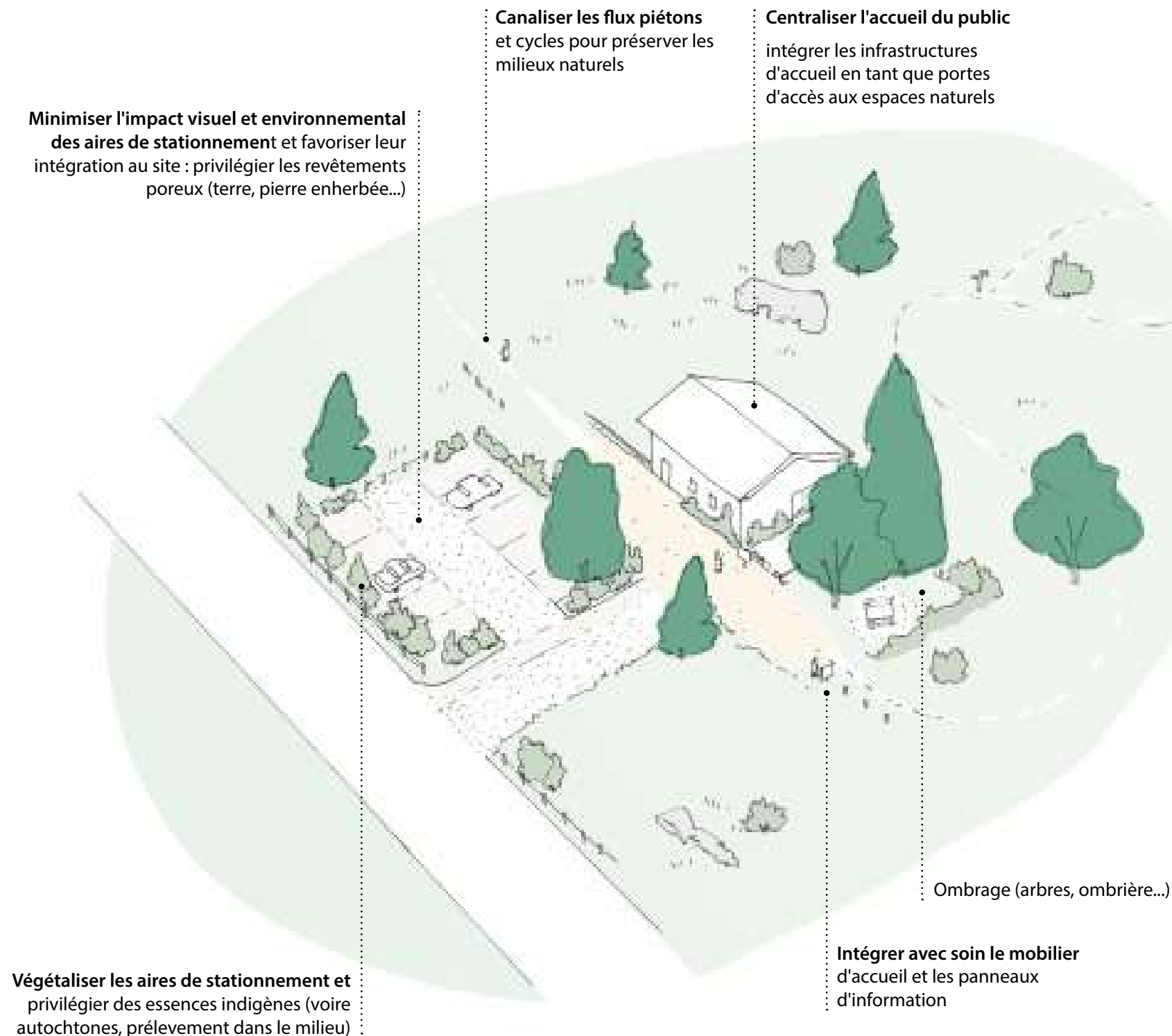
Réhabilitation de la gare du téléphérique du Salève - 2024 (Claudia et David Devaux)



Le site du Montanvers - une nouvelle télécabine d'accès à la mer de Glace et un centre d'interprétation des glaciers et du climat (Fabre et Speller)

L'INTÉGRATION DES INFRASTRUCTURES, PRINCIPAUX POINTS D'ACCÈS AUX ÉTAGES ALPINS

Certaines infrastructures permettant d'approcher au plus près l'étage alpin constituent aujourd'hui des figures majeures de l'offre touristique et symbolisent même la montagne, à l'instar du train du Montanvers ou du tramway du Mont-Blanc. Des projets de réhabilitation, voire même de création de transport par câble de type télécabine ou télésiège, sont en cours. Plus modestes, ces infrastructures constituent pour autant des installations qui exigent un soin particulier à travers l'aménagement des gares et l'insertion des pylônes, pour donner à voir un environnement qualitatif.



OBJECTIFS

- **Préservation des sites naturels remarquables et renaturation des sites dégradés.**
- **Amélioration de la qualité d'accueil du public et des entrées vers les sites naturels.**
- **Intégration des aires d'accueil dans leur environnement.**
- **Maîtrise de la fréquentation du public et des itinéraires des visiteurs et randonneurs.**
- **Renforcement de la complémentarité des étages alpins - vallée urbaine / versant boisé / alpage - à travers l'organisation des activités touristiques et récréatives.**

RECOMMANDATIONS

De nombreux sites naturels, très attractifs, sont aujourd'hui dégradés par la fréquentation touristique. A l'instar des politiques d'aménagement des Grands Sites de France, il serait nécessaire d'organiser et structurer les usages touristiques pour minimiser leur impact sur l'environnement.

CENTRALISER L'ACCUEIL DU PUBLIC, QUALIFIER LES ESPACES D'ACCUEIL EN GRADUANT LES AMÉNAGEMENTS

> **Traiter avec soin le lieu d'accueil du public et ses aménagements** (bâtiments d'accueil et ses abords, lieux de convivialité, belvédères, espaces de stationnement, chemins d'accès aux espaces naturels...) en tant que porte d'accès à l'espace naturel.

> **Centraliser l'accueil du public et les services** (stationnement, toilettes écologiques...) autour du bâtiment d'accueil pour éviter un éparpillement préjudiciable à la pérennité des milieux écologiques.

> **Minimiser l'impact visuel et environnemental des espaces de stationnement** en privilégiant la conservation des sols naturels en place, les revêtements perméables, l'utilisation de matériaux naturels adaptés aux ambiances du site et les continuités végétales permettant l'intégration de cet espace au paysage du site.

> Pour réduire l'impact visuel des aires de stationnement, celles-ci peuvent faire l'objet d'une stratégie d'aménagement à envisager selon les spécificités de chaque site, notamment en termes :

- d'emplacement : l'aire de stationnement peut se trouver à proximité du site naturel, au sein d'une aire d'accueil dédiée intégrée avec soin dans le paysage, ou être intégrée au tissu urbain du village le plus proche, les modes doux étant privilégiés pour accéder au site. Le stationnement peut également être fractionné en plusieurs poches réparties entre le site naturel et les villages pour limiter son emprise spatiale ;

- de dimensionnement : en cas de variations saisonnières de la fréquentation, il peut être envisagé une aire de stationnement comprenant un périmètre

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

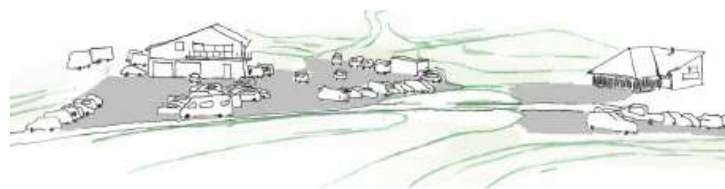
VALORISER ET MAÎTRISER L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR LES SITES NATURELS

Sources d'inspiration

AMÉNAGEMENT DES SITES D'ACCUEILS



Avant / après : projet de renaturation du col du Soulor - Arrens-Marsous (65) - d'Une Ville à l'Autre



Projet de renaturation du col du Soulor - Arrens-Marsous (65) - d'Une Ville à l'Autre



Maison de site - Puy Mary Grand Site de France (15) - 2007 - Bouchaudy Architectes



d'accueil « quotidien » et un périmètre plus légèrement aménagé pour accueillir un plus grand nombre de véhicules en période de plus haute fréquentation.

CONTENIR LES USAGES ET RENATURER LES SITES DÉGRADÉS

> Baliser les itinéraires et contenir le parcours des visiteurs sur les sections sensibles au moyen de clôtures légères (mise en défens des secteurs renaturés).

> Cadrer la fréquentation avec la possibilité de fermetures temporaires pour permettre la régénération naturelle des milieux.

> Renaturer les espaces dégradés et contraindre, sur les sections très fréquentées aux abords des espaces d'accueil, le cheminement des randonneurs.

SENSIBILISER LES VISITEURS À LA FRAGILITÉ DES MILIEUX ET À LEURS SPÉCIFICITÉS

> Sensibiliser les visiteurs à la valeur écologique et paysagère des espaces naturels : les itinéraires pourront être jalonnés de points d'interprétation des milieux naturels et du paysage avec signalétique, mobilier et équipements adéquats (placettes, belvédères, observatoires...).

> Animation d'ateliers nature ou de visites guidées encadrées par des professionnels.

LA MONTAGNE, PAYSAGE DE DÉCOUVERTE ET DE TOURISME

VALORISER ET MAÎTRISER L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR LES SITES NATURELS

Sources d'inspiration

DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE À MAÎTRISER



Chamonix-Mont-Blanc



Revalorisation Col Agnel (05) - 2018 - Mise en défens et revégétalisation des zones dégradées, création d'un nouveau cheminement piéton



DES INTERVENTIONS DISCRÈTES POUR STRUCTURER LES ITINÉRAIRES ET PRÉSERVER LES MILIEUX

- > Préférer la mise en place d'un vocabulaire d'aménagement sobre et discret pour canaliser le public sur les chemins (lisse basse de protection, potelets...).
- > Mettre en place un mobilier cohérent à l'échelle de l'itinéraire, voire de la vallée.

DES SITES NATURELS À VALORISER



Cascade de Bérard - Vallorcine



Cascade de Chedde - Passy



LA VALORISATION PONCTUEL D'UN SITE REMARQUABLE ET DE SA RELATION AU PAYSAGE

- > Mise en scène des vues, adaptation des aménagements au caractère du site et à sa topographie.
- > Préférer la mise en place d'un vocabulaire d'aménagement sobre et discret pour canaliser les usages.
- > Favoriser l'emploi de matériaux locaux.



Grand Site Puy Mary (15) - Réaménagement Col de Serre - Atelier CAP - 2021



Généralités

Le tourisme dans les vallées du Mont-Blanc, bien que présent dès le XVIII^e siècle, connaît un essor significatif au XIX^e siècle. La croissance de la fréquentation touristique conduit à l'ouverture d'hôtels ou de pensions. Ces édifices, qu'ils soient modestes ou plus imposants, partagent des caractéristiques architecturales communes : volumes élancés, façades blanches, encadrements en granit et ferronneries raffinées. Les bâtiments, souvent orientés pour profiter de la vue, présentent des toitures complexes et des murs pierre enduits. L'essor du tourisme de luxe entraîne la création de grands hôtels/palaces. Ces constructions imposantes, souvent entourées de jardins, se caractérisent par une architecture riche mêlant styles Art Nouveau et Art Déco. Cependant, de nombreux hôtels deviennent obsolètes après la Seconde Guerre mondiale et sont transformés en appartements, marquant la fin de l'âge d'or de cette période.

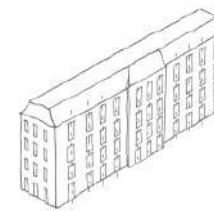
Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques (couvertures, enduits, encadrements granit et ferronneries).
- Conservation ou restitution des menuiseries/contrevents.
- Bonne intégration des extensions.
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens (dans les divisions en logements, dans les rénovations thermiques...)
- Maintien des espaces libres environnants et de la composition des abords.

Dispositifs caractéristiques



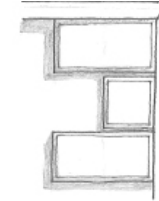
Silhouette massive avec façade composée



Balcons soutenus par des consoles et ferronnerie des garde-corps



Balustrade



Chaîne d'angle pierre ou ciment moulé



Enseigne peinte de l'hôtel/de la pension

Recommandations spécifiques

Toiture

- Éviter d'appauvrir le langage des toitures dont la richesse est primordiale dans le paysage (conserver les lucarnes, épis de faîtage...). L'ajout d'éléments rapportés de type châssis ou antennes a un fort impact.

Menuiseries / occultations

- Maintenir une cohérence dans le dessin des menuiseries, sur l'ensemble de la façade.
- Privilégier la conservation des éléments des contrevents d'origine. Proscrire l'installation de volets roulants en plastique.

Abords

- Aménager l'espace public pour mettre en valeur l'entrée.
- Intégrer au mieux le stationnement dans un projet global d'aménagement des extérieurs : subdiviser les zones de parking, penser aux revêtements perméables, planter des arbres pour créer de l'ombrage en été...
- Éviter les nappes d'enrobé.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

La vallée de Chamonix-Mont-Blanc devient au tournant du XX^e siècle une station touristique et thermale prisée, soutenue par l'arrivée du chemin de fer. Elle attire une clientèle européenne fortunée grâce à ses grands hôtels, villas et chalets. Les sanatoriums, destinés à lutter contre la tuberculose, se multiplient durant cette période. Des établissements comme le sanatorium de *Praz Coutant* (1924) et celui de *Martel de Janville* (1933-1936), conçu par les architectes Pol Abraham et Henry Jacques Le Même, illustrent cette évolution. Les sanatoriums, souvent dotés de chapelles, s'inscrivent dans un cadre montagneux, avec des architectures modernes et fonctionnelles. Simultanément, des pensions pour enfants se développent, telles que *Le Hameau* ou *Le Christomet* à Megève, mêlant lutte contre la tuberculose et pratique des sports d'hiver.

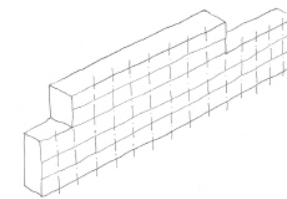
Types / Déclinaisons



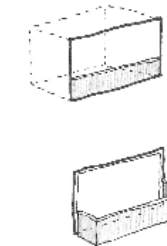
Points de vigilance / enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques (enduits, encadrements granit et ferronneries).
- Conservation ou restitution des menuiseries/contrevents/garde-corps.
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens (dans les divisions en logements, dans les rénovations thermiques...).
- Bonne intégration des extensions.
- Maintien des espaces libres environnants.

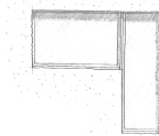
Dispositifs caractéristiques



Édifice compact, en longueur type «paquebot»; Toit terrasse et/ou toiture à deux pans avec croupe. Présence d'une chapelle dans le parc



Loggias ou balcons qui s'inscrivent dans une façade tramée. Stores colorés



Menuiseries métalliques aux profils fins

Recommandations spécifiques

Volume et toiture

- Valoriser les grandes compositions de façades et les ordonnancements des soubassements et des toitures.
- Éviter d'appauvrir le langage des toitures dont la richesse est primordiale dans le paysage. L'ajout d'éléments rapportés de type châssis ou antennes a un fort impact.

Menuiseries / occultations

- Maintenir une cohérence dans le dessin des menuiseries, sur l'ensemble des façades.
- Privilégier la conservation des éléments d'occultation d'origine (contrevents et stores). Limiter l'installation de volets roulants en plastique.
- Conserver le principes des stores colorés qui animent les façades.

Abords

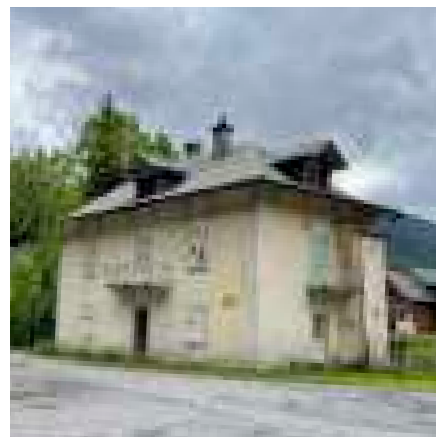
- Aménager les abords pour mettre en valeur l'entrée.
- Intégrer au mieux le stationnement dans un projet global d'aménagement des extérieurs : subdiviser les zones de parking, penser aux revêtements perméables, planter des arbres pour créer de l'ombrage en été... Éviter les nappes d'enrobé.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Les villas, construites au début du XX^e siècle, sont principalement situées en périphérie de Chamonix-Mont-Blanc et d'autres centres urbains, offrant une vue imprenable sur le Mont-Blanc. Leur architecture, plus citadine que montagnarde, satisfait des propriétaires aisées. Elles sont généralement en pierre, sur trois étages, avec de grands perrons, vérandas et porches. Leur plan est conçu pour privilégier l'intimité, avec des jardins ou parcs entourant les bâtiments. Les toitures, très variées, comportent des mansardes, lucarnes et avant-toits sur consoles en bois. L'architecture présente une grande liberté de composition, influencée par l'Art Nouveau, l'Art Déco et le néo-régionalisme des années 1920. Ce dernier style se caractérise par des détails inspirés des traditions régionales.

Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Modification des matériaux de couverture.
- Modification des teintes d'enduits d'origines.
- Ajout ou modification de percements dont lucarnes (chien-assis, lucarnes rampantes et outeaux) et châssis de toiture.
- Ajout et intégration des annexes.
- Changement de menuiseries.
- Maintien des espaces libres environnants.
- Respect de la qualité des décors et des éléments de second œuvre.

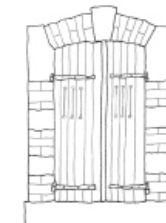
Dispositifs caractéristiques



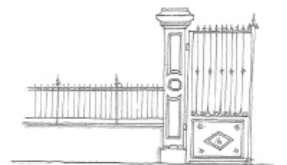
Aisselier bois sculpté
Ferme apparente en façade
(sous-arbalétrier, blochet
poinçon, etc.)



Balcon dalle maçonnée et
garde-corps en bois



Encadrement de fenêtre cintré,
alternance brique-pierre



Portillon intégré à la clôture
Mur bahut maçonné surmonté
d'une grille à barreaudage
vertical

Recommandations spécifiques

Toitures

- Éviter d'appauvrir le langage des toitures dont la richesse est primordiale dans le paysage. L'ajout d'éléments rapportés de type châssis ou antennes a un fort impact.
- Mettre en valeur les débords de toiture ouvragés, très fréquents dans les villas.

Garde-corps / Décors

- Conserver la finesse des éléments de décors en bois. Protéger le bois par une cire ou une mise en peinture. Éviter leur remplacement par des modèles complexes, de proportions ou matérialité différentes (plastique).

Clôtures

- Conserver le type de clôture sur rue. Préférez les clôtures simples, type mur bahut surmonté d'une grille... ou les haies diversifiées aux pare-vues de commerce.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Le chalet moderne, issu du courant néo-régionaliste et inspiré du modèle suisse, se développe principalement entre 1900 et 1940. Conçu comme une résidence secondaire, il allie la tradition montagnarde et des influences modernes. Il se distingue par une architecture fonctionnelle, avec un toit à deux versants, une façade principale ensoleillée et des matériaux comme le bois teinté et le béton sous parement de pierre. Les chalets de sports d'hiver, inventés par Henry Jacques Le Même à Megève, influencent largement la construction de ce type. Après les années 1970, l'architecture de chalet se diffuse en lotissements, adoptant souvent un style simplifié et régionaliste, créant des ensembles homogènes comme à Megève, avec les lotissements S.I.C.A. et les chalets « Marot ».

Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Grand nombre d'altérations constatées telles que :
 - la perte du décor moderne ;
 - la perte des couleurs vives (retour aux tons marron ou caramel, ou aux lasures tons bois pour les contrevents et les chevrons) ;
 - la décoloration des bardages, ou changement du bardage traité avec des lasures tons bois, teintes moyennes ;
 - le changement des balustres des balcons : palines découpées, modèle folklorique industriel ;
 - le changement des menuiseries : perte des partitions, banalisation par les sections, les matériaux et les teintes ;
 - la pose de volets roulants en remplacement des contrevents bois.
- Maintien des compositions et matériaux « sobres et simples ».
- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques.

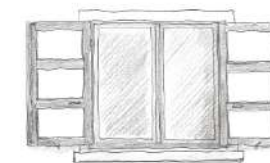
Dispositifs caractéristiques



Volume ramassé avec base proche du carré ;
Toiture à deux pans à forte pente ; contrefiches peintes

Emploi de plusieurs matériaux en façade :
maçonnerie recouverte d'un crépi blanc ou gris en partie basse et bardage bois de teinte foncée en partie haute ; le soubassement peut être recouvert d'un parement pierres appareillées

Balcon filant avec garde-corps bois



Contrevent bois peints (jeu de polychromie blanc combinée à une couleur primaire vive)

Recommandations spécifiques

Façades

- Préférer la conservation d'enduits lisses de teinte claire à la mise en œuvre de crépis rapportés. Bannir les enduits plastiques ou les finitions « rustiques ».
- Maintenir le bardage ancien en place, en cas de remplacement, choisir une teinte sombre, unie, pour l'ensemble du bardage et des garde-corps des balcons.

Menuiseries

- Conserver, tant que possible, les portes, fenêtres et contrevents d'origine en bois. Éviter les éléments blanc en plastique de type exogène qui contribuent à banaliser les entrées. Conserver les peintures aux couleurs vives qui apportent des effets de contraste.
- Uniformiser les modèles de menuiseries pour un même bâti.
- Conserver les modèles de garde-corps anciens. Éviter toutes occultations des balcons autres que la végétation.
- Préférer les contrevents à deux vantaux aux volets roulants.

Extensions

- Dans l'idéal, les extensions (garages) conserveront une certaine harmonie à l'échelle de la parcelle (proportions, traitements).

Clôtures

- Maintenir des clôtures légères de type maille fine ou en bois disposées à claire-voie de type ganivelle. Éviter les clôtures maçonnées. Ces dispositifs peuvent être doublés d'une haie vive pour filtrer les vues.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Durant les Trente Glorieuses, le tourisme et les sports d'hiver se développent, entraînant une forte augmentation des constructions. À partir des années 1950, plusieurs styles architecturaux coexistent, avec une prédominance du style moderne. Ces constructions se veulent fonctionnelles et épurées, centrées sur la simplicité et le jeu de rythmes créé par la structure elle-même. Les bâtiments, souvent de taille modeste, sont orientés pour maximiser la lumière et la vue. Balcons et larges baies vitrées rythment les façades, tandis que les toitures à un pan, en forme de papillon ou avec terrasse accentuent cette recherche de clarté. Le béton est le matériau principal, souvent recouvert de crépi blanc ou laissé brut, avec des bardages en bois sombre. Les façades sont simples, avec peu de décor, mettant en valeur les éléments structurels comme les poteaux et poutres.

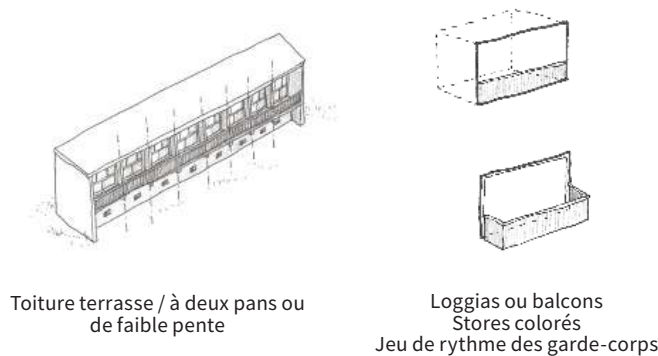
Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques notamment lors du changement de menuiseries/contrevents/garde-corps.
- Traitement des rez-de-chaussée commerciaux.
- Maintien des espaces libres environnants (sans clôtures).

Dispositifs caractéristiques



Recommandations spécifiques

Abords

- L'aménagement paysager des abords fait partie intégrante de la réflexion de ces résidences. Veiller à conserver un aménagement végétalisé et perméable qui contribue à la qualité de ce type d'habitat.

Menuiseries / occultations

- Les menuiseries sont un élément fragile à préserver. Ne pas remplacer systématiquement les profils fins des menuiseries aluminium par des menuiseries PVC. Conserver également une uniformité entre les menuiseries d'un même ensemble.

Amélioration thermique

- Les architectures des années 1960 sont particulièrement sensibles à la question de l'amélioration thermique. Trouver d'autres alternatives à l'isolation par l'extérieur quand c'est possible. L'amélioration thermique doit faire l'objet d'un projet à part entière pour ne pas dévaloriser ces architectures.

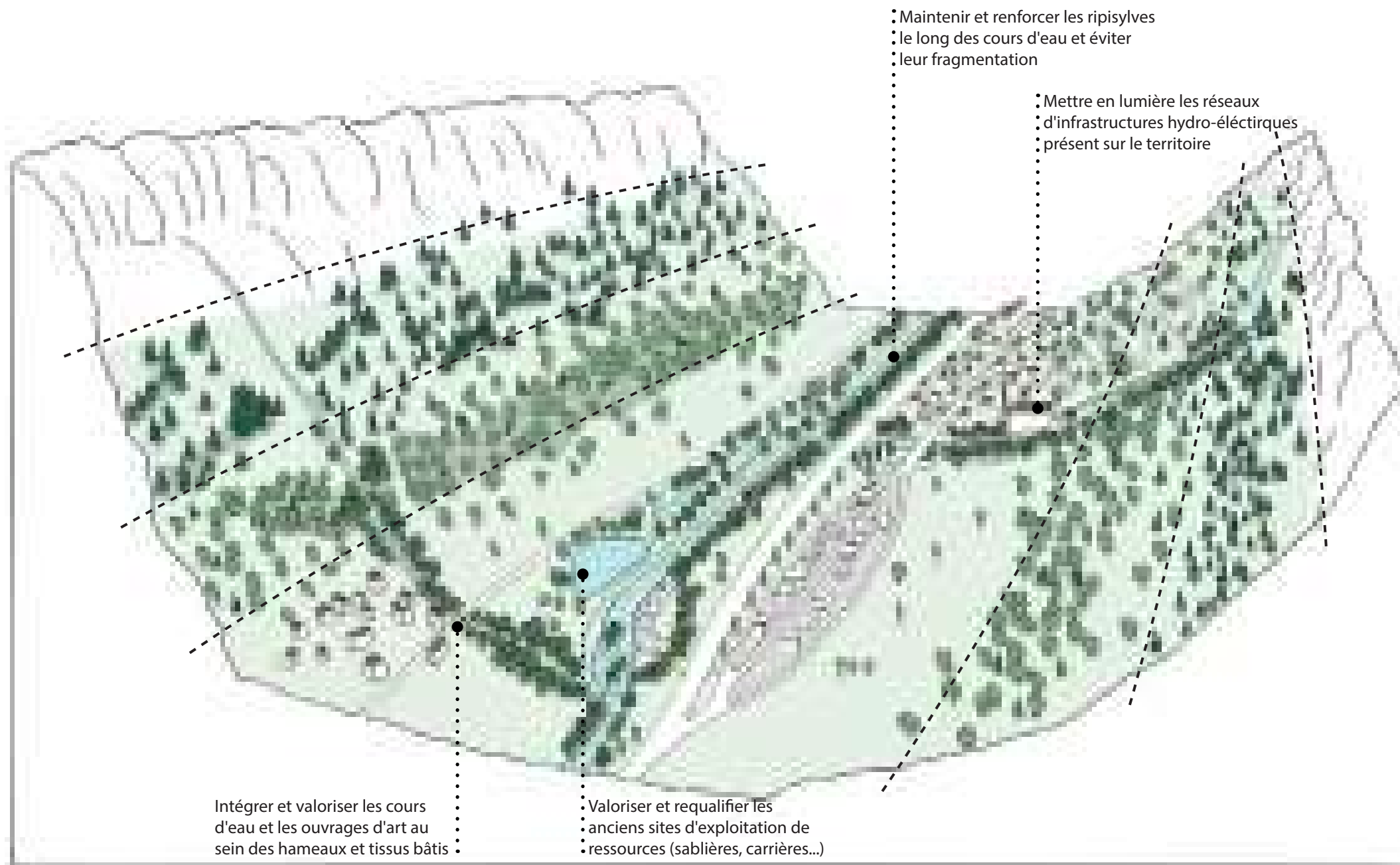
Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).



4/ LA MONTAGNE EXPLOITÉE : DES RISQUES AUX RESSOURCES

1. GESTION ET PRÉSERVATION DES
COURS D'EAU

2. ÉLÉMENTS BÂTIS



Les cours d'eau forment une armature paysagère majeure du territoire qui a guidé et rendu possible l'implantation humaine et ses activités. L'exploitation des ressources naturelles, en particulier de l'eau comme force motrice, a façonné le développement des vallées et a laissé une empreinte forte dans le paysage.

Aujourd'hui, ces éléments constituent un patrimoine technique, culturel et paysager qu'il est important de révéler et d'intégrer dans une lecture globale du paysage de fond de vallée.

La révélation de leur mise en réseau et leur valorisation offrent l'opportunité de réactiver une identité territoriale forte, en reconnectant les usages passés et présents aux dynamiques paysagères contemporaines.

OBJECTIFS

- Mettre en valeur les cours d'eau sur le territoire.
- Mettre en valeur le patrimoine industriel en lien avec l'exploitation des ressources de la montagne.

RECOMMANDATIONS

- > Conserver/protéger les ripisylves, voire les restaurer.
- > Limiter l'urbanisation aux abords des cours d'eau.
- > Réouvrir les ripisylves noyées dans une végétation banalisée.
- > Intégrer et valoriser les cours d'eau et les ouvrages d'art au sein des hameaux et tissus bâtis.
- > Favoriser des projets de mise en valeur : continuités douces le long des cours d'eau, ouverture de vues, espaces de détente et d'accès à l'eau.
- > Valoriser et requalifier les anciens sites d'exploitation de ressources (sablères, carrières, gravières...) : réhabilitation paysagère et changement de vocation.
- > Reconquête et valorisation de l'armature paysagère et écologique de l'Arve et de ses affluents (lien versant/vallée, reconnexion visuelle et physique aux cours d'eau, valorisation des points de franchissement, restauration des ripisylves et préservation de l'espace du cours d'eau...).
- > Créer des itinéraires de découverte mêlant patrimoine industriel, hydraulique et espaces naturels.
- > Mise en valeur du fond de vallée de l'Arve comme axe d'entrée principal du territoire et vitrine du pays du Mont-Blanc.

LA MONTAGNE EXPLOITÉE, DES RISQUES AUX RESSOURCES

GESTION ET PRÉSERVATION DES COURS D'EAU



L'Arly - Praz-sur-Arly



L'Arve - Chamonix-Mont-Blanc



L'Eau Noire - Vallorcine



Le Bon Nant - Saint-Gervais-les-Bains



Cascade de l'Arpenaz - Sallanches



Cascade de Cœur - Passy



Torrent de la Creuse - Chamonix-Mont-Blanc



Église Notre-Dame-de-l'Assomption et son paravalanche - Vallorcine



Conduite forcée du Siphon de l'Arve - Les Houches



Centrale hydro-électrique du Fayet - Saint-Gervais-les-Bains



Base de loisirs des Ilettes - Sallanches

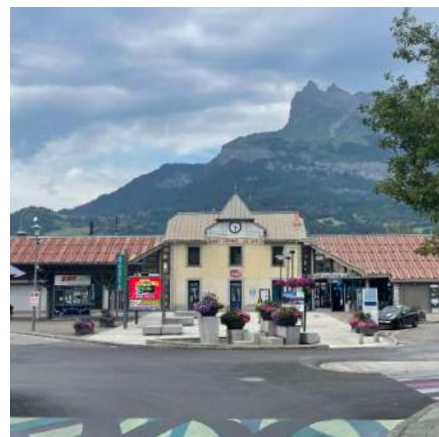


Ascenseur hydraulique - Saint-Gervais-les-Bains

Généralités

Les petites gares du début du XX^e siècle partagent une architecture simple de plan rectangulaire et alignée avec les voies de chemin de fer. Elles sont généralement composées d'un étage et d'un comble avec lucarnes rampantes et pendantes. La toiture à deux pans est en zinc, et les murs sont enduits de couleurs claires, contrastant avec les encadrements de fenêtres, les chaînages d'angles et le soubassement en granit. Une inscription en mosaïque indique le nom de la gare tandis que les menuiseries sont souvent peintes de teinte vert ou bleu. Des gares plus imposantes, telles que celle du Montenvers à Chamonix-Mont-Blanc, affichent une architecture plus élaborée. Leur style, influencé par l'Art Nouveau, conserve toutefois des éléments locaux, comme l'utilisation du granit pour les encadrements et consoles. De larges auvents métalliques abritent parfois les voyageurs.

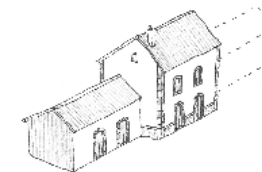
Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Maintien de ces bâtiments d'intérêt collectif, de leur lien avec les hameaux isolés.
- Entretien des abords.
- Traitement qualitatif de l'espace public avec le parvis.
- Reconversion adaptée pour éviter le délabrement ou l'abandon.

Dispositifs caractéristiques



Volume annexe plus petit,
accolé à la gare



Encadrement de baie harpé
Contrevents persiennés
Chaînage d'angle harpé, en granit



Lucarne rampante et pendante

Recommandations spécifiques

Implantation / Volumétrie

- Maintenir un lien évident avec l'environnement des anciennes voies de chemin de fer même si les usages ont disparus.
- Éviter le cloisonnement des extérieurs par une clôture opaque dégradant la situation spécifique de ces bâtiments.
- Préférer les extensions contemporaines simples et intégrées harmonieusement à l'existant.

Façades

- Conserver les décors de mosaïques et anciennes enseignes qui caractérisent le bâti.
- Maintenir au maximum la composition symétrique. Tenir compte des caractéristiques du bâti pour les éventuelles modifications (perçement de baies, extension).

Abords

- Aménager l'espace public pour mettre en valeur l'entrée de la gare.
- Intégrer au mieux le stationnement dans un projet global d'aménagement des extérieurs : subdiviser les zones de parking, penser aux revêtements perméables, planter des arbres pour créer de l'ombrage en été... Éviter les nappes d'enrobé.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Sur le territoire, on note la centrale hydroélectrique du Châtelard, à Vallorcine; l'usine P.L.M. des Chavants, aux Houches; l'usine motrice de Servoz ou encore l'usine de Chedde, à Passy. Ces usines témoignent de l'industrialisation du territoire du Mont-Blanc, qui a été essentiel à son développement économique, tout en marquant le paysage architectural de la région.

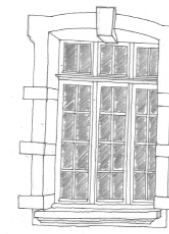
Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Conservation des ouvrages et des matériaux authentiques (menuiseries métalliques).
- Rénovations respectueuses de l'architecture et des matériaux anciens (dans les divisions en logements, dans les rénovations thermiques...).
- Anticipation des reconversions pour limiter le risque d'abandon.

Dispositifs caractéristiques



Baie arc surbaissé ou plein cintre
Menuiserie métallique aux
profils fins

Recommandations spécifiques

Abords

- Maintenir la simplicité des abords avec des clôtures discrètes, si besoin sans zones de stockages sur les espaces principaux.

Réhabilitation

- Privilégier la conservation des éléments anciens plutôt que leur remplacement (menuiseries et charpentes métalliques). Inscrire les percements nouveaux dans la logique de composition de l'édifice existant.
- Valoriser les architectures industrielles et les outils de protection encore présents.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Les scieries observées correspondent à des édifices contemporains reconstruits à l'emplacement de moulins à eau plus anciens. C'est le cas de la scierie du « Plan du Moulin », aux Contamines-Montjoie, visible sur le cadastre de 1901. On y lit également le canal de dérivation qui alimentait le moulin puis la scierie en eau du Bonnant. Les moulins/scieries se situent le long d'un cours d'eau pour tirer la force de l'énergie hydraulique. De plan rectangulaire, ils peuvent être à deux niveaux. Des bâtiments annexes servent de stockage au bois des scieries. Le soubassement de ces édifices est maçonné, tandis que les étages sont en bois (larges planches verticales). Le toiture est à deux pans, de forte pente. Les moulins et scieries présentent peu de percements. Les encadrements sont généralement de forme carrés, en bois.

Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Entretien des enveloppes : toiture et façade.
- Maintien des mécanismes d'origine lorsqu'ils sont encore présents.
- Entretien régulier des abords pour éviter le développement de la végétation.

Dispositifs caractéristiques



Peu de percements
Bardage vertical en bois



Encadrements de baie en bois

Recommandations spécifiques

Réhabilitation

- Préserver les mécanismes d'origine lorsqu'ils sont encore présents. Ils témoignent des activités passées et rythment le paysage (roue, écluses).

Abords

- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et de mousse. Les moulins entretiennent une relation particulière au paysage, leur visibilité est importante.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Généralités

Du fait des nombreux rivières et ruisseaux qui maillent le territoire, et de la forte topographie, on dénombre plusieurs ouvrages de franchissements : ponts de petite taille, ponts de grande taille et viaducs, depuis l'époque médiévale jusqu'au début du XXI^e siècle. Les ponts de petites tailles sont généralement en pierre et ne présentent qu'une seule arche. Les viaducs et pont de contournement marquent fortement le paysage. On dénombre deux viaducs sur le territoire : aux Houches (Viaduc Sainte-Marie) et à Passy (Viaduc des Égratz) et un pont de contournement à Saint-Gervais-les-Bains.

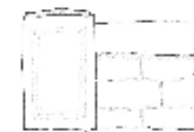
Types / Déclinaisons



Points de vigilance / enjeux

- Mise en valeur/aménagement des abords.
- Mise aux normes (garde-corps et chaussée) intégrant la matérialité, les techniques et la qualité des ouvrages.
- Entretien.

Dispositifs caractéristiques



Parapet en pierre

Recommandations spécifiques

Abords

- Maintenir la propreté et la simplicité des abords.

Parapet

- Privilégier la conservation des parapets anciens, même en cas de mise aux normes (ajout de bordures routières, de panneaux, etc.).
- Restaurer les parapets maçonnés ou en béton selon la technique traditionnelle adaptée.
- Veiller au bon écoulement des eaux pluviales.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).



5/ PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

1. IMPLANTATION ET VOLUMÉTRIE
2. TOITURE ET CHARPENTE
3. FAÇADE
4. BAIES
5. ÉNERGIE
6. CLÔTURES
7. REVÊTEMENTS DE SOLS
8. FIGURES VÉGÉTALES

PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

IMPLANTATION ET VOLUMÉTRIE

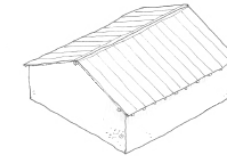
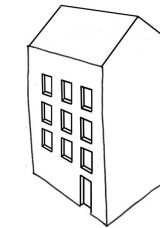
Généralités

La préservation de l'équilibre patrimonial passe par une attention portée à l'intégration paysagère et à l'aspect architectural des édifices. Les principaux enjeux sont notamment le rapport des édifices à l'espace public urbain ou naturel via les façades, toitures et abords immédiats, la qualité des restaurations et réhabilitations des édifices existants, ainsi que la prise en compte du contexte et l'insertion dans le paysage urbain et naturel, l'emploi de matériaux locaux pour les nouvelles constructions...

Types / Déclinaisons



Dispositifs caractéristiques



Les mouvements de terre limités sont préférables. Les déblais / remblais importants impactent fortement le paysage

Les formes simples s'intègrent plus facilement dans le contexte; les retraits et saillies en tout genre complexifient les volumes.

Recommandations spécifiques

Existant

- De manière générale, conserver les implantations et volumétries locales. Les volumes simples s'intègrent plus facilement à leur environnement. Éviter les formes complexes qui jurent avec le contexte.

Neuf

- Les imitations de style ou les références exogènes (chalets tyroliens) ne sont pas les bienvenues. Les constructions contemporaines portent la marque de leur temps en réinterprétant les caractéristiques locales.
- Bonne intégration des nouveaux bâtis et prise en compte de l'impact sur les vues (obstruées ou révélées), notamment dans les contextes à forte pente. Traitement du rapport à la pente en adaptant l'édifice à la topographie et non l'inverse; réduction des déblais/remblais.
- Conservation et poursuite des principes d'implantations et volumétries locales. Les volumes simples s'intègrent plus facilement à leur environnement et évitent les formes complexes qui jurent avec le contexte.
- Bonne insertion des constructions neuves dans les trames urbaines ou paysagères existantes (alignement sur rue ou retrait, groupement de constructions et césures paysagères, orientation des faîtages, etc.).
- Implantation des maisons neuves selon une logique commune vis-à-vis des constructions, neuves ou existantes.
- Logique d'ensemble d'implantation dans le cas de projets de constructions groupées de type lotissement.
- Orienter astucieusement la disposition intérieure, vis-à-vis de l'orientation (espaces de vie au sud, garage au Nord...)
- Anticiper les évolutions possibles du bâti (combles aménageables, extensions latérales).

Le saviez-vous ?

L'architecture pastiche ?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'imitation naïve des styles passés ne constitue pas une solution adaptée, dans les contextes anciens comme récents. Les usages et les modes constructifs évoluent avec le temps. L'architecture est le reflet de chaque période et le territoire du Pays d'art et d'histoire du Mont-Blanc est riche de cette diversité. En revanche, les constructions anciennes sont une source inépuisable de connaissances que l'architecture contemporaine doit être libre de s'approprier et de réinterpréter (matériaux, mises en œuvre, etc.).

PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

TOITURE ET CHARPENTE FORME / PENTE

Généralités

La topographie du territoire induit une importante visibilité sur les toitures. Les toitures originelles sont très simples, de grandes dimensions, généralement à deux pans. De nombreux clochers élancés se détachent (église, chapelle et chapelle-école). Les nouvelles toitures possèdent des silhouettes complexes, à pans multiples et de plus petites dimensions. Certaines comprennent de nombreux ouvrages rapportés sans composition (panneaux solaires, fenêtres de toits, lucarnes, etc.). L'impact paysager de ces dispositions est important. Les toitures des villas sont, quant à elles, avec des toitures à deux, ou quatre pans, voire composées de plusieurs pavillons ou pans coupés, enrichissant de leur silhouette le paysage.

Types / Déclinaisons



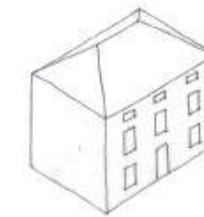
Dispositifs caractéristiques



Toiture à deux pans



Toiture à croupes



Toiture à quatre pans

Recommandations spécifiques

Existant

- Limitation des toitures complexes ou des modifications.
- Traitement qualitatif et « dessiné » des adjonctions (notamment lors d'isolations rapportées type sarking) avec un souci des détails : finesse des épaisseurs et des raccords, etc.
- Conserver le volume et les spécificités des toitures anciennes. Les coyaux et débords importants constituent une particularité locale fragile, à valoriser. Les toitures qui ont été modifiées peuvent retrouver leur aspect d'origine.
- Ne pas coffrer ni lambrisser les dépassés de toit (type forget).
- Préserver / restituer les auvents dont la diversité constitue une richesse du territoire.

Neuf

- Préférer les toitures simples, à deux ou quatre pans. Conserver une cohérence de volume avec les typologies présentes localement.
- Orienter le faîtage selon le contexte bâti et paysager.
- Limiter les toitures-terrasses. Dans certains projets de conception, les toitures-terrasses peuvent néanmoins trouver leur place pour les architectures contemporaines en lien avec la topographie et le paysage.
- Prêter attention à l'aspect de la toiture: rendre invisibles l'étanchéité et les appareils techniques.
- Opter pour une pente marquée, variable selon les constructions présentes localement.
- Adapter les dépassés de toit à l'environnement bâti.

Le saviez-vous ?

Pourquoi les toitures terrasses sont-elles peu recommandées ?

A l'échelle du paysage, les toitures pentues (généralement à deux pans) ont une forte présence qui participe clairement à l'identité locale. Les toitures "plates", en dehors des résidences collectives, s'intègrent parfois difficilement dans ce contexte. Elles ont peu d'antécédents localement et pour cause : elles ne répondent pas au climat régional. Il est préférable de réserver ce système de toiture uniquement pour des cas particuliers (créations contemporaines).

PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

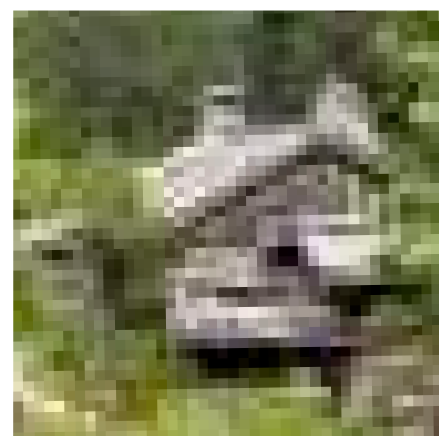
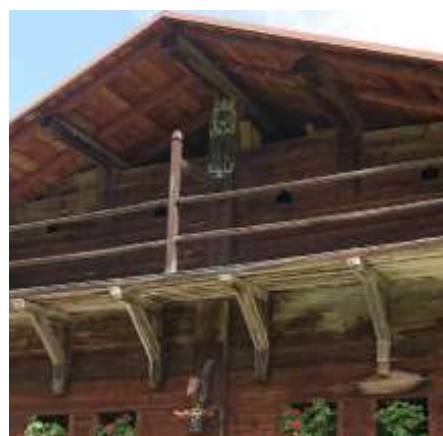
TOITURE ET CHARPENTE

COUVERTURE / FINITIONS

Généralités

Les couvertures des édifices sont aujourd'hui majoritairement en zinc (bandes à joints debouts). On observe aussi l'emploi de la tôle, de l'ardoise, des tuiles mécaniques et des « ancelles ». Pour ce dernier matériau traditionnel, une attention particulière est à avoir pour leur conservation, leur restauration et plus largement le maintien des savoir-faire (ancelles couvrant les pans de la toiture et la cheminée).

Types / Déclinaisons



Dispositifs caractéristiques



Souche de cheminée à ancelles



Contrefiche (ou éparron)
en bois avec décors gravés et
peints

Recommandations spécifiques

- Limiter la pose de châssis sur les toitures. Préférer les dimensions restreintes. Les aligner de manière homogène et en harmonie avec la composition des travées en façades. Éviter les positionnements trop proches des rives et faîtages.
- Conserver les lucarnes lorsqu'elles existent, les restituer lorsqu'elles ont disparu. Les lucarnes en œil-de-bœuf et les "jacobines" sont généralement destinées aux édifices XIX^e siècle. Éviter absolument les types de lucarnes exogènes (chiens-assis, outeaux).
- Conserver au maximum les souches de cheminées existantes pour extraire les fumées. Lorsque les souches n'ont plus leur usage originel, elles peuvent servir pour cacher des éléments techniques. Réaliser les souches créées selon la logique existante : rythme (sur les pignons, au centre), forme (ronde, rectangulaire), matériaux (ancelles, pierres, briques, enduit).
- Éviter d'installer les paraboles sur les souches. Celles-ci peuvent être mises dans les combles par exemple. En cas d'impossibilité, préférer celles de petites dimensions et non blanches.

Existant

- Conserver le matériau de couverture d'origine : ancelles, tuiles plates petit moule, tuiles plates mécaniques/zinc (pour les constructions postérieures au XIX^e siècle, etc.).
- Les couvertures ayant subi un changement de matériau a posteriori pourront retrouver leur état initial.
- En cas de réfection de couverture, reprendre la mise en œuvre traditionnelle. Pour les tuiles plates veiller à poser les tuiles sur liteaux, cloués sur chevrons. Les tuiles faîtières enveloppantes seront scellées au mortier de chaux avec arceaux en jonction. Refuser l'emploi de faîtières à emboîtement.
- Porter une attention particulière à la préservation des crêtes et épis de faîtage qui terminent la couverture.
- Réaliser, dans la mesure du possible, les éléments d'évacuation des eaux en zinguerie ou cuivrerie.

Neuf

- De manière générale, couvrir les toitures neuves en tuiles mécaniques, ardoises ou bien en zinc : de même dimension et même teinte que les couvertures alentour.
- Proscrire absolument le noir qui ne trouve pas d'écho localement.
- Proscrire les tuiles en béton. Selon le contexte, d'autres matériaux restent possibles (tôle, verre). Ceux-ci trouveront une logique localement. Leur utilisation doit être limitée et justifiée (extension contemporaine par exemple).
- Réduire au maximum les accessoires de toiture.
- Éviter le plastique pour les éléments d'évacuation des eaux (zinguerie).

Le saviez-vous ?

La contrefiche, également appelée « éparron », est une pièce oblique qui relie un poteau à une panne de la charpente. Sous l'avant-toit, elle prend le nom de « boshè ». Cette pièce est souvent décorée de motifs religieux ou de maximes, finement sculptés à la gouge. Lorsqu'elle est placée sous la panne faîtière, la boshè comporte généralement le nom du propriétaire ainsi que la date de construction de la maison. Les dates gravées permettent de constater que la construction de la maison se fait principalement au printemps. Cette période coïncide avec la fonte des neiges et précède les travaux agricoles majeurs, laissant ainsi aux hommes le temps de bâtir les habitations.

PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

FAÇADE COMPOSITION / LISIBILITÉ

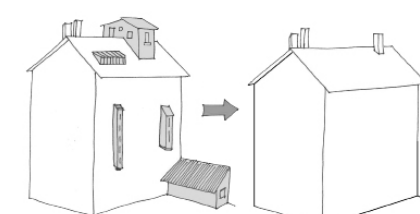
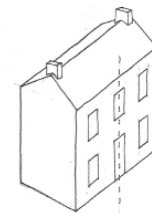
Généralités

Les façades obéissent bien souvent à des principes de composition, qui varient d'une époque et d'un type à l'autre. Les édifices anciens ou particuliers comme les fermes présentent parfois une composition irrégulière (travées non alignées). La hiérarchie des espaces s'exprime alors en façade par la taille des ouvertures ou dans l'écriture des baies. Néanmoins, la plupart des constructions, depuis le début de l'époque moderne (XVI^e siècle), tend à rationaliser leur composition. Les baies s'alignent selon un système régulier de travées et sont parfois prolongées par une lucarne en toiture. Dans les contextes plus urbains, le rez-de-chaussée est souvent plus ouvert car voué à une activité commerciale. Au XIX^e siècle, la composition devient ultra-codifiée. La hiérarchie intérieure s'affiche directement en façade (fenêtres décroissantes, balcons, finesse des décors variables).

Types / Déclinaisons



Dispositifs caractéristiques



À l'exception de certaines constructions, les façades obéissent à une composition : symétrie stricte des travées pour les maisons de bourg et immeubles urbains

Les éléments techniques qui s'ajoutent finissent par envahir la façade et perturbent sa lecture

Recommandations spécifiques

- Respecter au maximum l'unité architecturale de chaque construction.
- De manière générale, conserver un rapport plein/vide harmonieux (le plein étant majoritaire).
- Préférer les percements plus hauts que larges.
- Intégrer les installations techniques, les accessoires ou auxiliaires. Ne pas disposer en applique. Si possible, couvrir par des volets en bois peint.
- À l'exception des descentes d'eaux pluviales, éviter de laisser apparente quelque gaine technique que ce soit en façade visible depuis les voies publiques.
- Intégrer au mieux les dispositifs de publicité ou d'enseigne afin qu'ils ne prennent pas le pas sur l'architecture.

Existant

- Conserver les principes de composition d'origine (alignement des travées, taille des encadrements...). Éviter de boucher des baies. En cas de restauration, s'appuyer fidèlement sur des sources historiques.
- Préserver toutes les modénatures qui ornent les façades et qui contribuent à sa lisibilité (bandeaux, frises, encadrements...). En cas de manque, restituer les éléments lacunaires.
- Éviter les ornements rapportés ou étrangers à l'architecture d'origine (pierre apparente isolée, pierre appliquée « en décor »).
- Profiter de la réalisation de travaux pour rendre la lisibilité à la façade en supprimant tous les éléments techniques rapportés.
- Lorsqu'il est nécessaire, le percement de nouvelles baies doit s'inscrire dans la logique d'ensemble. Éviter les éléments désaxés ou les proportions différentes.
- Éviter d'encombrer les façades sur rue par des dispositifs rapportés de type véranda. Préférer ce genre d'installation côté arrière de la parcelle.

Neuf

- Inscrire les façades visibles sur l'espace public en cohérence et en harmonie avec le contexte. S'appuyer, pour la composition de celles-ci, sur les dispositions et l'ornementation du paysage urbain environnant.
- Préférer les compositions simples ; la complexité empêche une bonne lisibilité. Éviter de multiplier les registres et écritures de percement.
- Éviter les avant-corps et défoncés, notamment pour marquer les entrées. De manière générale, préférer les façades planes.
- Proscrire tout élément de pastiche.

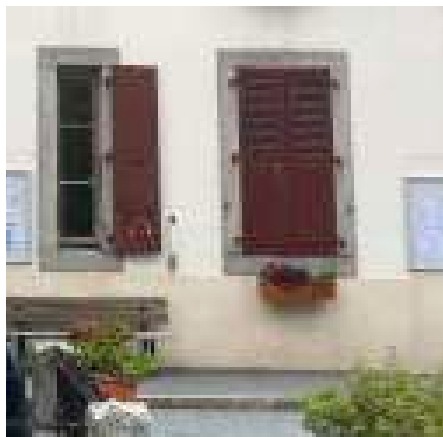
PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

FAÇADE MATÉRIAUX / ASPECTS / TEINTES

Généralités

La façade d'un bâtiment a nécessairement un impact très important dans le paysage (paysage urbain et grand paysage). Son traitement mérite donc une attention particulière. La plupart des bâtiments du territoire sont enduits c'est-à-dire que le matériau de construction est protégé par une préparation posée au nu extérieur. Celle-ci reçoit parfois une mise en couleur appelée badigeon. Les enduits sont traditionnellement réalisés à la chaux naturelle (de manière à laisser respirer les maçonneries) et avec des sables locaux qui donnent théoriquement à chaque lieu un aspect et une teinte propres. Certains enduits, plus récents, appellent des matériaux et mises en œuvre autres comme le ciment prompt au XIX^e siècle. D'autres édifices donnent à voir en façade leurs matériaux de construction : la pierre, le bois.

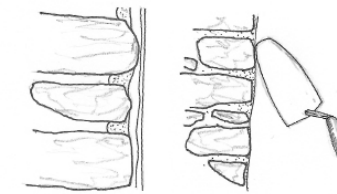
Types / Déclinaisons



Dispositifs caractéristiques



Les éléments sculptés en pierre de taille ou ciment moulé participent à la qualité des façades (corniches, bandeaux, consoles, etc.)



Les enduits traditionnels présentent plusieurs couches : un corps d'enduit et une finition mince. Dans le cas des enduits à pierres vues, racler d'une pierre à l'autre avec le plat de la truelle, sans creuser.



Bardages bois avec percements à motifs (trèfle, coeur, triangle, etc.)

Recommandations spécifiques

- Enduire tous les éléments qui ne sont pas destinés à être vus (parpaings, briques de maçonnerie, moellons tout venant).
- Préférer l'utilisation de chaux naturelle et de sables locaux pour la réalisation des enduits.
- Les matériaux brillants ou réfléchissants ne sont pas les bienvenus.
- Selon les constructions, réaliser la finition de manière traditionnelle (épaisse à 3 passes ou mince à 2 passes). Proscrire absolument les bourrelets et autres sur-épaisseurs disgracieuses (au niveau des encadrements et des chaînages d'angle notamment). Adopter une découpe droite pour les encadrements et / ou les chaînages.
- S'inspirer des tonalités locales traditionnelles pour les teintes des peintures et badigeons. Toujours préférer une teinte unie, non vive, ni saturée. Souligner, selon les cas, les éléments d'architecture (encadrements, chaînages d'angle...) par une teinte légèrement différente. Vérifier en mairie l'existence d'un nuancier pour la commune. De manière générale, préférer les teintes "basiques", douces et intemporelles : les effets de mode comme le blanc banalisent une façade.
- Bien intégrer la répartition des parements en bois et leur rapport avec les parties maçonnées.

Existant

- Réaliser les ravalements de façade conformément à la mise en œuvre, aux matériaux et à l'aspect d'origine. Les bâtiments les plus anciens sont enduits à la chaux naturelle.
- Éviter les placages de matériaux rapportés (pierres, briques, carrelages).
- Conserver la matérialité et l'aspect différents des soubassements et chaînages d'angle pour certains types de construction (enduit en ciment prompt, enduit grossier, faux moellons peints, pierre de taille). Enduire les chaînages dont l'aspect n'est pas régulier.
- Pour les bâtiments où la pierre est apparente, préférer les rejointoiements à pierres vues avec un mortier de chaux naturelle et sable à gros grains.
- Éviter les baguettes d'angle (plastique ou métal).
- Conserver l'authenticité des parements bois anciens (planches larges de largeur inégale).

Neuf

- De manière générale, enduire les façades des constructions neuves.
- Utiliser les parements avec parcimonie et selon une logique simple. Préférer les matériaux naturels de type bois ou pierre locale. D'autres matériaux peuvent être employés dans le cadre de projet de création architecturale (zinc par exemple).
- Éviter toute imitation de matériau. Toujours préférer l'utilisation de matériaux authentiques.
- Comme pour le bâti existant, éviter les baguettes d'angle (plastique ou métal).

PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

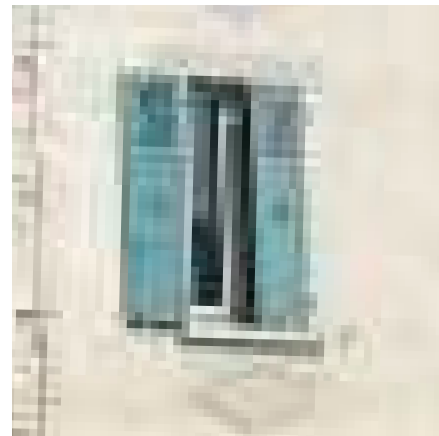
BAIES

ENCADREMENTS / APPUIS / SEUILS

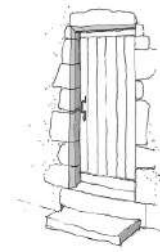
Généralités

L'encadrement est un terme général pour désigner le traitement qui est appliqué autour d'une baie. Il souligne élégamment celle-ci et donne généralement le repère de l'épaisseur de l'enduit qui vient mourir contre. Il est systématiquement plus haut que large. Sur le territoire, on trouve quelques rares divisions de type meneau et traverse, sur les châteaux et maisons fortes. En revanche, les encadrements à chanfreins et accolades (antérieurs au XVII^e siècle) sont encore présents sur certaines façades. On trouve majoritairement sur le territoire des encadrements droits en pierre de taille (granit et tuf). Les linteaux droits à arc surbaissé parfois délardés sont également répandus. Les appuis des encadrements anciens ne sont pas saillants. À noter également, la présence d'encadrements en bois sur les fermes anciennes.

Types / Déclinaisons



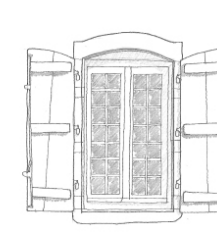
Dispositifs caractéristiques



Encadrement pierre de taille



Encadrement et appuis de fenêtre simple en pierre de taille



Encadrement à linteau délardé



Encadrement bois

Recommandations spécifiques

- Entretien régulièrement les encadrements pour prévenir leur dégradation / remplacement. Éviter tout produit pouvant endommager les matériaux. Un simple lavage à l'eau claire suffit parfois à ranimer la matière d'un encadrement.
- L'ouverture d'une baie *a posteriori* peut être traumatisant pour une maçonnerie et provoquer des désordres sur le long terme. Les nouveaux percements doivent être mûrement réfléchis et motivés par un besoin d'accessibilité ou d'éclairage.
- Les encadrements de fenêtres et portes enduits pourront être soulignés par un badigeon uni, appliqué sur l'enduit et idéalement à base de chaux naturelle. Éviter les enduits de ciment artificiel qui empêchent les murs de respirer.

Existant

- Conserver les encadrements, seuils et emmarchements d'origine. Lorsqu'un remplacement est nécessaire, reproduire à l'identique, notamment pour les éléments en pierre de taille. Des travaux de restitution sont aussi possibles, appuyés sur des connaissances historiques solides.
- Privilégier la réouverture d'une baie ancienne à la création d'un nouveau percement. Les encadrements des baies murées sont généralement conservés sous un enduit couvrant rapporté, si ce n'est directement en façade. De la même manière, en cas d'obstruction d'une baie ; effectuer celle-ci en retrait de l'encadrement qui doit être conservé dans sa lecture.
- Laisser visibles les encadrements en pierre de taille, destinés à être vus, et généralement légèrement saillants. Ils serviront de repères pour la pose de l'enduit. Les pierres non taillées seront systématiquement enduites.
- Pour les encadrements présentant des lacunes superficielles (pierre, ciment prompt), envisager des ragréages à base de chaux uniquement. Proscrire absolument les reprises au ciment artificiel qui accélèrent les dégradations.
- Consulter un professionnel pour les restaurations des éléments fragiles de type décor peint.
- En cas d'ouverture d'une baie nouvelle, reprendre la même logique d'encadrement que le reste de la construction.
- Si le matériau d'origine ne peut être remis en œuvre, se rapprocher au maximum de l'aspect et de la teinte de celui-ci (béton teinté, sablé par exemple).

Neuf

- Privilégier les encadrements droits et enduits par un badigeon légèrement différent. Éviter les éléments perturbant de type baguette d'angle en plastique. Les appuis seront peu saillants et en dur.
- D'autres matériaux sont possibles pourvu qu'ils soient pertinents (projet de réinterprétation, construction en ossature bois...). Proscrire le plastique blanc brillant en tableau ou appui.

Le saviez-vous ?

Les décors peints ?

Les éléments peints se développent sur les façades au XIX^e siècle pour souligner des éléments d'architecture, et notamment les encadrements. Ils donnent du relief à une façade, à moindre frais que la pierre de taille par exemple. Ils imitent parfois d'autres matériaux (moellons de pierre et fausses briques) mais peuvent faire preuve de plus de fantaisie (décors floraux au pochoir). Les décors peints sont souvent ré-haussés de filets colorés (noir, blanc ou rouge).

PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

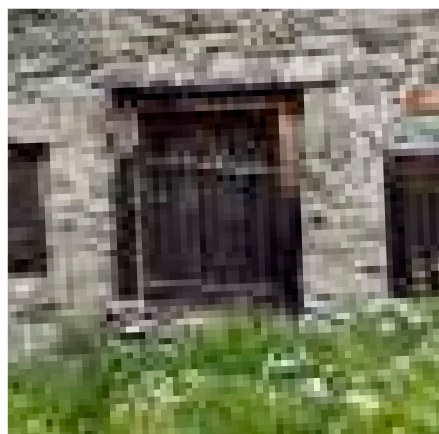
BAIES

MENUISERIES (PORTE / FENÊTRE)

Généralités

Les menuiseries sont, de manière générale, un élément fragile de l'architecture. Elles nécessitent une attention particulière dans la mesure où elles ont un impact important dans le dessin d'une façade. Leur matérialité comme leur teinte participent à la cohérence d'un ensemble bâti (un bourg, un hameau, une ferme). Le territoire présente un emploi important du bois qui est différent selon les époques et fonctions, celles-ci sont principalement de teinte sombre. Les portes sont généralement pleines et de petites dimensions. En milieu alpin, celles à doubles lames cloutées sont les plus présentes. Peu de fenêtres anciennes ont été conservées. Toutefois, les fenêtres du XIX^e siècle, à grands carreaux, sont les plus présentes. Elles varient en teintes et profils. Pour les constructions neuves, l'homogénéité du dessin et des teintes doit être essentielle.

Types / Déclinaisons



Dispositifs caractéristiques



Porte pleine en bois à panneaux et imposte ajourée

Porte double lames irrégulières

Fenêtre à grands carreaux

Menuiserie bois caractéristique des années 1930. Divisions horizontales et verticales

Recommandations spécifiques

- Privilégier la réparation avant le changement de menuiserie.
- Préférer les menuiseries en bois (ou en métal) à celles en plastique, non réparable.
- Respecter la finesse des profils et des sections lors des remplacements à l'identique ou conception nouvelle.
- Conserver les ferronneries anciennes.
- Mettre systématiquement en peinture les menuiseries en bois, dans des tons sombres ou mats présents localement. Les portes de granges peuvent rester en bois brut. Éviter le blanc pur et l'aspect brillant. Harmoniser la couleur avec les teintes présentes localement, ou avec la façade. Se renseigner en mairie sur la mise en place d'un nuancier.

Porte

- Mettre en peinture les menuiseries bois, selon les teintes d'origine et dans la logique d'harmonie de la façade.
- Conserver les occultations lorsqu'elles sont pensées avec la porte. Éviter les éléments rapportés de type volet roulant.
- Éviter absolument la pose de portes standardisées qui vont à l'encontre des logiques locales (matérialité et dimension) et nuisent à la qualité générale des constructions.
- Réutiliser la quincaillerie (poignée, loquet-poushier, etc.) et les ferrures lors du changement de menuiserie.
- Déposer les cadres dormants lors des changements de menuiseries (pose en rénovation à éviter absolument).

Fenêtre

- Utiliser un seul type de menuiserie pour l'ensemble des étages courants pour éviter de multiplier les registres.
- Éviter de manière générale les imitations de matériau de type faux-bois.
- Adapter la forme des menuiseries aux percements dans lesquels elles s'insèrent.
- Conserver les menuiseries anciennes lorsqu'elles présentent un intérêt. Les ouvrants suffisamment solides peuvent accueillir un double vitrage, plus isolant.
- Lorsque les menuiseries ne peuvent être conservées ou partiellement restaurées, déposer en démolition les vantaux et le cadre anciens. Remplacer la menuiserie en conservant au maximum le dessin d'origine et la largeur des profils. Si le dessin d'origine n'est pas connu, opter pour une menuiserie cohérente avec la typologie de l'édifice.
- Privilégier les ouvrants à la française, divisés. Réserver le plein vitrage à un vantail pour les petites dimensions uniquement.
- Éviter absolument la pose dite "en rénovation". L'accumulation des cadres modifie les proportions d'origine et réduit la surface vitrée (clair de jour).

Menuiserie neuve

- Intégrer les nouvelles baies dans l'ordonnance de la composition.
- Respecter les proportions des percements du reste de la façade.
- Favoriser les dessins sobres pour les menuiseries neuves.
- Privilégier le bois, à lames pleines ou panneaux, pour les portes donnant directement sur la rue, éventuellement avec une imposte vitrée.
- Proscrire les modèles "exogènes" type "porte californienne" ou fenêtre PVC.

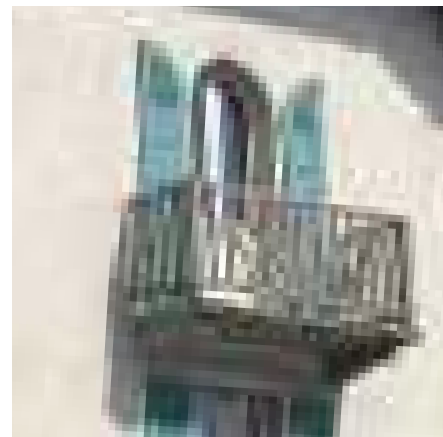
PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

BAIES

Généralités

Les barreaudages sont généralement présents en imposte ou sur les baies de petites dimensions (verticalement). Ils adoptent une écriture très simple. Le travail de ferronnerie peut être plus complexe et ouvragé sur les appuis de fenêtre et garde-corps du XIX^e siècle, notamment pour les palaces, les hôtels et les villas. Les ferronneries, simples ou plus complexes sur les garde-corps, ajoutent à la fois une touche décorative et un rôle protecteur. Les garde-corps des balcons/galeries des fermes sont plus couramment en bois. Ils peuvent être à barreaudages simples ou ouvragés avec des motifs découpés. Enfin, les contrevents, omniprésents, jouant un rôle esthétique et de protection, sont pleins ou persiennés.

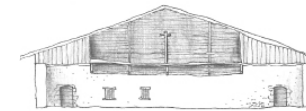
Types / Déclinaisons



Dispositifs caractéristiques



Garde-corps à barreaudages verticaux sur consoles



Garde-corps bois filant



Contrevent plein ou persienné à deux vantaux

Recommandations spécifiques

- Mettre en peinture dans une teinte mate, en harmonie avec le contexte.

Contrevent

- Éviter de démultiplier les dispositifs rapportés qui complexifient les façades (de type store banne). Les intégrer discrètement.
- Sauf cas particulier, préférer les contrevents en bois dans les constructions anciennes et neuves aux volets roulants ou en accordéon.
- Éviter les volets à écharpes « en Z ».
- Pour les grandes baies, les dispositifs d'occultation par volets roulants seront intégrés dans le bâti (non saillants).
- Éviter absolument l'utilisation de quincaillerie en plastique.

Garde-corps

- Dans la mesure du possible, conserver et restaurer tous les dispositifs de ferronnerie ancienne (barreaudage, barre d'appui, garde-corps, etc.) et garde-corps bois (les palines découpées ne sont pas des éléments locaux).
- Éviter les auvents et marquises en matériau plastique. Privilégier les structures légères en métal et verre, en accord avec l'époque de construction de l'édifice.

Contrevent et garde-corps neuf

- Réaliser les ferronneries neuves en métal peint et selon un dessin simple, adapté à la typologie ou au contexte.
- Pour les constructions neuves, préférer un barreaudage vertical simple. Ne pas employer de PVC.

Le saviez-vous ?

Les contrevents en bois ?

Le contrevent désigne un système d'occultation extérieur à panneau(x) pivotant(s), contrairement au volet, qui est uniquement intérieur. Il est utilisé massivement sur tous les types d'édifice depuis le XVIII^e siècle. Il présente, en effet, de nombreux avantages. Très esthétique, il se décline en de nombreuses formes : persienné, plein, brisé, à compartiments, à double lame... Résistant et durable, le contrevent en bois est aussi un excellent isolant thermique et acoustique en rien comparable avec les contrevents métalliques ou plastiques.

PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS

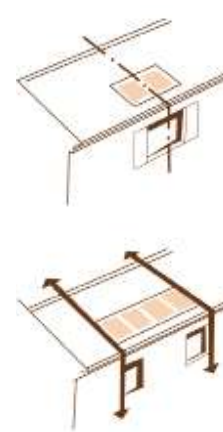
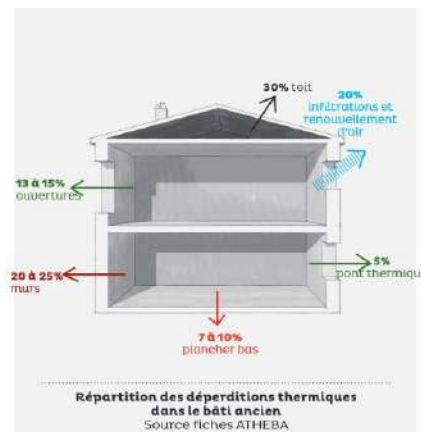
ÉNERGIE

ISOLATION / PRODUCTIONS ÉNERGÉTIQUES

Généralités

Les performances énergétiques apparaissent comme un enjeu majeur pour améliorer le confort thermique et réduire la consommation énergétique. Les questions soulevées demandent une vraie réflexion et font l'objet d'un projet à part entière. L'amélioration thermique d'un bâtiment nécessite une approche globale et une connaissance fine de l'édifice et de son environnement pour apporter les meilleures réponses possibles. La production individuelle d'énergie (type panneaux solaires) constitue un enjeu collectif dans la mesure où ces installations peuvent impacter fortement le paysage. Dans les secteurs anciens, il est important de respecter l'harmonie des toitures. Avant toutes installations, il est important d'étudier le projet de rénovation énergétique global de la construction. Chaque situation étant particulière, il est nécessaire de consulter des spécialistes du bâtiment et des énergies.

Types / Déclinaisons



Recommandations spécifiques

Isolation - Amélioration thermique

- De manière générale, le positionnement intelligent d'une construction doublée d'une écriture architecturale contextualisée constituent la meilleure réponse pour s'adapter à un climat. Tous les dispositifs d'amélioration thermique doivent être perçus comme un complément et non comme une solution miracle à un projet mal conçu dès l'origine.
- Les améliorations énergétiques doivent accompagner l'architecture et faire l'objet d'une réflexion globale.
- Privilégier l'isolation des combles. Les pertes de chaleur se font majoritairement par le toit.
- Lorsqu'un bâtiment ne présente pas de modénature (bandeaux, encadrements en pierre, corniches, etc.) ou ne s'inscrit pas dans un alignement, la pose d'un isolant extérieur est possible. Préférer les épaisseurs réduites (< 4 cm) et les matériaux naturels (mélange chaux/chanvre). Lorsqu'un bâtiment ne présente pas d'éléments de décor intérieur, la pose d'un isolant intérieur est possible afin d'atténuer l'effet de paroi froide.
- Conserver les qualités hygrothermiques originelles des murs pour le bâti ancien. La réalisation d'isolation par l'extérieur est à éviter pour ne pas porter atteinte à la qualité architectonique des fermes.
- Améliorer la performance thermique des menuiseries, sans forcément les remplacer. Par exemple, remplacer les joints, intégrer un vitrage isolant ou en réalisant une nouvelle fenêtre intérieur en doublage de l'existant. Les contrevents extérieurs et les débords de toit jouent un rôle important pour pondérer les variations de température. Le bois est un bon isolant. De la même manière, le traitement des abords (végétation, relief et drainage) permet de protéger des surchauffes estivales et des infiltrations d'eau.
- Conserver et créer des espaces tampons sans détruire l'architecture patrimoniale du bâti (aménagement d'une entrée, bâtiment annexe, cave et comble, serre ou loggia).
- Limiter les ouvertures en nombre et en taille du côté des vents dominants.

Production énergétique

- Privilégier l'installation des éléments de production individuelle d'énergie à l'arrière des façades / parcelles pour maintenir la qualité et les vues des espaces publics.
- Intégrer au maximum les installations techniques qui ne sont pas destinées à être vues. Profiter de travaux de rénovation pour traiter cette problématique. Dans tous les cas, ne pas multiplier les installations.
- Considérer les capteurs comme un élément à part entière de l'enveloppe architecturale. Harmoniser sa pose avec les percements des façades par exemple. Les toitures à quatre pans sont plutôt inadaptées à l'installation de panneaux.
- Préférer les teintes et aspect en harmonie avec le matériau de couverture (couleur du châssis).
- Limiter la surface des panneaux. Celle-ci ne doit pas prendre le pas sur la surface totale de couverture, à l'exception des constructions neuves où la pose sur un pan entier de toiture, peu exposé aux regards, peut être une alternative.
- Pour les ombrières photovoltaïques des aires de stationnement, privilégier une structure au dessin simple.
- Optimiser les toits des zones d'activités commerciales, industrielles, tertiaires et agricoles pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le saviez-vous ?

Amélioration thermique et patrimoine ?

L'amélioration thermique des bâtiments existants demande une réflexion particulière. Il existe d'autres solutions que la pose d'isolant en sur-épaisseur (type polystyrène), qui nuit à l'architecture et empêche la respiration des maçonneries anciennes (dont l'épaisseur procure généralement une inertie importante). L'isolation de la toiture et le changement des menuiseries constituent des pistes d'amélioration prioritaire. Il est souhaitable de consulter différents acteurs avant d'entreprendre de tels travaux.

PRÉSERVER ET CONFORTER UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER ET ACCOMPAGNER LES ADAPTATIONS

CLÔTURES

TISSU DIFFUS EN PENTE / MODÈLE AGRO-PASTORAL - tissu ancien - en pente

RECOMMANDATIONS

Traditionnellement, le terrain autour des maisons implantées sur les versants - maisons, fermes et chalets - n'était pas clos, hormis le potager. Les espaces extérieurs sont ouverts, les limites sont parfois matérialisées par des plates-bandes de vivaces, des massifs arbustifs, des murets de soutènement bas ou des clôtures en bois. Ces dispositifs sont réalisés avec des matériaux locaux : granit, bois, etc.

> Les limites anciennes (murs, murets de clôture, soutènements, barrières bois...) sont des marqueurs de l'identité locale. Ils ont vocation à rester en place et doivent être valorisés. On pourra les modifier uniquement de manière ponctuelle et selon les mêmes principes constructifs.

> Il est souhaitable de ne pas clore sa parcelle ou, tout au plus, par des éléments ponctuels (massifs arbustifs, barrières bois ponctuelles...), afin de conserver une grande perméabilité visuelle.

> L'utilisation du végétal est à privilégier pour qualifier la transition entre façade et espace public : massifs de vivaces et de petits arbustes. De petits murets de soutènement en pierre, des pierres levées et des barrières bois légères sont également recommandés, ponctuellement, pour matérialiser ces limites.

> En limite d'espaces ouverts agricoles ou naturels, des clôtures légères de type clôture agricole (piquet bois et fil de fer) sont à privilégier.

> De petits murets en pierre, des pierres levées ou des barrières bois légères peuvent ponctuellement matérialiser ces limites. Dans ce cas, assurer un entretien régulier des maçonneries en pierre avec des matériaux respirants et qualitatifs (chaux naturelle). Éviter absolument les ciments artificiels qui enferment l'humidité dans les maçonneries et conduisent à la dégradation des murs.

> Il est préférable de fractionner les ouvrages de soutènement et de limiter leur hauteur à 1 m. Les enrochements cyclopéens sont à éviter (voire à proscrire), ainsi que les clôtures opaques et les haies de persistants.

> Privilégier les matériaux naturels (bois et pierre) et de provenance locale.

DISPOSITIFS DE CLÔTURES À PRIVILEGIER :

Afin de maintenir les espaces ouverts de prairie et les caractères agro-pastoraux, privilégier l'absence de clôture.

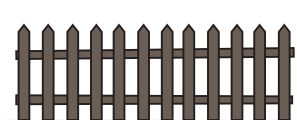
Sinon, privilégier des dispositifs légers et ponctuels assurant une grande perméabilité visuelle tels que :



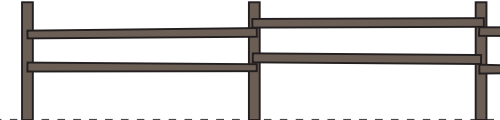
Muret de soutènement ≤ 1 m



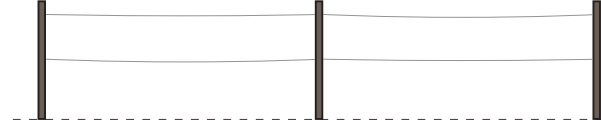
Pierres levées



Barrière bois - planches verticales



Barrière bois - planches horizontales



Piquets bois + câble métallique ou corde (clôture agricole)



Massif de vivaces en frontage

Sources d'inspiration



Muret en pierre route de la Griez - Les Houches



Pierres levées à Argentièrre - Chamonix-Mont-Blanc



Clôture bois autour du potager - le Planay, Megève



Clôture bois hameau du Mont - Servoz



Piquets bois - Combloux



Vivaces en frontage à Argentièrre - Chamonix-Mont-Blanc

PRÉSERVER ET CONFORTER UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER ET ACCOMPAGNER LES ADAPTATIONS

CLÔTURES

TISSU PAVILLONNAIRE - tissu XX^e / XXI^e siècles - en fond de vallée

Le bâti moderne du XX^e siècle dispose de clôtures généralement pensées de paire avec l'édifice. Elles caractérisent certaines typologies architecturales: écoles, hôtels, villas... Dans les villes liées au soin, des ferronneries, seules ou sur murs bahuts, accompagnent parfois les villas de villégiatures, ainsi que des balustrades. Elles sont ajourées et choisies en harmonie avec les ferronneries des garde-corps des balcons, ou, plus généralement, avec les teintes des façades.

Le développement des zones pavillonnaires et l'évolution des modes d'habiter engendrent l'apparition de clôtures ceignant complètement les parcelles. Souvent opaques, constituées de murs bahuts surmontés de palissades ou grillages avec brise-vues, ces clôtures rompent avec le principe d'ouverture visuelle qui préside au pays du Mont-Blanc. Il est donc nécessaire de préserver cette ouverture caractéristique du territoire en limitant les clôtures et en privilégiant les dispositifs non opaques et la présence végétale.

RECOMMANDATIONS

> De manière générale, les limites anciennes (murs, murets de clôture, soutènement) sont des marqueurs de l'identité locale. Elles ont vocation à rester en place et doivent être valorisées. On pourra les modifier uniquement de manière ponctuelle et selon les mêmes principes constructifs.

> Harmoniser les nouvelles clôtures avec les anciennes.

> Privilégier les dispositifs assurant une certaine perméabilité visuelle. En particulier, éviter les panneaux opaques ainsi que les haies denses d'une seule essence en guise de clôture (type thuyas, cyprès...) au profit de haies mixtes, composées de différentes essences locales, adaptées au sol et respectueuses des vues importantes.

> Privilégier les matériaux naturels (bois, pierre) et de provenance locale.

> Assurer un entretien régulier des maçonneries en pierre avec des matériaux

respirants et qualitatifs (chaux naturelle). Éviter absolument les ciments artificiels qui enferment l'humidité dans les maçonneries et conduisent à la dégradation des murs.

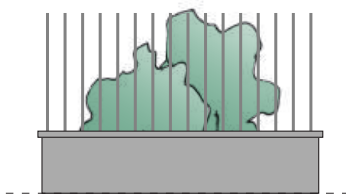
Portails et portillons

> Conserver les portails et portillons qui sont indissociables des murs de clôture.

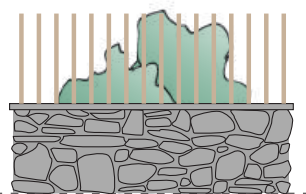
> Mettre en peinture les portails métalliques dans des teintes s'harmonisant avec les menuiseries.

> Les nouveaux portails adopteront un dessin simple faisant référence aux types et teintes des ouvrages locaux. Éviter les formes et matériaux exogènes (plastique).

DISPOSITIFS DE CLÔTURES A PRIVILEGIER :



Mur bahut en béton enduit
+ clôture à claire-voie doublée
d'une haie ou grimpantes



Mur bahut en pierre
+ clôture à claire-voie doublée
d'une haie ou grimpantes



Muret en pierre



pierres levées



Barrière bois et haie mixte



Massifs de vivaces en frontage



Haie mixte éventuellement doublée
d'une clôture légère

Sources d'inspiration



Mur bahut en béton + clôture métallique
ajourée - Sallanches



Mur bahut en pierre + clôture en bois à claire-voie
- Les Houches



Muret - Servoz



Pierres levées + massifs arbustifs -
Chamonix-Mont-Blanc



Clôture bois ajourée sur muret en pierre - Servoz



Haie mixte + clôture bois route de la Griaz - Les
Houches

PRÉSERVER ET CONFORTER UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER ET ACCOMPAGNER LES ADAPTATIONS

REVÊTEMENTS DE SOL

Qu'il s'agisse d'espaces de convivialité, de représentation ou de mobilité, qu'il s'agisse d'espaces publics majeurs en centre-ville, d'espaces publics ruraux, polyvalents, de parking, de rue ou de sentier de randonnée, **le choix des matériaux de sol est toujours une étape importante dans l'élaboration des projets.**

Dans un contexte de **changements climatiques**, de raréfaction des ressources, de **transition énergétique** et de **partage de l'espace entre différents usages**... la question de l'aménagement des sols et de leurs revêtements n'est plus d'ordre purement esthétique. **Il s'agit de rendre «habitables» nos villes et villages.**

Aussi, la question de la **perméabilité des matériaux** qui permet de gérer intelligemment les eaux pluviales en lien avec la trame plantée, devient une question de tous les instants.

Selon les cas, il est nécessaire d'avoir recours à des matériaux différents, allant de la pierre naturelle, aux matériaux coulés, comme le béton, l'enrobé jusqu'aux sablés, concassés puis à l'herbe en passant par cette palette de revêtements mixtes, minéral et végétal qui permettent de coupler **esthétique, usages et perméabilité.**

Il est entendu que ce qui prévaut dans la qualité des espaces publics est le soin

apporté à son dessin, le matériau ne venant que matérialiser une intention de projet.

Il doit être pris en compte le plus tôt possible dans le processus de programmation et de conception d'un espace, du jardin privé à la place publique, en passant par les sites naturels et patrimoniaux.

Ce choix s'inscrit dans la logique et les fondements du projet global : le respect des caractères du site, les usages, les pratiques, la mise en oeuvre, la soutenabilité financière et le développement durable.

PIERRES NATURELLES

LE GRANIT, EMBLÉMATIQUE DU PAYS DU MONT-BLANC

Granite taillé - milieu urbain



Dallage, pavés et gros galets, le granit sous toutes ses formes



En association avec des pavés de grès



Le granit en revêtement de sol en écho aux murets, soutènements, éléments de petit patrimoine et bâti qui jalonnent le territoire



Calepinage de dalles granit
Une pierre qui assure une très grande pérennité à l'aménagement et autorise un réemploi



Pas japonais et bornes en granit

BÉTON

Lisse, balayé, sablé, bouchardé...



Béton balayé avec bordures granite noyées. Cette finition de béton est économiquement intéressante. Elle est rendue plus précieuse par la présence de lignes de granit



Béton sablé. La nature et la taille des granulats utilisés permettent différentes nuances

ENROBÉ



Le muret en pierre, la bande de béton et la grimpante débordante apportent une finition soignée à la chaussée en enrobé. Une règle avec l'enrobé, toujours s'arrêter avant pour dessiner une limite



Enrobé

PRÉSERVER ET CONFORTER UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER ET ACCOMPAGNER LES ADAPTATIONS

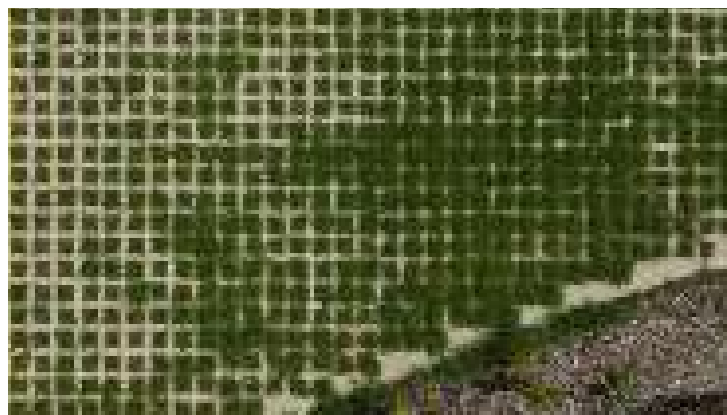
REVÊTEMENTS DE SOL

MINÉRAL/VÉGÉTAL

Pierre ou béton, modulaire ou coulé
(déneigement possible + perméable)



Dans ce cas de figure, le béton est coulé en place. Ce dispositif, résistant à l'arrachement permet, par exemple, un déneigement



Pavés pierre enherbés. Dispositif drainant

CONCASSÉ

Perméable



Rendu simple et adapté aux contextes ruraux et naturels



Concassé

CONCASSÉ ENHERBÉ

Perméable



Solution parfaitement intégrée et économique pour un stationnement en site naturel ou parc



Concassé enherbé

SABLÉ STABILISÉ



Rendu simple et adapté qui nécessite de l'entretien / Attention, il devient imperméable dans le temps



Sablé

PRÉSERVER ET CONFORTER UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER ET ACCOMPAGNER LES ADAPTATIONS

FIGURES VÉGÉTALES

LES MOTIFS VÉGÉTAUX DES PAYSAGES AGRO-PASTORAUX

Le paysage ouvert de l'étage collinéen et montagnard est structuré par des motifs végétaux qui façonnent un cadre attractif à l'habitat. Les ripisylves, bosquets, vergers et arbres en isolés se combinent au tissu urbain. La préservation et le renouvellement de ces motifs permettra, à terme, de conforter la qualité du cadre habité mais également de renforcer les continuités écologiques et d'assurer un certain confort climatique en atténuant les îlots de chaleur urbains.

Les principaux motifs à l'échelle du paysage :

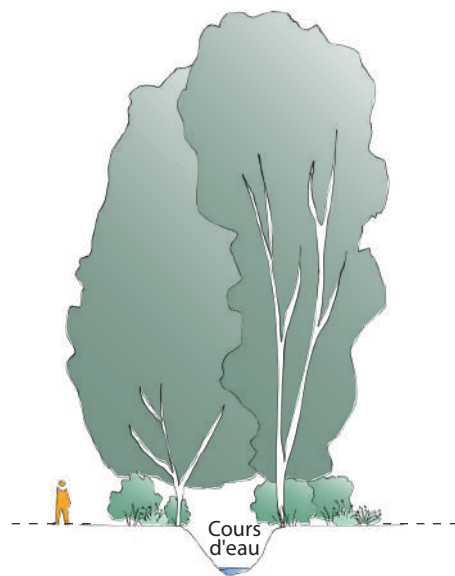
- prés et prairies
- arbres isolés
- arbres en boqueteau ou bosquet
- ripisylve le long des cours d'eau
- prés-vergers



Boqueteau



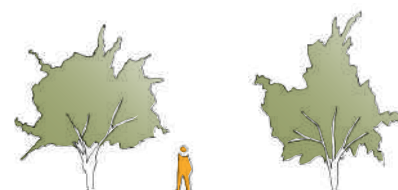
Bosquet



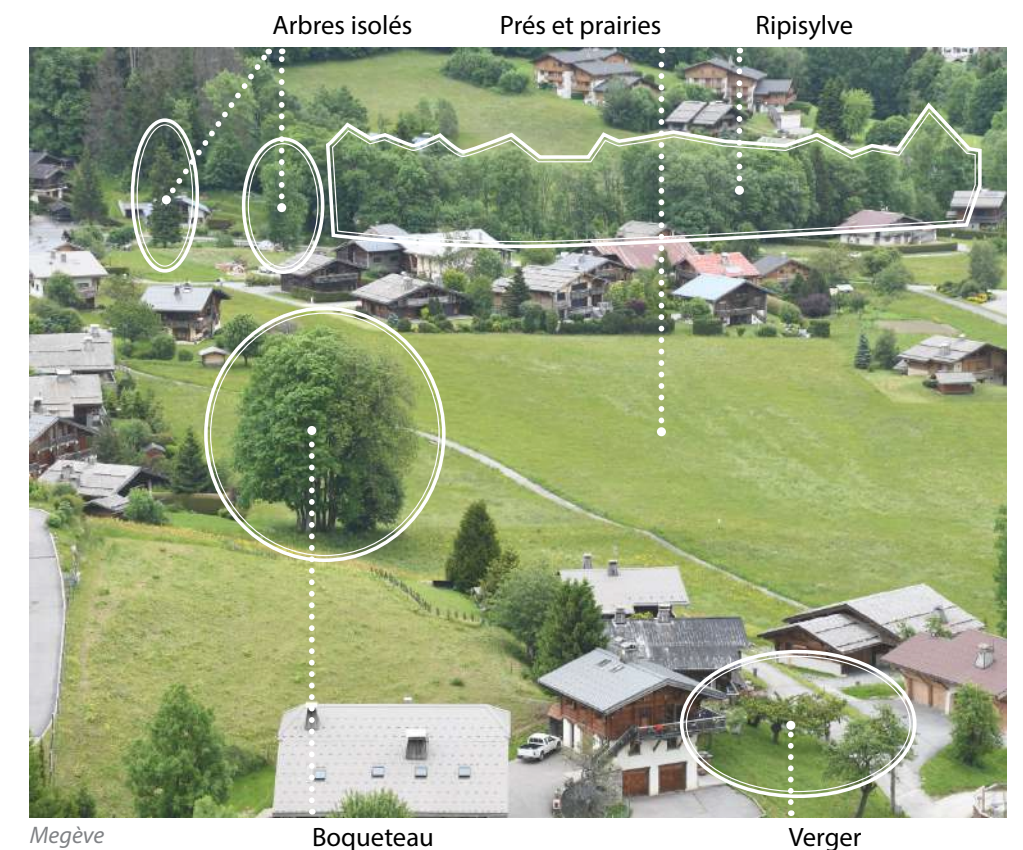
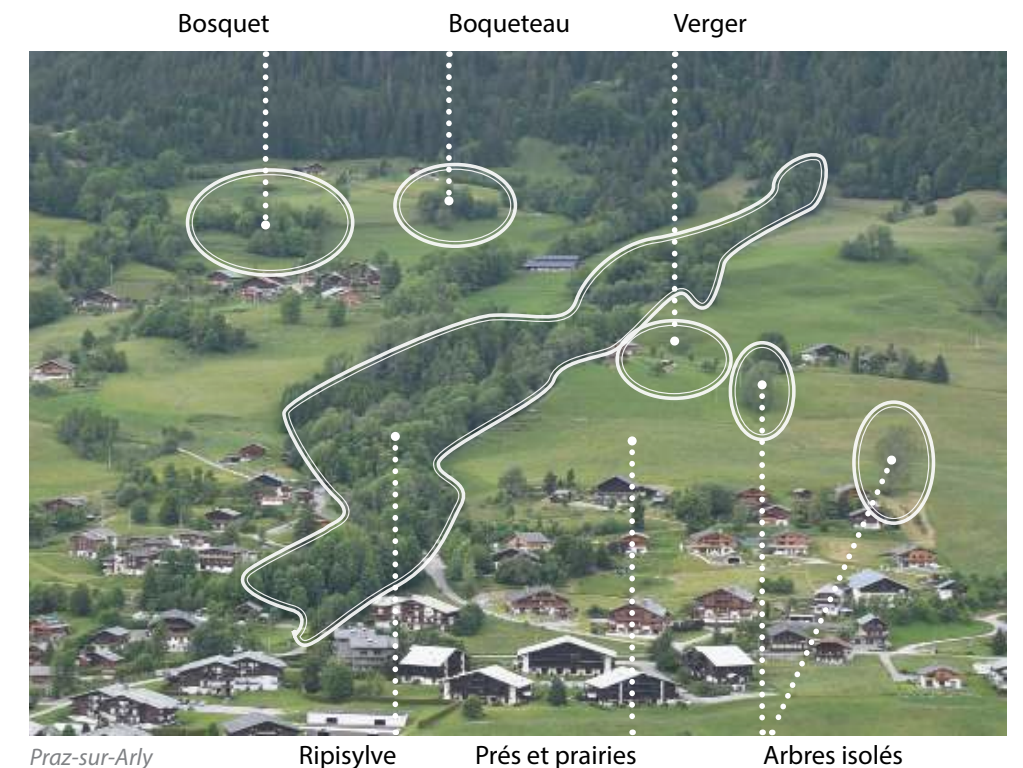
Ripisylve



Arbre isolé



Verger de fruitiers de plein vent



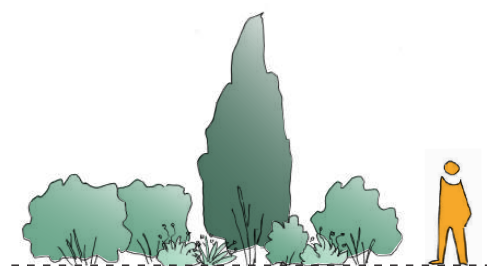
PRÉSERVER ET CONFORTER UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER ET ACCOMPAGNER LES ADAPTATIONS

FIGURES VÉGÉTALES

LES MOTIFS VÉGÉTAUX DES PAYSAGES DOMESTIQUES / DES JARDINS

Le jardin associé aux fermes et maisons traditionnelles est un espace ouvert, souvent visible depuis les espaces publics. Différentes figures le composent :

- prairie
- verger
- arbre en isolé
- potager clos par des petites palissades bois
- haies champêtres (souvent discontinues)
- massifs arbustifs
- bordures fleuries et rocailles de vivaces



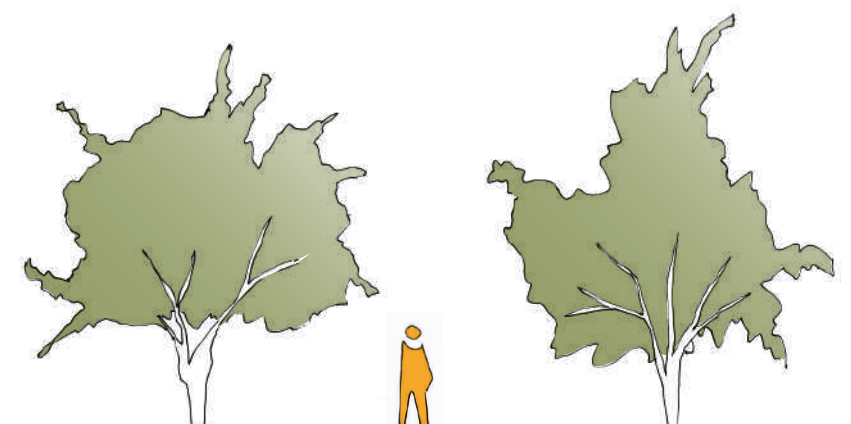
Haie champêtre



Bordure de vivaces / rocaille



Potager



Verger de fruitiers de plein vent



Prairie et haie mixte de persistants - Megève



Massifs de vivaces - Le Mont, Servoz



Potager - Megève



Verger - Praz-sur-Arly



Verger - Praz-sur-Arly

Le verger : une figure identitaire du territoire

Francis Wey qui relate son voyage vers Chamonix écrit en 1862 :

« Nous voilà donc trottinant en calèche découverte, de toute la vitesse de deux rosses qui se modéraient l'une l'autre, le long de cette immense avenue qui se brise à Chède, où se ferme la vallée, devant un bastion de montagnes ne laissant entre elles, au cours de l'Arve, qu'une fissure oblique où il disparaît. Cette avenue est plantée d'une double file d'arbres si hauts, si touffus et si serrés, qu'une voûte pleine ne répandrait pas sur la route une ombre plus épaisse. Ce sont des poiriers, des pommiers, des pruniers, aussi chargés de fruits que de feuillages. »

La description de cet éminent voyageur laisse entrevoir une activité traditionnelle de la commune de Passy : l'exploitation des vergers.

PRÉSERVER ET CONFORTER UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER ET ACCOMPAGNER LES ADAPTATIONS

FIGURES VÉGÉTALES

ESSENCES RUSTIQUES ET LOCALES

Ces essences sont données à titre indicatif et ne constituent pas une liste exhaustive.

> Privilégier l'implantation d'essences locales, en fonction de la sensibilité des milieux.

> Privilégier un mélange d'essences et de tailles pour la composition des massifs, haies, plate-bandes, vergers...

> Proscrire les haies de résineux. Les essences persistantes sont à utiliser avec parcimonie, en mélange avec des caducs pour les haies. Les thuyas, épicéas et sapins sont à proscrire en utilisation en haie.

Arbres de grand développement

- aulne commun (*Alnus glutinosa*)
- chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*)
- épicéa (*Picea abies*)
- érable plane (*Acer platanoides*)
- érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)
- noyer (noix franquette)
- mélèze (*Larix decidua*)
- frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- hêtre (*Fagus silvatica*)
- peuplier tremble (*Populus tremula*)
- sapin pectiné (*Abies alba*)
- tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*)

...

Arbres de moyen développement

- alisier blanc (*Sorbeer aria*)
- aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- bouleau commun (*Betula pendula*)
- charme commun (*Carpinus betulus*)
- érable champêtre (*Acer campestre*)
- merisier (*Prunus avium*)
- sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
- saule marsault (*Salix caprea*)

...

Arbres de petit développement

- aubépine blanche (*Crateagus monogyna et laevigata*)
- aulne vert (*Alnus viridis*)
- cytise des Alpes (*Laburnum alpinum*)
- lilas (*Syringa sp*)
- noisetier (*Corylus avellana*)
- saules (*Salix aurita*)

...

Fruitiers de plein vent

- pommier (Carcavale, Coutoè, Croësson de Boussy, Eylau, Franc Roseau, Galantine de Savoie, Grand Alexandre de Savoie, Jacques Lebel, Pomme à côtes, Rambour d'hiver, Reinette blanche, dorée ou

grise, Nationale, Belle de Boskoop, Canada)

- poiriers (Blosson, Carmaniule, Curé, Blanchet, Fer ou poire St-Antoine, Jan-nin, Martin sec, Maude, Normand)
- prunier (prune cul de poulet, Reine-Claude) - Pruneau de Passy
- cerisier (Burlat, Griotte, Longue queue)
- cognassier (coing de pays)
- noyer (noix franquette)
- figuier
- pêcher et abricotier

...

Arbustes (haie champêtre / massif arbustif)

- aubépine blanche (*Crateagus monogyna et laevigata*)
- amélanchier (*Amelanchier ovalis*)
- argousier (*Hippophae rhamnoides*)
- aubépine blanche (*Crateagus monogyna et laevigata*)
- buis (*Buxus sempervirens*)
- charmillé (*Carpinus betulus*)
- chèvrefeuille (*Lonicera xylosteum*)
- cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- cornouiller mâle (*Cornus mas*)
- coronille (*Hippocrepis emerus*)
- églantier (*Rosa canina*)
- épine vinette (*Berberis vulgaris*)
- fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
- houx (*Ilex aquifolium*) - persistant
- noisetier (*Corylus avellana*)
- prunellier (*Prunus spinosa*)
- saule pourpre (*Salix purpurea*)
- sureau noir (*Sambucus nigra*)
- sureau rouge (*Sambucus racemosa*)
- troène sp (*Ligustrum*) - persistant
- viorne lantane (*Viburnus lantana*)
- viorne obier (*Viburnum opulus*)
- framboisier (*Rubus idaeus*), cassissier (*Ribes nigrum*), groseillier (*Ribes rubrum*)

...

Arbustes horticoles (massif arbustif à caractère ornemental)

- caryopteris (*Caryopteris sp*)
- chèvrefeuille (*Lonicera xylosteum*, *Lonicera fragrantissima*)
- deutzia (*Deutzia sp*)
- potentille arbustive (*Dasiphora fruticosa*)
- rosier rugueux (*Rosa rugosa*)
- spirée (*Spirea sp*)
- viorne (*Viburnum burkwoodii*,...)

Plate-bande de vivaces :

- Grande astrance ou radiaire (*Astrantia major*), Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), Grande Berce (*Heracleum sphondylium*), Chardon bleu des Alpes (*Eryngium alpinum*), Centaurée des montagnes (*Centaurea montana*), Iris des marais, Iris faux acore, Gaura lindheimeri (*Oenothera lindheimeri*), Épilobe des montagnes (*Epilobium montanum*), scabieuse (*Scabiosa columbaria*), lis

de Saint-Bruno (*Paradisea liliastrum*), calaminthe (*Calamintha nepeta*), sanicle d'Europe (*Sanicula europaea*), anémone (*Anemone canadensis*), ancolie (*Aquilegia*), achillée (*Achillea*), delphinium (*Delphinium*), véronique (*Veronica*), oeillet (*Dianthus caryophyllus*), iris, pigamon à feuilles d'ancolie (*Thalictrum aquilegifolium*), sauge (*Salvia nemerosa*), hosta, joubarbe (*Joubarbe sempervivum calcareum*), hellebore (*Helleborus foetidus*), astrantia, pavot d'Orient (*Papaver orientale*), heuchère (*Euchera sanguinea*), géranium vivace (*Geranium macrorrhizum*), narcisse (*Narcissus poeticus*)

...

Rocailles

- Alyssum saxatile "Goldkugel"
- aubriète (*Aubrieta* "Royal Blue")
- carline (*Carlina acaulis sp simplex* "Bronze")
- gentiane (*Gentiana acaulis*)
- joubarbe (*Joubarbe sempervivum calcareum*)
- Lewisia cotyledon "Elise Ruby Red"
- pulsatille (*Pulsatilla vulgaris* "Rubra (Röde Klokke)")
- saxifrage sp (*Saxifraga umbrosa*)

En façade

- vigne

CONCLUSION

L'élaboration co-construite de cette charte patrimoniale, architecturale et paysagère a permis de poser sur le papier les principales caractéristiques des paysages et éléments bâtis du territoire du Pays d'art et d'histoire. Il s'agit maintenant de les poser dans les esprits et dans les faits. En effet, ce document n'est qu'un premier pas vers la préservation et l'amélioration patrimoniale du cadre de vie des habitants et de l'accueil des visiteurs. Il sera nécessaire d'une part de l'utiliser et le consulter au préalable de tout projet d'aménagement, de construction ou de rénovation, mais aussi d'en faire découler un certain nombre d'actions. Plusieurs peuvent être envisagées, à des échelles de temps plus ou moins lointaines, au fur et à mesure de son appropriation.

Les premières pourront être des actions de sensibilisation aux richesses et particularités du patrimoine local, auprès de la population, des scolaires, mais aussi des élus et des professionnels. Ces actions permettront une appropriation d'autant plus importante que l'on protège mieux ce que l'on connaît. Des actions de formations spécifiques pourraient également être envisagées dans ce cadre, car le recours à des professionnels compétents et sensibilisés aux questions patrimoniales est primordial.

L'activité de conseil du CAUE montre tout son intérêt et devra être poursuivie et enrichie en s'appuyant sur la charte, le plus en amont possible des projets de construction et de réhabilitation.

Il pourra également être nécessaire de poursuivre, d'approfondir et d'harmoniser les diverses démarches d'inventaire patrimonial, thématiques ou non, produites sur les communes, à l'instar de l'inventaire du patrimoine bâti conduit actuellement par le Département de Haute-Savoie. Celles-ci seront précieuses dans la connaissance de la richesse patrimoniale. Enfin, des actions réglementaires à l'échelle du territoire telles que la mise en place d'une OAP ou d'un Grand Site de France pourraient également être pertinentes à plus long terme.

Cette charte patrimoniale, architecturale et paysagère doit être envisagée comme une source d'inspiration et qui, sans caractère réglementaire, donne un certain nombre de pistes de réflexion. Elle initie le chemin vers des actions plus concrètes.

CONTACTS

Service Pays d'art et d'histoire du Pays du Mont-Blanc

M. Sébastien LAMOUILLE
Chef de projet du Pays d'art et d'histoire
du Pays du Mont-Blanc
Tel : 07 76 00 31 94

Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

648 Rue des Près Caton
74190 PASSY
Tel : 04.50.78.12.10

Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

38 Place de l'église
74400 CHAMONIX
Tel : 04.50.54.39.76

